

Vol. 47— No 34 · ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 25 NOVEMBRE 1960 · PRIX: 10c

Fête à Duck Lake en l'honneur du cinquantenaire du "Patriote"

Le dimanche 27 novembre, à l'occasion du congrès régional de l'ACFC et de l'ACEFC, à Duck Lake, on célébrera le cinquantenaire du journal "Le Patriote de l'Ouest".

Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, chantera une messe pontificale à 9 h. 30.

Le programme de la journée sera couronné par une soirée dont l'orateur principal sera le R. P. R. Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de "La Liberté et le Patriote".

On trouvera en page éditoriale une esquisse de l'histoire du "Patriote".

☆ ☆ ☆

La jeunesse de Duck Lake fêtera avec joie "leur" journal

Dernièrement, je me demandais pourquoi les gens de Duck Lake faisaient un branle-bas à l'occasion du "Cinquantenaire du journal La Liberté et le Patriote".

Je me disais: "Pourquoi fêter un "journal"? Mais, petit à petit, la lumière se fit. Oui, me dis-je, ça a bien du bon sens. Après tout, les gens sont demeurés fidèles à leur journal qui a pris naissance ici même. Ensuite, notre journal est vraiment notre âme à nous, petit peuple minoritaire éparpillé dans l'Ouest.

Si vous voyiez la gaieté qui règne chez nous le vendredi soir lorsque toute la famille se penche sur "La Liberté et le Patriote". Pourquoi cette joie, me direz-vous? Bien, parce que nous vivons les joies ou les peines de l'Eglise, du pays, de nos frères habitant les différentes paroisses canadiennes-françaises et pour nous étudiants, nous nous tenons au courant des activités qui se font dans les autres écoles.

Je n'en finirais pas si je vous énumérais tout ce qui peut intéresser, dans La Liberté et le Patriote, un vrai Canadien français qui veut rester fidèle "à sa Foi, à sa langue, à ses traditions, à ses coutumes".

Donc, bienvenue, le dimanche 27 novembre, au théâtre de Duck Lake.

La journée débutera par une messe pontificale à 9 h. 30, suivie d'un déjeuner servi par les dames de Duck Lake. Au cours de l'après-midi, il y aura séances d'études suivies d'un grand banquet et le soir, c'est la fête de La Liberté et du Patriote. Nous vous attendons nombreux.

Félicitations à tous ceux qui ont coopéré pendant 50 ans à la survie de notre journal.

Diane Pogu, gr. 10.

La Liberté et le Patriote nous a toujours donné de bons conseils au point de vue "Religion et langue".

Nathalie Paradis.

Dimanche soir, je chanterai bien haut: "Vive La Liberté et le Patriote".

Gilbert Pelletier.

Je voudrais bien que La Liberté et le Patriote s'imprime encore à Duck Lake.

Gérard Mercereau.

Félicitations et longue vie à La Liberté et le Patriote.

Paul Lanovaz.

Tous les Canadiens devraient s'abonner à La Liberté et le Patriote et donner un peu plus d'encouragement aux rédacteurs.

Sylvia Pelletier.

Vivent les évêques canadiens de l'Ouest, les Pères Oblats, les pionniers qui se sont tant dévoués pour La Liberté et le Patriote. Reconnaissant merci!

Lucille Kleine.

Nous les jeunes avons hâte d'être rendus à dimanche afin de rencontrer tant d'amis de La Liberté et le Patriote.

Laurent Debray.

Les enfants de choeur, nous étrennerons de belles soutanes à l'occasion du jubilé grâce à la générosité des dames. Merci!

Ronald Pelletier.

Quelle joie pour nous les petits Canadiens français de fêter les défenseurs de la religion et de la langue!

Céline Bergeron.

Merci à ceux qui ont travaillé fort pour nous procurer La Liberté et le Patriote.

Elaine Arcand.

Félicitations à notre "journal" qui s'est classé avec honneur lors des concours d'hebdomadaires.

Laurent Lanovaz.

Félicitations et merci à ceux qui s'abonnent à La Liberté et le Patriote.

André Boyer.

Quelle belle journée je vivrai, le 27 novembre 1960.

Selma Laliberté.

Je désire remercier les ouvriers de la première heure qui nous ont aidés à garder notre langue et notre Foi.

Laurette Dumont.

Venez au grand ralliement des Canadiens français à Duck Lake, le 27 novembre, pour célébrer le 50e anniversaire de La Liberté et le Patriote.

Juliette Boutin.

Sincèrement vôtres, les étudiants de Duck Lake qui remercient le personnel de Winnipeg pour un service si courtois.

Dolorès Piché.

Je suis fière d'être rédactrice de Duck Lake pour La Liberté et le Patriote.

Elaine Baribeau.

Reconnaissant merci aux membres de l'A.F.C.F. de Duck Lake, ainsi qu'à nos dévoués commissaires d'écoles, à nos chers parents pour avoir organisé cette belle fête du jubilé.

Cécile Forseille.

Je souhaite que les jeunes marchent sur les traces des pionniers de Duck Lake.

Annette Lanovaz.

Je suis heureux de préparer des chants à l'occasion du jubilé.

Alain Fiolleau.

Je serai fidèle à lire le journal La Liberté et le Patriote.

Agathe Mercereau.

Que Dieu et Marie "bénissent" largement tous ceux qui ont tant fait pour notre journal. Merci!

Elaine Baribeau
et Céline Bergeron.



M. Hector Allard

L'ambassade au Danemark confiée à M. Hector Allard

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Howard Green, annonce la nomination de M. Hector Allard au poste d'ambassadeur du Canada au Danemark. M. Allard succède à M. J. B. C. Watkins, qui rentre à l'administration centrale d'Ottawa.

M. Allard est né à St-François-Xavier, Man., en 1902. Il est diplômé de l'Université de Manitoba et de l'Université d'Oxford.

Il est entré au ministère des Affaires extérieures en 1932, après avoir enseigné 4 ans à l'Université de Manitoba et à l'Université de l'Alberta.

Il a occupé des postes aux ambassades du Canada à Washington, Mexico et Bruxelles. En mars 1944, le ministère lui confia la tâche d'ouvrir la première ambassade du Canada au Mexique. A son retour de Belgique, M. Allard dirigea pendant plus de deux ans la mission de l'Organisation internationale pour les réfugiés au Canada. En 1953, il fut nommé représentant permanent et ministre du Canada auprès du Bureau européen des Nations unies, où il transforma le bureau canadien ouvert à Genève après la guerre en l'actuelle mission permanente du Canada. De 1957 à 1959, il fut ambassadeur du Canada à Cuba et en même temps en Haïti et dans la République Dominicaine.

Le gouvernement de Cuba, "un régime . . . antichrétien"

LA HAVANE — "Les catholiques ne sont pas opposés à la révolution qu'ils aident d'ailleurs considérablement, mais ils ne peuvent appuyer le communisme matérialiste et totalitaire, car ce serait nier l'idéal pour lequel tant de Cubains sont morts", écrit Mgr Edoardo Boza-Masvidal, évêque auxiliaire de La Havane et recteur de l'Université catholique, dans la revue catholique "La Quincena".

Mgr Boza-Masvidal donne plusieurs raisons pour lesquelles il considère que l'actuel gouvernement est un régime marxiste et antichrétien. "La révolution a effacé le nom de Dieu de la Constitution et tolère la religion 'comme un mal nécessaire'. Elle prône la haine et la lutte des classes au lieu de l'amour du prochain. Elle se refuse à reconnaître la dignité de la personne humaine qui donne à chacun le droit de parler, de penser et d'écrire sans aucune restriction que la loi morale".

"Une camisole de force"

L'évêque ajoute: "Le contrôle de l'Etat dépasse les limites, devient chaque jour plus envahissant, se transforme en une camisole de force. La révolution n'a aucun respect pour le droit naturel de la propriété. D'autre part, elle discrédite ses ennemis, les insulte et lance contre eux les pires infamies, ce qui est une méthode typiquement communiste, absolument contraire aux enseignements de l'Evangile".

ROME (CCC) — Le 25 novembre, aujourd'hui, le pape Jean XXIII a 79 ans. Il est né le 25 novembre 1881.

Pour célébrer cet anniversaire, de nombreuses offrandes parviennent au Vatican de la part d'évêques, d'ecclésiastiques et de fidèles de divers pays, afin de contribuer à la réalisation des deux projets dont le cardinal Domenico Tardini, secrétaire d'Etat, a parlé dans sa lettre du 20 avril aux nonces apostoliques: la construction à Rome d'un sanctuaire dédié à saint Grégoire Barbarigo et d'un collège réservé aux dirigeants laïques provenant des pays de missions. La réalisation du premier projet doit être l'oeuvre du clergé du monde entier, tandis que la seconde de ces initiatives doit être l'oeuvre des fidèles.



203 concurrents, 13 gagnants

Chers cousins et cousines,

J'ai lu et relu les 203 compositions qui me sont parvenues à date, j'ai réussi bien que difficilement parfois à choisir un fort groupe de compositions qui me semblaient les meilleures, puis un autre juge a opéré un deuxième choix et . . . il me fait maintenant plaisir de publier les noms des treize gagnants, ainsi que leurs compositions. (Celles qui ne paraissent pas cette semaine seront publiées la semaine prochaine.)

Certaines constatations méritent d'être mentionnées tout d'abord. Je le fais tout simplement, sans aucun effort de style . . . Notre concours a intéressé 203 concurrents: 110 du Manitoba et 93 de la Saskatchewan; 97 fréquentent les grades 9 à 12, 106 sont dans les grades 4 à 7; 28 garçons seulement et 175 filles. Les écoles représentées si dignement sont: au Manitoba, Marion et Institut Collégial St-Joseph (de St-Boniface), Couvent St-Charles, Lorette, St-Adolphe, St-Pierre et St-Norbert; en Saskatchewan, les écoles de Bellegarde, Domremy, Prud'homme, St-Louis, Vonda et Victoire. Voici comment se répartissent les 203 compositions selon les trois sujets du concours: 119 voyages vers la lune, 31 visites au cimetière et 44 essais sur les loisirs; 9 jeunes du grade 4 ont écrit sur des sujets de leur choix.

Imagination, Observation, Initiative

Chacun des trois sujets permet de manifester des qualités particulières: par exemple, un voyage vers la lune invitait à laisser courir son imagination tout en s'appuyant autant que possible sur quelques données élémentaires de science. Beaucoup ont eu recours à cette double source, quoique parfois leurs connaissances "inventent" des éléments certainement inconnus de tous les savants . . . qu'il s'agisse de distance, de vitesse, de composition chimique des éléments, de découvertes nucléaires, de l'emplacement des diverses planètes et étoiles, etc. Mais quel plaisir m'a procuré la lecture de vos compositions! Je me rappelais mes lectures d'antan, alors que Jules Verne était mon auteur préféré.

Les "visites au cimetière" m'ont procuré un non moindre plaisir, un véritable enrichissement et aussi l'occasion de très salutaires réflexions. Que de noms de pionniers de nos paroisses sont ainsi sortis de l'oubli, grâce à vous, chers cousins et cousines! Je suis certain que tous ceux qui, à l'occasion de ce concours, ont visité le cimetière de leur paroisse en ont tiré un non moindre profit. Et que leurs prières pour les chers défunts ont été reçues très efficacement là-haut. Enfin, de telles visites m'ont permis de constater avec joie que plusieurs d'entre vous ont un don d'observation remarquable. Développez ce don et cela vous servira souvent dans la vie.

Le troisième groupe m'a fait d'utiles révélations au sujet de l'organisation des loisirs, de l'esprit d'initiative que ces temps libres leur permettent de développer, de leurs besoins en ce domaine, de leurs rêves même. Il est certain que dans plusieurs de nos paroisses il y a des jeunes qui annoncent les chefs de l'avenir et qu'un jour, en plusieurs centres canadiens-français des Prairies, les loisirs organisés feront naître des centres sportifs, des troupes théâtrales, etc.

Imagination scientifique, esprit d'observation, esprit d'initiative, voilà les trois premiers critères qui m'ont guidé dans le choix des gagnants du concours. Ajoutez à cela les qualités du français écrit, tant au point de vue morphologie que syntaxe, et la richesse du vocabulaire employé . . . En dépit de tout cela, les gagnants étaient encore trop nombreux pour le nombre de prix dont je pouvais disposer. Alors, comme je l'ai dit au début, j'ai dû recourir aux bons services d'un autre juge qui a choisi définitivement les treize premiers.

Les treize gagnants

Je félicite tous ceux qui ont concouru et je souhaite que lors du prochain concours de Noël les gagnants soient distincts de ceux qui sont à l'honneur aujourd'hui, c'est-à-dire:

1—Louise Arcand, gr. XII, Couvent St-Charles, Man. ($5.00).
2—Angèle Marcoux, gr. XII, Lorette, Man. ($5.00).
3—Denis Garant, gr. XI, St-Pierre, Man. ($5.00).
4—Angela Roy, gr. XII, Couvent St-Charles, Man. (Le Monde perdu, par Conan Doyle; volume illustré et relié, édité à Paris par Mame; valeur $5.00).
5—Luc Legal, gr. XI, St-Adolphe, Man. (Du Guesclin, par Robert Vercel; illustré et relié, édité à Paris par Mame; valeur $5.00).
6—Lilianne Denis, gr. XI, Prud'homme, Sask. (Le neveu de Parencloud, par André Dhôtel; illustré et relié, édité à Paris par Mame; valeur $5.00).
7—Evelyne Billo, gr. IX, Domremy, Sask. ($3.00)
8—Jocelyne Mulaire, gr. VII, St-Pierre, Man. ($3.00)
9—Paulette Chaput, gr. VI, no 15, Ecole Marion, St-Boniface, Man. ($3.00)
10—Suzanne Lavigne, gr. VI, St-Louis, Sask. ($2.00)
11—Denise Mousseau, gr. VI, no 15, Ecole Marion, St-Boniface, Man. ($2.00)
12—Ginette Blerot, gr. V, Bellegarde, Sask. (livre d'aventure, illlustré et relié, de Paris)
13—Lorraine George, gr. IV, Bellegarde, Sask. (livre d'aventure, illustré et relié)

Noël 1960

Racontez-moi maintenant comment vous envisagez la fête de Noël 1960. Je vous laisse toute liberté quant au choix de votre composition . . . qu'il s'agisse d'un conte, d'une réflexion sur la fête, sur le mystère célébré, d'une narration des cérémonies et coutumes lors en usage, etc. D'ailleurs, je compte vous reparler de tout cela la semaine prochaine. Mais tout de suite je vous demande de me faire parvenir vos copies pour le 12 décembre au plus tard.

Maintenant, lisez les quelques compositions gagnantes du groupe 9 à 12 qui paraissent dès cette semaine à la page 12. Les autres paraîtront la semaine prochaine. Pendant que vous lisez, j'envoie aux gagnants leurs prix.

Cousin JOSE.



Au moment où cette photographie a été prise, il y avait 54 coopérateurs franco-manitobains dans la salle des Fils Natifs, avenue Provencher, à St-Boniface, assemblés le jeudi 17 novembre pour la réunion annuelle du Conseil de la Coopération du Manitoba; une quinzaine d'autres délégués s'ajoutaient à ce groupe pour les délibérations de l'après-midi. On reconnait en première rangée M. Joseph Deroche, président du congrès, MM. les abbés Adélard Couture, membre de l'exécutif du CCM, et A.-J. St-Laurent, aumônier du mouvement coopératif, M. P.-A. Frossais, inspecteur en chef des Caisses populaires, M. Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste, vice-président du CCM, etc. Les dames étaient bien représentées à cet important congrès. Lire nouvelle en page sept. (Napoleon Studio)

L'Association d'Education rejette très catégoriquement "Winnipeg 6"

L'exécutif de l'Association a approuvé le texte de la lettre suivante, envoyée à l'hon. ministre des Postes à Ottawa:

Hon. William Hamilton,
Ministre des Postes,
Ottawa, Canada.

Monsieur le Ministre,

Le 3 juin dernier vous affirmiez dans une lettre à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba que notre station postale continuerait de "porter la désignation de succursale postale de St-Boniface". Nous avions conclu par là que votre Ministère reconnaissait le caractère historique et culturel de notre ville et que vous considériez comme légitimes les revendications des citoyens de cette ville en ce qui concerne l'identité de leur cité.

Vous comprendrez notre surprise à la réception d'un avis à l'effet que dorénavant l'adresse des citoyens de St-Boniface sera "St-Boniface 6 ou Winnipeg 6". Si on en juge par cet avis, il appert qu'aux yeux des fonctionnaires du bureau de poste de Winnipeg, St-Boniface n'est qu'une "zone" de Winnipeg et qu'il leur est tout-à-fait équipollent de s'adresser à nous comme citoyens de St-Boniface 6 ou de Winnipeg 6.

Nous comprenons que l'automation comporte certains avantages administratifs, mais nous ne pouvons pas accepter que sous prétexte d'une plus grande efficacité pour la distribution du courrier, on donne aux machines la préséance sur la personne humaine . . . représentée dans ce cas-ci, par le citoyen de St-Boniface qui ne tient pas plus à perdre son identité de "St-Bonifacien" qu'à perdre son nom de famille. Nous estimons que ce qui donne de la dignité à tout citoyen libre c'est d'avoir son nom propre, sa ville à lui, sa province et son pays . . . on ne peut lui enlever aucune de ces caractéristiques sans l'abaisser et commettre une grave injustice.

Nous vous prions donc, M. le Ministre, de voir à ce que l'option "Ou Winnipeg 6" soit enlevée de notre adresse, car nous savons que sans cela ce n'est qu'une question de temps . . . St-Boniface disparaîtra. Ce seront d'abord les gouvernements aux différents niveaux qui emploieront le "Winnipeg 6", suivront les maisons d'affaires d'envergure nationale, puis provinciales et finalement, par la force des choses, les firmes locales.

C'est en toute sincérité que l'Association d'Education, au nom des Canadiens français du Manitoba, appuie par la présente les revendications déjà faites à cet effet par notre député, Me Laurier Régnier, par le maire de St-Boniface, M. Joseph Van Belleghem, par notre journal **La Liberté et le Patriote**, ainsi que par certains citoyens que cet état de choses inquiète.

Avec la ferme confiance que vous accorderez à notre demande la faveur de votre bienveillante considération, je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Bien à vous,

L'Association d'Education,
par J.-R. PREFONTAINE.

Une nouvelle méthode pour enseigner la langue parlée

MONTREAL — Le président général de la Société du Bon Parler français, M. Trefflé Boulanger, vient de révéler au public qu'un comité de pédagogues, de professeurs de diction et de français a travaillé en silence et sous son égide, depuis un an, à mettre au point une méthode qui a été expérimentée avec succès dans plusieurs écoles-témoins et dont l'efficacité pour améliorer la langue parlée a été nettement prouvée.

"De l'image au langage" est le nom de cette nouvelle méthode audio-visuelle qui repose sur deux principes: a) pour apprendre à parler, il faut parler; b) l'image est source de langage.

Selon les principes de cette méthode, l'élève est placé devant une image vraie, prise dans la réalité. Sous la direction d'un moniteur, il cherche le titre (ou la légende) de cette image, puis il en nomme les objets. Enfin, il la décrit selon une plan progressif. C'est alors qu'il se rend compte des déficiences de son vocabulaire et qu'il doit s'efforcer de l'enrichir, de redresser la construction de ses phrases et d'améliorer son débit.

Fructueuse réunion de l'Amicale au collège Mathieu de Gravelbourg

GRAVELBOURG — A titre de reporter je me suis rendu le dimanche 20 novembre à 1 h. 30 p.m. à la salle d'étude des petits pour la réunion annuelle de l'Amicale. Peut-être à cause de la joute de Rugby disputée entre Ottawa et Toronto, la réunion ne commença pas avant 2 h. 05, par la prière d'usage. Puis le président, M. Pierre Lafrance, souhaita la bienvenue à tous les amis et anciens du collège présents à la réunion; il remercia ceux qui ont collaboré aux diverses entreprises et activités collégiales et félicita également le collège des succès scolaires remportés par ses brillants élèves.

Le R. P. I. Joyal lut ensuite le procès-verbal de la dernière réunion et donna le rapport financier de l'année 1959-1960.

Puis le Père Recteur vint parler des activités de la grande famille du collège, des amis et des anciens. Il rappella à notre mémoire la magnifique soirée de Noël du 6 décembre dernier, organisée par M. l'abbé Guénette, le docteur Piché et lui-même; c'est alors qu'avaient eu lieu le dépouillement d'un arbre de Noël et le choix des gagnants de la souscription destinée à amasser les fonds pour la construction de notre bibliothèque.

Il se dit ensuite satisfait du travail accompli par les différents organismes de l'amicale qui ont contribué largement au succès de la journée des finissants et de la distribution des prix en mai dernier.

Le R. P. Piédalue put ensuite jeter ses "Coups d'oeil sur la Famille": "Nous avons dépassé, dit-il, nos cadres originaux." On sait que la fondation de l'amicale remonte à 1943. "Il faudrait un homme qui s'occupât d'une sorte de 'bureau des anciens'." Il cite l'exemple de l'Université d'Ottawa qui a à son service un homme dont le seul travail consiste justement à s'occuper des rap-

(Suite à la onzième page)

Profonde étude des éducateurs à Gravelbourg sur "la mentalité et les attitudes françaises"

GRAVELBOURG — Dans l'auditorium du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, l'Association Franco-Catholique des Instituteurs de la Saskatchewan tenait son sixième congrès les 11, 12 et 13 novembre derniers. Malgré une température inquiétante, une centaine de congressistes sont venus des quatre coins de la province pour se rendre compte du travail accompli par l'association en l'année 1959-60, pour discuter des moyens susceptibles d'améliorer toujours plus leur enseignement du français et pour intensifier leur travail pour la conservation de la mentalité française en Saskatchewan. Le thème du congrès, "La mentalité et les attitudes françaises", invitait fort à propos à une étude en profondeur sur le but de la rencontre.

Mot de bienvenue

Après avoir rappelé les réalisations en perspective de ces délibérations, le R. P. B. Paris, O.M.I., président intérimaire, souhaita la bienvenue à tous les congressistes. Il souligna le haut mérite des organisateurs de ce congrès, en particulier de Mère Supérieure du couvent Jésus-Marie et de ses collaboratrices. Il convenait aussi de rappeler le souvenir du R. F. Justinien qui a tant oeuvré à la cause française et de proposer qu'une messe soit dite à ses intentions. Le Père Paris s'acquitta de ce devoir au nom de tous les congressistes enthousiastes à la suggestion.

Le communiqué de Son Exc. Mgr L. Morin, retenu à Prince-Albert pour affaires urgentes, communiqué dans lequel il exprimait ses regrets de ne pouvoir assister au congrès et formulait des voeux de succès, fut goûté de toute l'assemblée.

Au programme de l'après-midi du 11 novembre, figuraient différents rapports: celui des activités de l'année 1959-60, celui de la représentation à la S.T.F. et celui du Comité des bourses, ainsi que ceux du congrès de l'A.C.E.L.F. tenu à Rimouski l'été dernier et des visiteurs d'écoles, tous très substantiels et qu'il conviendrait de résumer s'ils n'étaient pas si nombreux. Cependant, comme les congressistes possèdent une copie de presque tous ces rapports, ils pourront facilement en continuer l'étude à l'occasion de leurs journées pédagogiques.

La prière valorise l'homme

A 5 h., une messe était célébrée en la chapelle du couvent par Son Exc. Mgr A. Decosse. M. l'abbé J. Bernier, curé de Ferland, donna un vibrant sermon qui aura sûrement des échos dans la vie apostolique de chaque congressiste. L'orateur exposa les différents principes

(Suite à la onzième page)

En Saskatchewan

Le Club des 100 (ACFC)

Voici une consigne de l'ancien délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr I. Antoniutti, qu'aucun Canadien français ne devrait jamais oublier: "Canadiens français, vous avez une **double mission**: la mission de conserver votre héritage religieux et national et la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage et votre devoir de le répandre".

L'ACFC poursuit cette tâche. Elle n'est pas parfaite et elle n'a pas réussi complètement encore, mais elle y met tout son coeur, tout son temps et des milliers de dollars . . .

Toute personne honnête admet que nos écoles ne seraient pas ce qu'elles sont si l'ACFC n'avait pas été là pour les défendre et les sauver, en 1929, par exemple; que nos paroisses seraient bien différentes et peut-être bien désertes si l'ACFC, association catholique, n'avait fait sa part pour y maintenir la foi, l'esprit religieux, les coutumes chrétiennes, les bonnes moeurs . . . ; que notre province même serait autre si l'élément d'expression française avait été englouti, assimilé, éliminé, balayé, anglicisé . . .

Nous devons donc quelque chose à l'ACFC, qui que nous soyons. Nous lui devons la reconnaissance. Nous lui devons une aide morale et financière. Nous lui devons de nous inscrire à son "Club des 100". Nous lui devons infiniment plus que $25.00.

Ne lui refusons pas au moins cela. Que votre sacrifice pour une oeuvre si chère se concrétise par un chèque, soit au secrétariat de l'ACFC, Vonda, Sask., soit à M. l'abbé Roger Ducharme, prêtre, Gravelbourg, Sask.

TROISIEME LISTE

M. Eugène Durette, Debden	25.00
Mme Marguerite Wilbum, Regina	25.00
M. et Mme Joseph Girardin, Regina	25.00
Les RR. SS. Notre-Dame de Chambriac, Ponteix	25.00

TOTAL DE MEMBRES: 38

Le monde du sport

La victoire des Eskimos fruit de leur persévérance

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Si incroyable que cela puisse paraître, les Blue Bombers ne participeront pas à la série finale pour la coupe Grey cette année. L'équipe qui, au dire des experts, devait être capable de remporter la coupe pour les cinq prochaines années à venir a été défaite avant même d'avoir eu l'occasion de tenter sa chance. Les Blue Bombers ont fait à peu près ce qu'ils ont voulu avec le ballon, sauf savoir le retenir à temps et être capables de compter dans les moments opportuns. Mais, malheureusement, les Eskimos ont exploité les faiblesses nouvelles de l'équipe de Winnipeg pour passer aujourd'hui en finale contre Ottawa. Les Rough Riders ont remporté des victoires assez décisives sur leurs adversaires pour être les favoris pour remporter le championnat. Mais la chance qui semblait vouloir leur tourner le dos leur aura fait de larges sourires, tandis qu'elle boudait les Blue Bombers.

N'enlevons rien au mérite des Eskimos. Leur victoire dans la deuxième joute de la série est imputable à leur seule détermination. Les Blue Bombers avec un peu plus de décision auraient pu s'assurer la victoire dans cette joute, mais ils ont sans doute préféré ménager leurs forces, croyant à une victoire facile lors de la troisième rencontre. Mais rien ne vient facilement dans ce bas monde, surtout les victoires dans des joutes de football. Trop confiants, trop certains de leur supériorité, les Blue Bombers ont perdu deux joutes qu'ils auraient dû gagner facilement. Reconnaissons-le, le club de Winnipeg est supérieur à celui des Eskimos dans tous les domaines, sauf peut-être dans celui de la persévérance. Et c'est cette persévérance qui a payé de gros dividendes. Il faudra donc attendre la saison prochaine pour savoir si ce n'est que le hasard qui a été contraire aux Blue Bombers.

A Vancouver!

La joute pour la coupe Grey sera disputée à Vancouver cette année et on verra probablement des foules incroyables envahir le magnifique stadium des Lions. A l'heure où vous lirez ces lignes, la rencontre sera peut-être terminée, ou tout au moins sur le point de commencer. Il est difficile de se faire une opinion sur les deux clubs en présence. Ottawa possède un club capable d'attaquer solidement sur le sol, mais Winnipeg avait aussi une équipe capable d'attaquer sur le sol et pourtant . . . On dit qu'Ottawa possède des joueurs puissants sur la défensive, mais que fait-on de Winnipeg Il est difficile de se former une opinion sur cette joute, car on a l'impression qu'il y a au moins un des deux clubs qui ne devrait pas être là! Si le jeu n'est pas plus spectaculaire que ce qu'il a été dans la finale à Winnipeg, il faudra trouver un moyen pour garder les spectateurs éveillés durant toute la rencontre!

A ce point de vue, la joute Ottawa-Toronto, du moins à la télévision, a été très spectaculaire! On aura rarement vu un club avoir l'air aussi peu capable de se défendre revenir de l'arrière de façon aussi excitante! Les courses spectaculaires n'ont pas manqué et le jeu des arbitres a été lui-même très spectaculaire, même s'il nous a semblé faible à plusieurs reprises. L'uniformisation du système pour arbitrer une joute devrait être mise rapidement au point par le commissaire du football et nous avons l'impression que ce qui est admis dans une ligue ne l'est pas dans l'autre, et que les arbitres, comme ceux de la ligue Nationale, reçoivent peut-être des instructions à cet effet. Quoi qu'il arrive, la joute pour la coupe Grey est un spectacle à ne pas manquer. Ne disposant pas de fonds suffisants pour nous rendre à Vancouver, nous imiterons des millions de Canadiens et nous regarderons la joute devant notre appareil de télévision. C'est un moyen excellent pour ne pas avoir mal à la tête le lendemain et pour épargner des sous. A propos, nous croyons que, cette année, l'Est a des chances de remporter le championnat. Mais souvenez-vous des "impossibles" et des "improbables" de la série finale de l'Ouest.

Les arbitres!

La question des arbitres, dans la ligue Nationale de hockey, a été soulevée dernièrement par plusieurs personnes qui suivent activement le jeu dans ce circuit. Il semble de plus en plus évident, mais qui pourrait le prouver sauf les arbitres, que les révélations de Red Storey sont trop vraies hélas. On se souvient que quand Storey a quitté son poste d'arbitre dans la ligue Nationale, à la suite des critiques de Clarence Campbell, il avait déclaré que les arbitres recevaient des ordres d'être moins sévères à la dernière période qu'à la première, de laisser même passer certaines infractions mineures afin de ne pas ralentir le jeu. Il semble que, cette saison, en plus de suivre ces instructions à la lettre, les arbitres aient reçu l'ordre d'égaliser les chances, si on peut dire, en annulant une punition par une autre. Le président Clarence Campbell ne fait aucun effort pour nier ces accusations et elles deviennent de plus en plus troublantes.

Nous croyons qu'il y va de l'intérêt du hockey que le règlement soit appliqué uniformément durant trois périodes. Il y va aussi de l'intérêt du hockey que les punitions soient décernées au "mérite" et non de façon à mieux équilibrer le jeu. Il va falloir aussi, et dans le plus bref délai, que l'on change les règlements quand une bataille commence! Il est ridicule de punir le joueur qui a été attaqué et qui se défend, au même titre que le joueur qui attaque. C'est une façon de faire mériter une punition de cinq minutes à un bon joueur et nous croyons que le règlement peut causer un tort considérable aux meilleurs joueurs de la ligue. Nous avons souvent vu Stan Mikita provoquer des joueurs comme Béliveau, H. Richard, Maholovich, Howe et bien d'autres dans le simple but de leur faire attraper un cinq minutes. Quelques joueurs ne mordent pas, mais dans le feu du jeu, plusieurs sont des victimes faciles pour ces tactiques déloyales. Qui verra à faire changer les règlements, si ce n'est le président Campbell lui-même?

Gilles Crevier (Jacques Zouvi) et son épouse, Stéphanie (Mariette Duval), deux nouveaux personnages qui ont récemment fait une entrée dramatique à la Pension Velder, de Robert Choquette. L'histoire de cette starlette de la télévision et de son mari, bachelier en pharmacie, fera le sujet d'une nouvelle intrigue du téléroman que l'on peut voir au petit écran de CBWFT (canal 6) tous les lundis soirs, à 9 h.

Au poste CBWFT

SAMEDI 26 NOVEMBRE

3.00—Fon Fon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Le Club des Autographes
8.15—Opinions
8.45—Où chante l'alouette
9.00—Long métrage "Tempête sur le désert"
10.30—Théâtre Errol Flynn
11.00—Long métrage "Réseau Clandestin"

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—5,000 ans d'Egypte
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Roi de la jungle
6.00—Défi au danger
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Du coq à l'âne
9.30—Théâtre du dimanche
10.30—Premier plan
11.00—Courrier du cinéma

LUNDI 28 NOVEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boite à surprises
6.00—Opération mystère
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Télédisques
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Tribune libre
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "Malaria"

MARDI 29 NOVEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boite à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '60
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Ici Interpol
10.30—Récital
11.00—Reportage

MERCREDI 30 NOVEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boite à surprises
6.00—Les Boucaniers
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Le point d'interrogation
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "Soeur Angelica"

JEUDI 1er DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boite à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Sur le vif
8.00—Clef de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Le petit rat de l'opéra
9.30—Les grands spectacles
11.15—Long métrage "Paris"

VENDREDI 2 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—CF-RCK
5.30—La boite à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International
10.45—Abat de rigueur
11.00—Cinéma "La lettre"

L'Eglise et l'affaire de "Lady Chatterley . . ."

LONDRES — Après l'Eglise anglicane, l'Eglise catholique vient, à son tour, de prendre position dans l'affaire de l'"Amant de Lady Chatterley", le célèbre roman de D. H. Lawrence, dont la publication a été autorisée par la cour d'Assises de Londres.

Prêchant à la cathédrale de Westminster, Mgr Gordon Wheeler a notamment déclaré, sans toutefois citer expressément le roman de Lawrence: "Ce n'est pas parce que la loi laïque estime que certains livres peuvent être vendus au public qu'il faut en conclure qu'ils sont d'une lecture convenable pour les jeunes, ni même pour des hommes et des femmes dont la conscience est formée par la loi morale et par les enseignements chrétiens sur le caractère sacré du mariage et de la vie de famille".

Le Dr Fisher, archevêque de Cantorbery, avait rappelé, de son côté, que "l'adultère restait un péché grave" et avait blâmé l'évêque anglican de Woolwich, pour avoir témoigné à décharge au cours du procès intenté aux éditions Penguin.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.

Chemin Privé

Le téléthéâtre de Radio-Canada présentera, le jeudi 1er décembre à 9 h. 30 p.m., au réseau français un texte de Guy Dufresne intitulé "Chemin privé".

Ce drame qui se déroule dans la vallée du Richelieu met en scène un ingénieur américain et une famille établie sur une ferme. Il s'agit en fait d'une refonte de la pièce "Le cri de l'engoulevent" que Guy Dufresne avait présenté au début de l'année sur l'une des scènes montréalaises. Précisons cependant que l'auteur a dû récrire presque entièrement l'oeuvre théâtrale pour en faire une oeuvre télégénique.

Les personnages de "Chemin privé" sont attachants et l'intrigue habilement menée par Guy Dufresne. L'histoire raconte comment l'agrandissement d'une usine de filature éveille dans l'esprit des fermiers environnants l'espoir d'un coup d'argent. Car l'usine se propose d'acheter du terrain. L'aînée de la famille Déchênes, Gabrielle, devient amoureuse d'un ingénieur-conseil américain qui par conscience professionnelle recommande aux dirigeants de l'usine de s'agrandir ailleurs que sur la terre du père Déchênes.

Arts et Lettres

L'émission "Arts et Lettres" revenait à l'horaire du réseau français de télévision (CBWFT) le 19 novembre dernier à 8 h. 15 p.m.

Cette année, "Arts et Lettres" est consacrée au roman canadien. On y étudiera son contenu et ses divers aspects, et plus particulièrement, le caractère des personnages qu'on retrouve dans la littérature canadienne.

Les participants réguliers sont Mlle Jeanne Lapointe et MM. Arthur Tremblay, Jean Lemoyne et Robert Elie.

Les deux prochaines émissions seront, comme le fut la première, consacrées à l'Univers des personnages de Gabrielle Roy, gens simples et courageux de la petite bourgeoisie qu'elle dépeint dans une langue pleine de poésie.

Tenant compte des modifications à l'horaire de CBWFT pour le dimanche précédent, les émissions suivantes, du 27 novembre, seront contremandées: "Concert" (3 h.), "Frontières de la Science" (5 h. 30) et "Festival Premières Armes" (6 h.). Les émissions remplaçantes seront, dans le même ordre: "5,000 ans d'Egypte", un documentaire historique sur l'Egypte ancienne et les monuments qu'elles nous a légués; "Le Roi de la jungle", émission d'aventures dont les jeunes surtout sont friands; et "Défi au Danger", autre série connue, qui traitera des Chasseurs du Viet Nam.

Le même jour à 9 h. 30, un Théâtre d'une heure remplacera les émissions "Pique Atout" et "Temps Présent". "Théâtre du dimanche" sera présenté alternativement avec les émissions précitées, et constituera une heure de divertissement que personne ne voudra manquer.

A l'affiche, le 27 novembre: "Au fil de la mémoire", de Marian André Czerniecki. Cela se passe en Allemagne, à la veille de la déclaration de la Deuxième Guerre mondiale . . . dix ans après qu'un forcené nommé Adolph Hitler vint au pouvoir. Les gens qui y prirent part se nommaient Kleinerman; une famille allemande de la classe moyenne, des petites gens. M. Kleinerman, qui était Juif, avait deux enfants, deux fils, et bien que leur mère était Allemande, leur vie n'était pas aussi facile et simple qu'il l'aurait toujours voulue. M. Kleinerman décida qu'il devait quitter le pays. Mais l'évasion avec toute une famille n'était pas chose aisée, et le "départ légal" était réservé à ceux seulement qui avaient les moyens d'acheter leur liberté avec de fortes sommes . . .

"Le paradis des pilotes perdus", une nouvelle histoire à suivre, prendra l'affiche à compter du lundi 28 novembre à 6 h. 30.

Quand un avion fait un atterrissage forcé au Sahara, il s'ensuit bien des heures d'angoisse et des drames de conflits humains. Ce drame de Georges Lampin mettra en vedette Michel Auclair et Henri Vidal.

"Histoire à suivre est présentée du lundi au samedi à 6 h. 30.

Paris-Tokyo sur le pouce

"Pays et merveilles" nous ramènera pour une troisième fois, le mardi 29 novembre, à 9 h. 30 p.m., M. et Mme Roch Demers, jeune couple montréalais qui a accompli le voyage fantastique de Paris à Tokyo sur le pouce.

Au cours de deux émissions précédentes, M. et Mme Demers nous racontaient leurs aventures et la vie qu'ils ont menée dans chacun des pays qu'ils ont traversés, recevant l'hospitalité tantôt des Persans, tantôt des Iraniens, des Indiens, etc.

Invités de nouveau à la télévision, ils parleront, cette fois, du Japon, des principales villes qu'ils ont visitées et en particulier Tokyo, terme de leur voyage.

"Joindre les deux bouts"

Après s'être penchée sur le budget de la pharmacie, celui du pêcheur et du cultivateur, "Joindre les deux bouts" étudiera, le mercredi 30 novembre, à 9 h. 30 p.m., le budget d'une province ou plus précisément la géographie économique du Québec.

Les provinces ou les pays, tout comme les individus, peuvent avoir des difficultés à joindre les deux bouts. Se basant sur le Québec, on se demandera ce qu'est une province riche et si l'on peut considérer comme telle la province de Québec. Est-elle plus riche que l'Ontario? Quelles sont ses ressources, ses principales industries, son capital humain?

Pour répondre à toutes ces questions, les reporters de "Joindre les deux bouts" intervieweront l'homme de la rue. Puis, Jean-Paul Lefebvre animera une discussion entre MM. Pierre Harvey, Guy Hamel, de la Fédération de l'U.C.C. de Québec, Maurice Chartrand, de la Chambre de Commerce de Montréal, et Roland Martel, représentant du Syndicat de l'Aluminium d'Arvida.

Nos longs métrages

Le lundi 28 novembre, à 10 h. 30: "Malaria" mettra en vedette Sessue Hayakawa, Mireille Balin et Jean Dumesnil dans un drame qui raconte comment un indigène défend son maître, mari d'une très jolie femme.

Le mercredi 30 novembre, à 10 h. 30: "Soeur Angélica", mélodrame de Raphaël Marchent avec Tilda Thamar et Marion Mitchell. Abandonnée, une jeune fiancée se fait religieuse hospitalière. Elle devra lutter toute sa vie contre la tentation de revenir à l'homme qui l'a délaissée.

Le jeudi 1er décembre, à 11 h. 15 (environ): "Paris", une comédie sentimentale, mettra en vedette Harry Baur et Renée St-Cyr. Amours d'une jeune fille pauvre pour un riche bourgeois.

Le vendredi 2 décembre, à 9 h.: "Pain, amour et jalousie" mettra en vedette Vittorio de Sica et Gina Lollobrigida dans une comédie de Comencini. Amours contrariés d'un chef de police et d'un gendarme-à-pied pour une sage-femme et une beauté du village.

A 11 h.: "La lettre", un drame psychologique de William Wyller avec Bettie Davis et Herbert Marshall.

Bonne tenue

Un gentil petit garçon avait l'habitude de dire ses prières juste avant de se mettre au lit.

On le conduit pour la première fois à l'église. Quand tous les fidèles s'agenouillent, il demande:

— Dis, Maman, qu'est-ce qu'ils font?

— Mais ils vont dire leurs prières.

Alors le petit, après avoir jeté un coup d'oeil autour de lui:

— Comment? Avant de se mettre en pyjama?

* * *

Un Ecossais entre dans une librairie.

— Avez-vous l'ouvrage: "Comment devenir millionnaire en trois mois"?

— Oui, je vous l'emballe?

— Une minute, pourriez-vous me le louer?

— Le louer? . . . Pendant combien de temps?

— Pendant trois mois . . .



Fête à Duck Lake en l'honneur du cinquantenaire du "Patriote"

Le Patriote de l'Ouest a vu le jour à Duck Lake, le 22 août 1910. Ses cinquante années d'existence sont autant de victoires sur l'incendie, la crise économique, le manque de personnel, les distances. Malheureusement cette histoire n'a jamais été écrite. A l'occasion des fêtes à Duck Lake, nous offrons l'esquisse qui paraît sur cette page, dans l'espoir de la voir compléter par ceux qui peuvent puiser dans leurs souvenirs ou dans les archives.

Ce journal **La Liberté et le Patriote** a été créé le 23 avril 1941, par la fusion de **La Liberté** de Winnipeg et du **Patriote de l'Ouest** de Prince-Albert. Mais, après 21 ans de ce mariage, les Canadiens français du Manitoba ne parlent encore que de **La Liberté** et les gens de la Saskatchewan se contentent de dire **Le Patriote.** Cela est vrai même dans le cas de compatriotes qui changent d'une province à l'autre et y demeurent pendant longtemps.

C'est dans ce sens que les patriotes de la Saskatchewan célèbrent cette année le jubilé d'or de leur journal **Le Patriote.** Pour eux l'histoire de leur hebdomadaire se divise tout simplement en deux parties: **Le Patriote de l'Ouest** avant la fusion, 1910-1941, et **Le Patriote,** après la fusion, 1941-1960.

C'est peut-être le moment de se demander quel sera le titre du troisième chapitre dans cette histoire héroïque. La célébration du jubilé peut, en effet, donner lieu à de légitimes réjouissances et à l'expression de remerciements bien mérités. Elle peut aussi faire revivre les leçons du passé afin de donner aux perspectives d'avenir leur juste mesure. Il a fallu certainement plus de courage dans le passé lointain pour lancer des oeuvres qu'il n'en faut aujourd'hui pour les maintenir et développer. Cinquante années de service proclament au moins que ceux qui disaient en 1910, "il n'y a rien à faire", avaient tort.

La fondation

Les commencements du **Patriote** ont ceci de particulier que ceux qui en ont eu la gloire n'étaient de fait que des initiateurs. Dieu sait cependant que les démarreurs ont leur mérite. Le principal de l'école St-Michel de Duck Lake, le R. P. Ovide Charlebois, O.M.I., fonda l'hebdo à Duck Lake, le 22 août 1910, mais il était nommé évêque le 8 du même mois, ce qui a dû bien vite accaparer toute son attention. Grâce à l'insistance d'un co-fondateur, M. l'abbé Pierre-Elzéar Myre, de Marcellin (et plus tard de Batoche et Ste-Rose-du-Lac), le R. P. A.-G. Morice, O.M.I., avait été convoqué du Manitoba comme rédacteur du journal qui était considéré comme "un point de ralliement, un phare qui pût guider les colons, un lien qui les tînt forts par l'union". L'établissement passa au feu le 16 novembre 1910.

Heureusement la continuité était assurée par l'arrivée du R. P. Achille Auclair, natif de St-Hyppolite de Wotton, jeune Oblat ayant cinq ans de prêtrise, qui avait manifesté son penchant pour le journalisme comme fondateur de l'**Etincelle** d'Ottawa. Il déménageait avec le **Patriote** à Prince-Albert en 1913 et mania la plume et parfois le plomb dans ce métier jusqu'en 1928, alors qu'il fut transféré à Edmonton, au service de **La Survivance.** Il revint à Prince-Albert en 1942 et y mourut subitement le 1er octobre de l'année suivante. Un successeur écrivait de lui: "L'on peut affirmer qu'il fut l'un des bâtisseurs de l'édifice français dans l'Ouest" et "Le Père Auclair a fait du **Patriote** le centre, l'âme de la résistance française dans la province".

A l'occasion du dixième anniversaire du **Patriote,** M. Omer Héroux, lui-même, n'a pas craint de décrire le journal en ces termes: "Le roi des hebdomadaires français au Canada". On lui attribue le crédit pour l'ardeur des associations, l'assistance aux congrès, l'entente parmi les éléments divers au point de vue politique, la compréhension des compatriotes du Québec.

Travail pénible

M. Donatien Frémont, qui fit ses premières armes comme journaliste, au service du **Patriote,** pendant sept années, de 1916 à 1923, en préparation de ses 18 années comme rédacteur de **La Liberté,** a révélé certains incidents qui démontrent bien le prix qu'il fallait payer pour assurer la survie de ce journal.

Sa chambre à coucher étant séparée de l'atelier par un plancher assez mince, il se faisait réveiller de temps en temps par l'opération d'une linotype, au rez-de-chaussée. Une enquête discrète révéla que le Père Auclair, ayant terminé son travail de rédaction, s'était transformé en linotypiste et composait sa propre copie à la place de l'ouvrier. Une autre fois, incapable de trouver un compositeur français, les rédacteurs se sont vus obliger de recopier toutes les chroniques à la machine et de corriger les épreuves minutieusement, car l'ouvrier ignorait totalement les règles élémentaires de la coupe des syllabes. M. Frémont maniait souvent le plomb pour la mise en pages, plutôt que de se fier à l'artisan anglais. La semaine de 44 heures était chose inconnue.

L'importance que des personnes autorisées attribuèrent au **Patriote** ne laisse pas soupçonner les difficultés qui se dressèrent sur son chemin. Le R. P. Adélard Dugré, S.J., lors d'une conférence patriotique à Trois-Rivières, s'est écrié sans hésitation: "**Le Patriote de l'Ouest,** l'un des journaux français les mieux rédigés de notre pays, suscite les associations nationales, maintient l'enseignement du français à l'école, assure au collège un nombre suffisant d'élèves . . ." Les mots "phare", "clairon", "citadelle" reviennent dans son texte et il loue ce "courage tranquille qui ne recule pas devant des difficultés apparemment insurmontables". M. Héroux, plus tard, s'est exprimé en termes semblables au sujet de "l'une des armes les plus puissantes" de la survivance, en concluant: "La presse, c'est l'oeuvre qui accote toutes les autres".

Agent de liaison et source de mots d'ordre, le journal a certainement joué un rôle principal dans la création et la promotion d'un esprit de corps sans lequel le groupe canadien-français de la Saskatchewan aurait succombé à l'émiettement fatal. Sa lutte contre la tyrannie du gouvernement Anderson aurait à elle seule justifié tous les sacrifices.

Evêque solliciteur

Et des sacrifices, il y en avait. Celui des Pères et de leurs collaborateurs, peu nombreux qui donnèrent sans compter leur temps, leur énergie, leur talent, leurs connaissances, pour le bien de l'oeuvre. Quels dévouements cachés dont on ne retient que quelques noms: les Auclair, les Langlois, les Tavernier, les Panhaleux, les Tessier, les Valois, les Morrier, les Frémont, les Denis, les Jutras, et combien d'autres!

Les Prud'homme aussi. Car, au mois de janvier 1925, les fidèles du Québec ont assisté à ce spectacle assez rare d'un jeune évêque qui s'est fait solliciteur d'abonnements. Dans un effort désespéré et peut-être imprudent pour boucler le budget, on offrait des abonnements à vie aux bienfaiteurs du Québec, au prix de $25.00 et aux institutions au prix de $100.00. Obligations que la banqueroute devait effacer un jour. .

La répartition de la population française en deux groupes, celui du nord et celui du sud, suscita des problèmes (autrefois comme aujourd'hui). Ainsi le jubilé d'argent du journal a été marqué par la fondation d'un concurrent à Gravelbourg, "La Vie Catholique", organe de l'Action Catholique, destiné dans l'esprit de ses fondateurs à devenir l'organe hebdomadaire diocésain. Cet éparpillement des forces, sans lendemain, mais déconcertant, n'aida pas **Le Patriote.**

Les lecteurs de **La Liberté** de ce temps remarquèrent avec surprise que le journal manitobain cultivait le champ de son voisin et se proclamait doucement l'hebdomadaire de l'Ouest. Le Manitoba et l'Alberta avaient d'autres journaux, avant la fondation de **La Liberté** et du **Patriote,** par exemple **Le Manitoba** de St-Boniface et **L'Union** d'Edmonton. Ce dernier était entré en conflit avec l'Association nationale, cependant, et plus tard, le 16 novembre 1928, **La Survivance** a vu le jour.

Noble mission et misères

C'est M. Héroux encore qui, en 1923, avait le mieux décrit la noble mission et les misères de ce genre de presse. Voici deux paragraphes, tirés d'un article dans **Le Devoir** lors du dixième anniversaire de **La Liberté:**

"**La Liberté** a été, depuis dix ans au Manitoba, comme le **Patriote** dans la Saskatchewan, comme **Le Droit** dans l'Ontario et **L'Evangéline** en Acadie, le lien des divers groupes français, le porteur des mots d'ordre nécessaires, l'aiguillon des courages, l'énergique soutien des bonnes volontés . . .

"Ce n'est pas à dire, hélas! que l'âge d'or soit arrivé pour des journaux comme **La Liberté, Le Patriote, Le Droit** ou **L'Evangéline.** Le nombre des clairvoyants qui se rendent un juste compte de la nécessité et de l'urgence des oeuvres de presse est encore beaucoup trop petit, et les obstacles auxquels il se faut heurter restent hauts et nombreux. Par sa définition même, le journal qui se dévoue à la défense des intérêts religieux et nationaux se prive de toute une série de ressources qui vont alimenter la caisse de ses concurrents: aide directe ou indirecte des partis, concours d'intérêts financiers importants, exploitation de la nouvelle à sensation, qui garde pour tant de gens un si vif attrait. Il dresse fatalement contre lui de puissantes inimitiés et, même dans les milieux qui lui devraient être naturellement favorables, beaucoup sont plus facilement enclins à lui tenir compte de ses erreurs ou de ses oublis accidentels que de ses services habituels.

"Mais, enfin, il existe aujourd'hui une atmosphère plus favorable au mouvement, il existe des hommes et même des groupes qui sont prêts à s'y dévouer."

La crise économique

Même dans les meilleures conditions le travail du journaliste est très fatigant. La recherche et le choix des nouvelles ressemblent à la pêche des Apôtres. Ils pouvaient travailler toute la nuit sans rien prendre. Ou bien ils pouvaient remplir leurs filets à craquer. Ensuite il y a la tâche délicate qui consiste à renvoyer des poissons dans la mer. La possibilité d'erreur est vertigineuse. Autant vouloir attraper les flocons de neige dans une poudrerie que de réussir à empêcher toutes les fautes possibles dans un journal.

Ces difficultés se multiplient quand le personnel n'est pas assez nombreux, ni pas assez reposé. Un journal sérieux doit ajouter le fardeau d'un commentaire précis et autorisé sur les événements en cours. Quand l'annonce et le tirage font défaut, les moyens manquent pour entretenir les classeurs, si utiles pour les recherches. De plus, ceux qui se dévouent à ce métier dans le but d'aider une cause savent que peu de leurs collègues comprennent leurs problèmes. Tout cela fait ressortir davantage le mérite des prêtres et laïques qui ont fait vivre **Le Patriote** pendant 20 ans.

Mais à partir de 1929 il devenait de plus en plus difficile de tenir le coup. Ce fut l'époque des "Dirty Thirties" où les entreprises les plus solides périclitaient. Les maigres revenus du côté de la publicité et de l'abonnement/ diminuaient de jour en jour.

Années critiques

M. Jean-Baptiste Lemieux, qui travaillait dans l'atelier de la Bonne Presse Ltée à partir de 1930 et qui surveille aujourd'hui la rotative de **La Liberté et le Patriote,** se souvient encore de ces jours héroïques, quand, employé, il vivait sous le même toit que les journalistes Oblats, la table commune faisant partie de ses gages.

L'idée de la fusion des trois hebdomadaires de langue française de l'Ouest aurait peut-être germé un jour ou l'autre afin de concentrer leurs forces, et profiter des moyens de communications plus rapides. La crise économique a fait fleurir l'idée sous la consigne de vie ou de mort. Vers l'année 1940 surtout le projet devenait plus urgent par suite de la détérioration de l'équipement dont disposait **Le Patriote.**

La fusion fut décidée à l'occasion d'une réunion à Winnipeg le 23 octobre 1940 avec l'appui unanime des autorités Oblates, des évêques, des Associations et du personnel. **Le Patriote** y apportait environ 1,450 abonnements payés. Dans l'esprit des organisateurs ce fut une juxtaposition d'entreprises, ayant tous les avantages d'efforts en commun, sans nuire au rôle distinctif de chaque participant. Le R. P. J. Valois demeura à Prince-Albert comme responsable, gérant de l'imprimerie, promoteur des abonnements et collaborateur à la rédaction. Toutes les autres opérations de **La Liberté et le Patriote** étaient centrées à Winnipeg.

Les vingt ans qui se sont écoulés depuis la fusion des journaux du Manitoba et de la Saskatchewan se divisent en deux parties égales. De 1941 à 1950, les fruits de l'effort conjoint étaient de plus en plus évidents, la publicité augmentait; les propagandistes, multipliés par les Pères Oblats, parcoururent avec succès les deux territoires; des nouvelles et des commentaires en abondance assurèrent aux deux groupes un service d'information et de direction impressionnant. La courbe des déficits diminuait d'une façon encourageante.

Pendant ce temps, le journal exerçait son influence décuplée pour obtenir la fondation de postes de radio et pour éclairer davantage les compatriotes de l'Est sur la vie canadienne-française dans l'Ouest. M. Frémont n'a pas eu la chance de jouir de ces améliorations, car il s'est éloigné vers Ottawa dès le commencement de la guerre. Une équipe dévouée le remplaçait, ayant à sa tête le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., homme dynamique, habile et d'un zèle intarissable.

La prospérité d'après-guerre a commencé à ralentir vers le mi-siècle, et la concurrence d'autres moyens de communication pour l'attention des lecteurs et pour une part des budgets publicitaires ralentissait le progrès du journal. En même temps, les frais de production de toutes sortes augmentèrent à vue d'oeil, le coût du papier-journal a quadruplé en dedans de dix ans. Les mouvements de la population rendaient la propagande progressivement plus difficile et plus coûteuse, et les Pères, préposés à ce travail, devaient se consacrer à d'autres oeuvres. L'apport de la Saskatchewan à l'oeuvre commune baissait d'une année à l'autre au point de vue publicité, abonnements, rédaction et appui organisé.

La situation du **Patriote** est encore deux fois mieux qu'en 1940, les chroniques et les rapports de congrès, ainsi que la publication des listes de concours, se maintiennent merveilleusement. Les séminaristes-propagandistes ne cessent de raconter des expériences réconfortantes.

Mais les temps sont changés et il semblerait opportun de rechercher une autre solution apte à allier les avantages de la collaboration et ceux de l'autonomie. Le temps est venu de faire appel encore une fois à la vision et à l'énergie qui ont présidé au lancement des journaux des Prairies il y a 50 ans.

A 50 ans, l'aîné des journaux des Prairies a surmonté tous les obstacles imaginables et a fait un bien énorme pour la foi et la culture française. C'est la meilleure garantie que l'avenir est à ceux qui luttent, que des hommes convaincus peuvent, avec l'aide de Dieu, contrôler leur propre destin. Pour le moment, l'on peut et l'on doit discuter des meilleurs moyens à prendre pour faire face aux problèmes qui s'annoncent. Mais si, sur ce point, la meilleure ligne de conduite n'est pas claire, la fin à atteindre demeure brillante et attrayante comme le soleil qui brille à travers le brouillard.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3416

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Billet du vendredi

Le poète Jean Moréas, né Papadiamantopoulos

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le poète français Jean Moréas, qui était Grec comme le célèbre peintre espagnol connu sous le nom de Greco, quitta ce monde en 1910, il y a cinquante ans. Comme le Greco vécut et mourut à Tolède, Moréas vécu les trois-quarts de sa vie et décéda à Paris. Né à Athènes, où son père était juge à la cour suprême, il s'appelait Papadiamantopoulos. Ce qui eût été un peu long au dos et sur la couverture d'un livre.

C'est pourquoi il prit un pseudo, estimant d'ailleurs que pareil **nombre,** comme disent les Espagnols, eût donné une curieuse idée d'un écrivain français. Car Moréas apprit le français dès son enfance, s'éprit dès lors des lettres de France, de sa poésie en particulier, qu'il connaissait sur le bout du doigt.

Il avait à sa disposition une bibliothèque de plusieurs milliers de volumes, parmi lesquels les poètes du pays qu'il admirait, des origines à son époque. C'est-à-dire vers les 1880-85, car il avait vu le jour en 1868. Ce qui signifie qu'il mourut jeune, à 42 ans.

Il laissa quand même une oeuvre qui compte, où l'on trouve les sources de la littérature qui allait suivre, en particulier de ce néo-classicisme qui se fait jour dans Baudelaire, et dont l'apôtre par excellence fut Charles Maurras. Comme dit Strowski, "il est mort au début d'une nouvelle école qu'il a prévue, à qui il a donné par avance des modèles. Il a été un témoin et un exemple, plutôt qu'un maître, mais un noble témoin et un bel exemple."

* * *

Athénien de naissance, Parisien par choix, Moréas fut d'abord l'un des prophètes les plus enthousiastes du symbolisme, pour revenir peu à peu à la tradition classique. Dès 1890, il fondait l'Ecole Romane, de concert avec Maurras, Maurice du Plessys, Raymond de la Tailhède, Ernest Raynaud. Des noms qui ne sont pas quelconques, pour qui est au fait de l'histoire des lettres.

Mais il avait pratiqué auparavant le vers libre, le charme de l'impair dans des sonnets de neuf ou onze syllabes, le symbolisme musical si cher à Verlaine, les stances à la manière de l'Américain Walt Whitman, dont on décèle l'écho chez Paul Claudel. A l'exemple d'Henri de Régnier, gendre de Hérédia, lui aussi de la même filiation, il évolua de jour en jour vers les formes du classicisme. Il brûla comme lui ce qu'il avait adoré, sans le dire trop haut, laissant à son oeuvre seconde manière le soin de le révéler. "Mon instinct, écrivit-il plus tard, n'avait pas tardé à m'avertir qu'il fallait revenir au vrai classicisme et à la vraie antiquité ainsi qu'à la versification traditionnelle la plus sévère. Et en plein triomphe symboliste, je me séparai courageusement de mes amis".

On ne pouvait attendre moins d'un Grec dans l'âme, pour lequel l'ordre et la mesure sont en art, plastique ou autre, les premières vertus. C'est à la période de son renouveau qu'appartient un quatrain comme le suivant, antérieur à ses **Stances:**

O mer immense, mer aux rumeurs monotones,
Tu berças doucement mes rêves printaniers;
O mer immense, mer perfide aux mariniers,
Sois clémente aux douleurs chastes de mes automnes.

* * *

En dehors de celle acquise dans l'ambiance paternelle, Moréas possédait une culture remarquable, ayant étudié en Allemagne et en Italie, avant de choisir la France comme terre d'élection.

Il débuta dans une petite feuille, **Nouvelle rive gauche,** et dès 1884, à l'âge de dix-huit ans, publia **Les Syrtes,** que suivirent deux ans plus tard **Les Cantilènes.** En 1891, son **Pèlerin passionné** marque un brusque retour en arrière, comme le note encore Strowski, lequel va jusqu'au moyen-âge ou presque. Strowski d'ajouter: "C'est un recueil d'une étonnante virtuosité. Vers sans rimes, vers assonancés, vers romantiques. Moréas y manie toutes les sortes de versification avec une maîtrise extraordinaire."

Après sa période **école romane,** qui nous vaut en 1894 son **Eryphile, suivie de quatre Sylves,** il se sent lui même tout à fait, c'est-à-dire classique jusqu'à la moelle, fils lointain d'Horace, de Virgile, d'Homère. C'est de ce moment qu'il publie ses fameux livres des **Stances,** dont deux paraissent en 1899, quatre en 1901 — lesquels ne se trouvent pas de nos jours avec facilité.

Sur la fin, il était devenu d'une vanité et d'une fatuité qui désarmaient, tant elles paraissaient inconscientes. Il méprisait un peu Verlaine, ne voyait en Mallarmé qu'un traducteur d'anglais, disait barbare la musique de Beethoven. Mais il restait digne, hautain, propre dans ses vêtements râpés. Un vieux gentilhomme du Péloponnèse, comme disait Barrès.

L'ILLETTRE.



Le caractère international de la culture française a été bien démontré au congrès mondial de la presse catholique qui eut lieu à Santander, Espagne, cet été. Les principaux discours furent donnés en français et, parmi les congressistes non-espagnols, c'était la langue commune de conversation. Sur la photo l'on voit à l'occasion de la réception du nonce apostolique, de gauche à droite, deux secrétaires, deux délégués italiens, le nonce, Mgr Ildebrando Antoniutti (ancien délégué apostolique au Canada), les délégués ukrainiens (en arrière) et le R. P. R. Durocher, O.M.I., de Winnipeg, qui tous parlaient aisément le français.

☆ ☆ ☆

AU PAYS DE MES COUSINS

par le R. P. Raymond DUROCHER, O.M.I.

— XI —

La France internationale

La France est le principal centre d'intérêt des Français, selon trois degrés ascendants d'intensité: mon foyer, ma région, Paris.

Le premier amour se manifeste indirectement du fait que la maison paternelle est presque impénétrable aux étrangers, les fêtes domestiques (par exemple, les baptêmes) sont chômées, les parents cherchent à assurer une carrière confortable à leurs enfants par des études dispendieuses et, enfin, la législation sociale a une tournure fortement familiale.

L'attachement régional est une question d'accent linguistique, de patriotisme féroce, de nourriture caractéristique et de méfiance à l'égard de la capitale. Commander un cointreau dans certaines régions est un faux pas, car il y a une liqueur locale. Le Canadien de langue française se rend compte bientôt que chacun de ceux qui le rencontrent essaie de deviner sa terre d'origine en France. Et les régionalistes hochent la tête souvent en lisant les nouvelles de Paris, et ils commentent ainsi: "Il va falloir que nous allions y mettre de l'ordre".

Mais ils savent que tous les chemins, ainsi que toutes les routes de la S.N.C.F. (Société Nationale des Chemins de Fer) rattachent le pays à Paris, comme autant d'artères qui concentrent les richesses régionales dans la tête et les ramènent ennoblies. A Paris, chaque région se retrouve à l'Assemblée, dans les services publics, dans les musées, dans les restaurants, et tous y font la fusion lumineuse qui s'appelle l'esprit de France. Ce n'est pas par hasard que "Le Tour de France" s'achève au Bois de Boulogne!

Il est remarquable comment un peuple aussi chauvin peut être en même temps, et de plus en plus aujourd'hui, un peuple à l'esprit international. Paris a toujours été un centre mondial d'études et d'activités intellectuelles. Au simple point de vue religieux, il est frappant que la cathédrale de Chartres est considérée (même par **Time**) comme la plus belle église du monde. Paray-le-Monial est le centre mondial de la dévotion au Coeur de Jésus; Lourdes est le centre de pèlerinage d'importance mondiale à la Vierge Marie. A Lisieux, l'on vénère la patronne des Missions catholiques universelles et à Lyon l'on rappelle Pauline Jaricot et ses collobaratrices qui lancèrent ce qui devint la Propagation de la Foi. Le Canada parmi d'autres pays connait l'ardeur de nombreux missionnaires et la générosité de leurs bienfaiteurs de France.

Ces quelques indices d'un esprit international peuvent être multipliés de nos jours. En effet, par une politique éclairée à l'égard de ses colonies, la France est devenue une mère patrie entourée d'une foule de pays français, indépendants et amis. De plus, le Marché Commun, qui intègre la puissance industrielle de six pays européens et qui abat les murs douaniers, est connu et hautement approuvé par de larges secteurs de la Communauté française. C'est en réalité une des principales causes de la prospérité générale et les Français, perspicaces, le savent. Finalement, si New York a l'honneur de posséder le centre politique du monde, l'Organisation des Nations unies, c'est à Paris, à l'ombre de la Tour Eiffel, dans un édifice aux lignes des plus modernes, que loge l'U.N.E.S.C.O., l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture. Dans cette ruche cosmopolite, la France tient visiblement la première place.

Le VIe Congrès mondial de la Presse catholique qui s'est déroulé cette année à Santander, en Espagne, a mis en évidence ce rayonnement international français. Santander est une petite ville sur la côte nord-ouest de la péninsule, à quelque 200 milles de la frontière française. Située sur une baie, elle attire en été presque tout le corps diplomatique du pays et possède en conséquence de splendides hôtels et même une université estivale, endroit idéal pour un congrès international. Effectivement 400 délégués de 28 pays ont bravé les chemins montagneux pour s'y rendre et les Espagnols de la mère patrie aussi bien que de l'Amérique latine comptaient pour un tiers des présences en témoignage de leur fierté.

Mais la lettre du Saint-Siège qui a été lue au début des délibérations était en français et les pauvres Latins se voyaient obligés, chez eux, et dans un pays Basque par-dessus tout, à se servir d'écoutes et d'entendre une traduction simultanée du message, ainsi que firent les Américains, les Allemands et les Italiens. A cause de leur nombre, la plupart des conférences et des conversations au cours du congrès favorisèrent l'Espagnol, mais encore dans les communications personnelles avec les congressistes d'autres pays, il fallait ordinairement avoir recours au Français.

Vint cependant un jour de triomphe. Tous les délégués ont été amenés en autobus, voir les grottes d'Altamira et les gloires sculptées de Santillana del Mar, berceau de la vieille Castille. Cette excursion devait se couronner par une audience avec le nonce apostolique à l'Université de Comillas (1,000 séminaristes de toutes les nations) et une collation dans le palais du Marquis de Comillas. Les délégués se réunissent enfin dans l'ancienne salle de communauté de l'Université: le nonce, Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti (ancien délégué apostolique au Canada), arrive, sort des feuilles et débute une vibrante allocution en français. Cette fois-ci, il n'y eut même pas de traduction sur place et les Espagnols devaient demander aux confrères d'en préciser certaines mises au point. Le protocole a été suivi jusqu'au bout. M. Raimondo Manzini, directeur de l'Osservatore Romano et président intérimaire, a prononcé le discours de clôture, non pas en italien, mais en français. Naturellement le secrétaire général de l'Union Internationale de la Presse Catholique est un Alsacien, dont la langue maternelle est le français, sans nuire à sa compétence en allemand, en italien et en anglais. M. J. Dubois-Dumée, prédécesseur du Père Gabel et directeur de la revue Informations catholiques internationales de Paris, représente la presse catholique auprès des Organisations Catholiques Internationales.

L'influence française n'est pas seulement une question de langue. Le thème de ce congrès, par exemple, fut "La Presse catholique, trait d'union entre les peuples". Le sujet représentait sensiblement la tendance du journalisme catholique français, faisant contraste avec une orientation introspective de la presse espagnole et allemande. De plus, au cours des délibérations, c'est le groupe français qui insistait sur l'obligation qui incombe à la presse catholique d'un pays de publier les informations et les commentaires que la Presse catholique d'un autre pays doit supprimer à cause d'une censure illégitime. Et La Croix de Paris est le modèle de ce qu'un journal catholique quotidien peut être, quand il "s'engage" avec compétence, courage et un véritable esprit catholique.

Il faut passer au moins deux semaines à Paris et en province de France pour voir et faire ce qu'il importe de voir et de faire. Cela fait partie d'un programme préparé scrupuleusement d'avance moyennant brochures, horaires, conseils d'amis. Mais il faut aussi disposer d'au moins deux semaines pour voir et faire ce que la Providence réserve à ceux qui sont humbles et patients.

Par exemple il faut prévoir, à Angers, la visite au musée de tapisseries, où M. Vittry a créé avec le matériel le plus moderne une salle dont les murs extérieurs ne se distinguent pas de ceux de l'ancien château, mais qui héberge à l'intérieur les scènes de l'Apocalypse, dans les conditions d'illumination et de climatisation les plus scientifiques. Mais on ne peut pas prévoir un arrêt en route au château d'Oiron, pour contempler les 500 peintures miniatures qui ornent le plafond de la salle des banquets.

Il y a des endroits où il faut prévoir un repas dans tel ou tel restaurant de réputation, mais pour d'autres repas il faut se laisser guider par le hasard. C'est ainsi que l'on peut assister à un spectacle mémorable, un patriarche à la barbe blanche qui, avec ses enfants et ses petits-enfants, occupe une immense table pour célébrer sa fête de naissance, et qui arrive en tête de la procession familiale.

Quel plaisir que de contempler la tombe de Napoléon, mais aussi un peu plus tard, assis dans un petit parc à l'angle de trois rues, d'apercevoir un petit buste de Coppée. C'est à ce prix qu'une visite laisse des souvenirs où l'ordinaire s'allie heureusement avec l'extraordinaire et le voyageur, d'abord spectateur de passage, pénètre tranquillement dans l'intimité de son sujet et en est transformé.

La souche commune est trop éloignée dans l'histoire pour permettre aux Français et aux Canadiens français du vingtième siècle de se sentir "frères", mais une visite sympathique suffit pour créer un stock de souvenirs émus qui justifie le titre "mes cousins".

FIN

Où l'on peut se passer de sympathie

NEW YORK — Voici le genre de remarques qui exaspèrent les gens qui suivent un régime:

"Il me semble que vous avez un peu engraissé récemment." "En fait, dans votre cas, ce n'est peut-être pas tellement une question de graisse comme une question de tenue. Vous devriez vous tenir plus droit, rentrer votre ventre. Ah, il est déjà rentré?"

"Mon cousin est disciple d'un Hindou qui lui dit qu'il est très simple de maigrir — il n'y a qu'à centrer son intellect sur l'infini. De cette façon on oublie même d'avoir faim."

"Est-ce vraiment là toutes les calories auxquelles vous ayez droit pour une journée complète?"

Cloué au lit

"Et puis après, vous faites un peu d'embonpoint? J'avais un oncle qui pesait 296 livres et il a vécu jusqu'à 90 ans. Evidemment il faut admettre qu'il a été cloué à son lit pendant les 25 dernières années, mais par contre . . ."

"Je sais bien que vous devez être complètement dégoûté; essayez de varier un peu votre menu. Qu'est-ce que vous diriez d'un radis ou deux?

"Avez-vous entendu parler de la diète de protéines?" "Avez-vous entendu parler de la diète vitaminée?"

"Passez-moi donc le saucier s'il vous plaît. Ah que ces pommes de terre en crème sont délicieuses!"

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 21 novembre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la Ville de St-Boniface.

Le musée agricole d'Austin, Man., faisait une demande de fonds pour son entreprise; cette société veut se construire un édifice pour abriter les vieilles machines agricoles qui ont servi au progrès de notre province.

La vente de terrains pour les taxes dues aura lieu le 8 décembre à 3 h. p.m.; le comité de finances recommande que S. H. le Maire soit autorisé à acheter pour la Ville toutes les propriétés offertes en vente.

Il fut recommandé que des soumissions soient demandées pour un appareil de chauffage qui utiliserait le gaz au lieu de l'huile pour la fournaise du garage municipal; cette unité devra posséder une garantie d'opération satisfaisante.

Les ingénieurs-conseils, Dillon, Wardrop & Associés, seraient intéressés à étudier la possibilité d'un pont sur la rivière Rouge entre St-Boniface et Winnipeg; ceci fut remis à l'ingénieur de la Ville.

Une longue discussion eut lieu à propos de l'enlèvement de la neige devant les maisons d'affaires; la pratique courante est de procéder au nettoyage sur demande et d'en charger le coût au propriétaire. Aucune décision ne fut prise à cette réunion.

Il fut recommandé que la pharmacie Cottonwood soit autorisée à recevoir le paiement des comptes d'eau pour la Ville de St-Boniface.

La municipalité de St-Vital est prête à signer un contrat avec la Ville de St-Boniface pour l'entretien de la rue Carrière et paiera 50 pour cent des frais jusqu'à concurrence de $500.00 par année; si les travaux dépassent cette somme, il faudra en discuter au préalable.

L'ingénieur aura à soumettre un estimé du coût d'un plan alternatif pour l'égout Enfield-Goulet, puisque les résidants de la rue Horace s'objectent à payer pour un égout sur cette rue.

Il fut résolu d'attendre au printemps au sujet de la canalisation de certains méandres de la rivière Seine; il sera plus facile alors d'étudier la situation du détournement du cour de la rivière à certains endroits.

La commission de police étudie un projet de loi qui empêcherait le stationnement en sens contraire sur les rues où le stationnement est permis sur un côté de la rue seulement; ceci éviterait certains accidents.

Il fut aussi recommandé que le stationnement soit prohibé sur le côté sud de la Place Gaboury.

La demande des "St. Boniface Marine Services" pour une licence, afin d'ouvrir un restaurant et une salle de banquet aux numéros 791-801, rue Archibald fut remise aux chefs de police et de pompiers, ainsi qu'à l'officier médical de la Ville pour étude, rapport et recommandation.

Par suite d'une lettre d'un résidant de St-Boniface, il fut recommandé que le règlement concernant les licences pour les chiens soit amendé afin de réduire à $1.00 la licence pour les chiens qui servent de guides aux aveugles.

Qu'on demande à l'avocat de la Ville de préparer un amendement au règlement de licence pour les chiens et de réduire la licence qui est de $5.00 et $20.00 pour certaines classes à $4.00 et $15.00.

Le comité de législation recommande qu'une lettre soit envoyée à l'hon. W. Hamilton, ministre des postes, lui demandant, vue que St-Boniface est le plus vieil établissement dans l'ouest du pays, que l'identité de notre Ville soit conservée et que St-Boniface soit connue comme St-Boniface 6 pour fins postales et que la désignation Winnipeg 6 soit éliminée complètement.

On demande à l'avocat de la Ville de préparer un amendement à l'acte municipal afin d'éliminer le règlement qui restreint à 2 millièmes le prélèvement pour la commission des parcs, afin de présenter cet amendement à la prochaine session de la législature.

Qu'on remercie le conseil métropolitain pour l'envoi des rapports de la première assemblée de ce conseil, et que la demande soit faite pour que tous les rapports des assemblées de ce conseil soient envoyés aux villes et municipalités qui font partie du plan métropolitain; la Ville de St-Boniface serait heureuse de recevoir 12 copies de ces rapports.

Qu'on demande au président du comité de législation de convoquer une réunion spéciale du Conseil prochainement pour étudier les changements proposés pour la redivision des quartiers électoraux dans notre Ville, et autres sujets connexes.

Le Sanatorium ne sera pas fermé

M. le docteur T. M. Ross, directeur médical du Sanatorium Board du Manitoba, a annoncé cette semaine qu'à partir du mois de janvier les patients tuberculeux du Central Tuberculosis Registry seront envoyés à Ninette, plutôt qu'à St-Vital. Il s'agit de patients dont les soins sont financés par le Sanatorium Board.

La raison principale de ce changement est la diminution dans le nombre de ces patients, qui laisse de grands vides dans les institutions. Ninette sera préféré à St-Vital comme endroit plus salubre pour ce genre de soins, mais aussi, selon des sources autorisées, parce que le Sanatorium de St-Boniface s'adapte plus facilement à d'autres genres de malades, pour lesquels les autorités cherchent de l'espace, à l'heure actuelle.

Le seul point en litige serait le maintien de lits à St-Vital pour un petit nombre de malades tuberculeux. Evidemment si la population du Grand Winnipeg s'objecte à l'éloignement et à l'isolement de leurs parents et amis malades, à Ninette, la question se poserait autrement.

La collaboration entre le clergé régulier et le clergé séculier

ROME (CCC) — Le pape Jean XXIII a insisté sur la nécessité d'une profonde entente dans l'activité apostolique entre le clergé régulier et le clergé séculier, au cours d'une allocution qu'il a prononcée en recevant les membres du premier congrès des supérieurs provinciaux des instituts religieux ayant la charge d'oeuvres d'apostolat en Italie.

Le Souverain Pontife a mis ses auditeurs en garde contre les dangereux obstacles créés à l'apostolat par un manque d'accord, "par des prétentions d'exclusivité de travail, par une certaine intolérance à l'égard de l'oeuvre, cependant précieuse, accomplie par d'autres dans le domaine du Seigneur".

Jean XXIII a ajouté: "Les pontifes romains désirent voir sur un même plan d'entente, en vue d'une réussite efficace, tout le clergé à l'oeuvre dans les diocèses, le clergé séculier et régulier, dans l'observance empressée de la volonté et des indications des évêques. Le morcellement des énergies est un obstacle considérable et dangereux à la liberté même du ministère sacré et à l'apostolat".

Nouveau consul de France à Winnipeg

M. Daniel Giordani, nouveau consul de France à Winnipeg, arrivait au Manitoba mardi dernier. Agé de 40 ans, il arrive directement de Linz, en Autriche, où il exerçait depuis dix ans les fonctions de consul de France, après s'être initié pratiquement à son rôle en diverses villes d'Italie et d'Afrique du Nord. Il est originaire de Corse.

Depuis son arrivée ici il a pu rencontrer déjà les membres de l'exécutif de l'Alliance Française, il a adressé un message spécial à la population de langue française du Manitoba dans une causerie à CKSB, il a causé avec des autorités du département de français à l'Université de Manitoba.

Le nouveau consul se propose de recevoir bientôt les journalistes, car, dit-il, j'ai appris à apprécier cette catégorie de gens au cours de mes dix années en Autriche.

Il nourrit de grands plans pour donner à son pays et à sa culture un grand rayonnement au Manitoba et dans tout l'Ouest, spécialement auprès de la jeunesse.

M. Giordani a dû laisser son épouse et son enfant de quatre ans en Autriche, temporairement. Il espère bien être en mesure de les faire venir ici dans quelques mois.

Bienvenue à M. Giordani dans l'Ouest canadien.

S.I.C. aide à regrouper des milliers de familles

MONTREAL (CCC) — Depuis 1952, plus de 20,000 catholiques, pour la plupart des femmes et des enfants, sont arrivés au Canada, grâce à l'aide financière qu'ils ont reçue par l'entremise directe des "Services pour Immigrants Catholiques". Ce programme est connu sous le nom de "Regroupement de Familles".

Le projet a pour but de hâter la réunion des familles dont le gagne-pain, émigré au Canada, ne peut défrayer le coût du transport de ses dépendants. Les séparations qui s'ensuivent — quelques-unes se sont prolongées jusqu'à cinq ou six ans — causent, ici comme en Europe, de sérieux problèmes d'ordre moral et économique.

L'agence "Service pour Immigrants Catholiques" accorde donc des prêts sans intérêts au chef de famille afin qu'il puisse faire venir les siens dès qu'il est établi dans sa nouvelle patrie. Les prêts sont accordés par le parrainage de l'épouse et les enfants (ou de la fiancée), des grands-parents, des petits-enfants, des frères et des soeurs.

Les parents d'immigrants qui sont ainsi venus au Canada sont maintenant établis dans cinquante diocèses à travers le Canada. Le plus grand nombre s'est dirigé dans l'archidiocèse de Toronto (8,868 immigrants). Montréal a reçu 3,378 personnes; Vancouver, 946; Hamilton, 840; Ottawa, 492; Winnipeg, 394; London, 270; Edmonton, 262; Calgary, 183; Sault-Ste-Marie, 135, et Fort William, 102. Quand aux autres diocèses, ils ont reçu moins de 100 personnes pendant la période 1952-1960.

En plus des 20,000 immigrants qui ont bénéficié de l'assistance financière des "Services pour Immigrants Catholiques" pour venir au Canada, 8,-300 personnes ont été aidées financièrement par d'autres agences avec lesquelles "Services pour Immigrants Catholiques" maintient d'étroites relations, telles que la Commission Internationale Catholique pour les Migrations, la "National Catholic Welfare Conference", et le "United States Escapee Program".

A l'Alliance Française

Mme E. T. Etsell, présidente de l'Alliance Française du Manitoba, recevait les membres de l'exécutif à sa résidence, mardi après-midi 22 novembre, en l'honneur de M. F. Weymuller, conseiller culturel près de l'ambassade de France à Ottawa, et de M. Daniel Giordani, nouveau consul de France à Winnipeg, qui arrivait au Manitoba au début de l'après-midi pour entrer immédiatement en fonctions. Mlle Suzanne Tremblay, consul intérimaire, assistait à la réception.

Le mercredi 30 novembre, à 8 h. 30 p.m. précises, au University Women's Club, 54, Westgate, M. André Joubert, maître de conférences à l'Université de Manitoba, parlera de Gaugin et complètera sa conférence par des projections lumineuses d'oeuvres du grand artiste.

M. Joubert, né à Lyon, vécut à Paris dès le début de ses études universitaires. Il fit ses études supérieures de Philosophie à la Sorbonne. Il y obtint sa licence ès lettres (section Philosophie), son diplôme d'Etudes supérieures de Philosophie et son certificat d'aptitude à l'enseignement de la Philosophie. Après avoir enseigné aux lycées de Versailles et de Lille, il fut lecteur pendant deux ans en Allemagne, à l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg, puis à l'Université technique de Hanovre. Il arrivait à l'Université de Manitoba en septembre 1958.

PETITE NOTE

M. et Mme Marcel Létourneau (née France Rajotte), de 449, rue Langevin, ont le plaisir d'annoncer à leur parents et amis, la naissance d'une fille, née le 18 novembre à l'hôpital St-Boniface. Elle portera les noms de Michelle-Monique-Marie.

Le nouvel édifice administratif rappelle le nom de l'hon. Norquay

Le nouvel édifice à 10 étages où seront désormais logés plusieurs des bureaux d'administration provinciale a reçu le nom de l'hon. John Norquay, le premier des premiers ministres du Manitoba nés dans la province. L'hon. Duff Roblin a annoncé que les membres de la famille Norquay encore vivants au Manitoba seront spécialement invités lors de la grande cérémonie d'ouverture officielle de cet édifice, le 15 décembre prochain, alors qu'on dévoilera une plaque commémorative dans la rotonde, portant cette inscription:

"Cet édifice porte le nom de l'honorable John Norquay (1841-1889), premier ministre du Manitoba de 1878 à 1887, fils de la Colonie de la Rivière-Rouge, membre de l'Assemblée législative de 1870 à 1889, membre du Conseil exécutif de 1871 à 1887, gagnant des "meilleures ententes" de 1886, premier des premiers ministres nés au Manitoba."

Il naquit en effet à St. Andrews, dans la colonie de la Rivière-Rouge, le 8 mai 1841, et reçut son éducation à la Red River Academy, qui devint plus tard le St. Johns College. A 17 ans il était instituteur, puis revint au travail sur la ferme et consacra une partie de son temps au commerce des fourrures. En décembre 1870, à 29 ans, il était élu membre de la première législature du Manitoba, comme représentant de High Bluff. Dès le printemps suivant il était membre du conseil exécutif. Il fut élu premier ministre en 1878, et démissionna en 1887 à l'occasion d'une dispute avec le gouvernement fédéral sur des questions de politique ferroviaire.

C'est grâce à son influence personnelle que le territoire du Manitoba fut agrandi une première fois. Il favorisa grandement la construction du chemin de fer de la vallée de la Rivière-Rouge qui dotait le Manitoba d'un deuxième lien avec St. Paul, Minn. Il obtint les "better terms" de 1886, grâce auxquels le Manitoba reçut des octrois fédéraux additionnels de $300,000 chaque année et d'autres bénéfices fiscaux.

Le premier ministre Norquay, orateur de grande envergure, parlait aussi bien le français que l'anglais, et pouvait converser en plusieurs dialectes indiens.

Il mourut en 1889 à l'âge de 48 ans.

Filles d'Isabelle

Soirée sociale

Les filles d'Isabelle de St-Boniface ont eu leur soirée sociale, organisée par Sr A. Grenier, le 15 novembre à la salle Jubinville. Les présentes purent se divertir par des danses, gigues et jeux. Le prix d'entrée fut gagné par Sr A. Viau. Sr Grenier, assisté de ses aides, servit une bonne soupe aux pois et un délicieux goûter.

Visiteuse

Nous avions le plaisir d'avoir à notre soirée sociale Sr Dupuis, de Lorette, Man.

Malade

Les Filles d'Isabelle souhaitent un prompt rétablissement à Sr T. Rocan, actuellement patiente à l'hôpital St-Boniface.

Assemblée

La prochaine assemblée d'affaires aura lieu le 6 décembre à la salle Jubinville. Faites-vous un devoir d'y assister.

LA REDACTRICE.



Maison des Retraites fermées

"Venez à l'écart vous reposer un peu"

Avez-vous déjà entendu ces paroles? "Oui, me direz-vous, mais il y a deux mille ans, Jésus disait cela à Ses Apôtres, non pas à moi". En êtes-vous bien certain? Combien de fois vous l'a-t-il demandé et vous ne l'avez pas même entendu ou vous n'y avez porté aucune attention! Si Notre-Seigneur passait aujourd'hui dans votre paroisse, comme Il le faisait en Palestine, et vous faisait cette même invitation, oseriez-vous Lui refuser?

Mais aujourd'hui, Notre-Seigneur vous invite par la voix de ses apôtres laïques: ce sont les capitaines et lieutenants de la Ligue des retraites, des chrétiens comme vous-même, pleins d'enthousiasme, fiers de contribuer à tenir toujours combles les chambres de la maison de retraites.

Sans doute, ils ne répèteront pas textuellement l'invitation de Notre-Seigneur, mais c'est en Son Nom qu'ils vous invitent à faire un bref séjour à la splendide Maison de Retraites Villa Maria. Ecoutez-les: "Laisse ton emploi fatigant . . . n'offre pas de résistance; laisse de côté tes soucis, tes problèmes, fuis donc les bruits de toutes sortes qui parcourent le monde et qui t'étourdissent . . . viens prendre un repos bien mérité. Viens rencontrer de vieux amis; tu feras aussi connaissance avec de nouveaux amis qui sont les amis de Dieu . . . Villa Maria t'ouvre larges ses portes: tu y entendras des prédicateurs chez qui la direction des âmes est une spécialité sans cesse étudiée et approfondie. Tu y découvriras tous les moyens, anciens et nouveaux, qui t'aideront à passer le grand examen final et te mettront à l'aise pour le restant de tes jours . . . Viens trouver dans le silence et la paix de Villa Maria ce que tant d'autres ont découvert — le bonheur réel".

Pourquoi chercher une litanie d'excuses pour te priver d'un si grand avantage? Ça ne demande pas plus d'effort que d'accepter une invitation à une partie de chasse ou de pêche, une visite à la plage, un voyage aux Etats-Unis, à Montréal ou à la Coupe Grey . . . autant de sorties qui exigent tant de préparations, et desquelles nous revenons parfois bien déçus et le coeur vide.

Pourquoi toujours remettre à plus tard? Ça ne deviendra pas plus facile. Au contraire, lorsque tu te seras accordé ce réconfortant séjour à Villa Maria, tu t'étonneras plutôt d'avoir tant tardé à le faire.

Plus de 2,000 Manitobains et quelque 400,000 aux Etats-Unis ont fait une retraite fermée l'an dernier. Ils en sont sortis réconfortés, remplis de zèle, convaincus de l'importance du rôle qu'ils ont à jouer dans leur petit coin du monde. Ils sont fiers de leur titre de témoins du Christ et de la part qu'ils ont à jouer dans l'établissement de Son Royaume.

Les capitaines et lieutenants de la Ligue des Retraites se feront un plaisir de vous en dire davantage sur les bienfaits de la retraite; ne craignez pas de les déranger: pour eux, c'est un "dérangement" bienfaisant! Ils ont hâte de vous réserver une chambre à Villa Maria.

Avis aux intéressés: la retraite du 9 au 11 décembre prochains sera la dernière de la saison pour les hommes de St-Boniface. Hâtez-vous d'en parler à l'un des capitaines ou lieutenants suivants: MM. Clément Benjamin (CE 3-5727), Gérard Pelland (CE 3-6312), Claude Dufault (WH 3-0094), Claude Gagné (CE 3-4098), Paul Bétournay (CE 3-6115), Lucien Guénette (CE 3-1113), Guy Carrière (CE 3-3064), Georges Fillion (CE 3-5113), Ernest Goebel (CH 7-8201), Jerry Devigne et Louis Marius.

Saviez-vous que . . . ?

Le R. F. F. Gaboury, O.M.I., dévoué collaborateur des Pères de la Maison de retraites, est allé suivre la retraite de trente jours au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap. Nos retraitants peuvent être assurés d'une généreuse part de ses prières et sacrifices, comme ils ont sans doute toujours été les bénéficiaires de ses longues heures de prière et de méditation à la chapelle dans les dix dernières années qu'il a passées parmi nous.

* * *

Voici le programme des retraites fermées d'ici la fin de l'année:

Novembre 25-27 — Hommes: St-Norbert - Paul Lord, tél.: GL 2-0292, W.-A. Perron, tél.: GL 2-0317; St-Jean-Baptiste - Dr J. Boucher, tél.: 3543, Marcel Dorge, tél.: 3503; Letellier - A. Leclair, tél.: 2283; Ste-Agathe - Emmanuel Lemoine, tél.: 37; La Salle; St-Joseph; St-Adolphe; Aubigny.

Novembre 29-1er décembre — Hommes: St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, Letellier, St-Joseph, Aubigny, La Salle, St-Adolphe, St-Norbert. (Mêmes organisateurs que pour les 25-27 novembre.)

Décembre 9-11 — Hommes: St-Boniface - 1er comité: C. Benjamin, tél.: CE 3-5727; 2e comité: G. Pelland, tél.: CE 3-6312; C. Dufault, tél.: WH 3-0094; St-Emile.

Pour tout autre détail ou renseignement, s'adresser à: Villa Maria, St-Norbert, Man. Téléphone: GLobe 3-8025.

Décès

M. JACQUES DUMAS

Le 25 octobre dernier, M. Jacques Dumas, autrefois de St-Boniface, était victime d'un accident survenu à Terrasse-Vaudreuil, P.Q. A 7 h. 15 du matin, alors qu'il se rendait chez sa mère, Mme Georges Dumas, sa voiture fut frappée par un convoi du Canadien National. Il mourut presque instantanément.

Né à Fauquier, Ont., en 1931, Jacques fit le début de ses études classiques au Juniorat de la Ste-Famille, à St-Boniface, en 1943. Deux ans plus tard, il les continuait au Collège de St-Boniface. Il y obtint son baccalauréat en 1952. Dans la suite, il s'adonna aux études et au travail d'expert comptable. Au mois de juillet 1957, il se dirigea vers Montréal. Il s'établit à Vaudreuil en 1959.

Le défunt laisse dans le deuil sa jeune épouse, née Monique Gastonguay; un fils, Denis-Georges, âgé de 4 mois; sa mère, Mme Georges Dumas, de Terrasse-Vaudreuil; deux frères, Gérard, de Montréal, et Paul, de Terrasse-Vaudreuil; deux soeurs, Pauline (Sr Berthe-Augustine, des Soeurs des Sts-Noms de Jésus et de Marie), de Kenora, Ont., et Carmelle (Mme Jack Mitchell), de Barnstaple, Devon, en Angleterre.

* * *

M. ROSAIRE-J. CORBEIL

A l'hôpital St-Boniface, le jeudi 10 novembre, est décédé M. Rosaire-J. Corbeil, de 240, rue Hamel. Il était âgé de 71 ans et avait célébré ses noces d'or quelques semaines auparavant.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie Monchamp, un fils, Philippe; quatre filles, la Rév. Sr Marthe-du-Rosaire, SS. NN.J.M., Mmes J. A. MacNabb, de Sudbury, Ont., V. Zender, d'Indianapolis, Ind., et H. Stuppard, de Red Deer, Alta; seize petits-enfants; un frère, Alfred; une soeur, Mme L. Campbell.

M. MacNab, gendre de M. Corbeil, et autrefois de St-Boniface, mourut le 1 novembre alors qu'il se rendait à Toronto pour soins médicaux.

Les funérailles de M. Corbeil eurent lieu en la basilique de St-Boniface, le lundi 14 novembre. M. l'abbé Y. Boisvenu, vicaire, officiait, assisté de MM. les abbés F. Juneau et E. Hébert, vicaires. Les RR. PP. P. Châteauvert, P.B., et L. Hardy, S.J., assistaient au choeur. Mme Prince, soeur de Mme Corbeil, vint du Nouveau-Brunswick, pour assister au service. L'inhumation se fit au cimetière de St-Vital. La maison Coutu avait charge des funérailles.

* * *

M. DORIA PHANEUF

M. Doria Phaneuf, de 380, rue Taché, St-Boniface, est décédé le dimanche 13 novembre, à l'hôpital St-Boniface. Il était âgé de 71 ans.

Né à La Présentation, Quebec, M. Phaneuf vint au Manitoba avec ses parents en 1891. Durant les 38 dernières années, il vécut à St-Boniface où il fut marchand de bois jusqu'en 1956 alors qu'il prit sa retraite. M. et Mme Phaneuf célébraient leurs noces d'or le mois dernier.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Célina St-Mars; un fils, Delphis, de St-Boniface; trois filles, Mme Georges De Reuck et Dr Irène, toutes deux de Montréal, et Mme Philippe Boivin, de Québec; quatre frères, Hormisdas, de St-Hyacinthe, P.Q., Stanislas et Odule, de Richer, et Alphonse, de St-Boniface; deux soeurs, Mmes P. Pelletier et Arthur Paquin, de St-Boniface.

Le service fut chanté le mercredi 16 novembre, en la basilique de St-Boniface; l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

La maison Desjardins avait charge des arrangements funèbres.

Exiger la confiance avant de l'avoir gagnée, c'est vouloir se faire payer d'un travail que l'on n'a pas fait. — P. MONSABRE.

L'APM du Précieux-Sang reçoit les représentants de trois paroisses

A la réunion du 14 novembre, au-delà de 125 personnes étaient présentes. Le président, M. Roger Teillet, souhaita la bienvenue à tous et plus particulièrement aux représentants des paroisses de Ste-Agathe, St-Eugène et Ste-Marie.

Après les formalités d'usage, Mme Marcel Morier, secrétaire de la Fédération Home and School, présenta son rapport au sujet des cercles d'étude tenus les 25 octobre et 1er novembre à la M.T.S. Le but de ces cercles était de démontrer comment un comité de programmes s'assure la coopération des autres comités en vue de préparer des assemblées aussi intéressantes qu'instructives. A la première réunion, un groupe discuta le rôle que doivent jouer l'instituteur, la famille et l'A.P.M. dans les relations foyer-école, et de la façon de développer chez l'enfant le goût de la lecture. A la deuxième réunion, il y eut un symposium qui traitait de la manière dont les comités de santé, d'éducation visuelle et d'éducation des parents peuvent aider à monter un programme qui en vaut la peine. Mme Morier termina en disant que les cercles d'étude terminés, l'on demanda à un membre de la F.A.P.M. de remercier les participants en anglais et en français.

Vint ensuite la boite aux questions. Le R. P. A. Lemoine sut répondre aux cinq questions posées, et satisfaire aux désirs des questionneurs. Il sema la gaieté dans l'assemblée avec son humour toujours en éveil.

M. Teillet présenta l'orateur de la soirée, le R. P. J. Soulodre, O.M.I., en donnant un bref aperçu de sa vie. Le Père Soulodre détient son baccalauréat et sa maitrise es arts de l'université d'Ottawa et est actuellement à préparer une autre maitrise en psychologie-éducation, et cela en vue de prendre charge du bureau d'orientation professionelle de la nouvelle école du Précieux-Sang. Le sujet de la causerie du Père Soulodre était: "Comment organiser la journée étudiante." Il débuta son discours en déclarant que beaucoup de gens semblent identifier "étudier" avec ne rien faire. Les élèves le ressentent et finissent par le croire eux aussi. Il faut considérer l'étude comme un devoir et une profession où il y a un emploi à exercer, et non pas comme un passe-temps en attendant d'être assez vieux pour gagner un salaire. Il faut créer chez l'enfant une nature d'étude.

L'on fit tourner un film pour illustrer les idées du conférencier: "The Successful Scholarship". Le film traitait de l'étude et plus particulièrement comment étudier pour réussir. La façon de procéder pour comprendre le mot étudier est de refaire ou appliquer étape par étape ce que les élèves doivent faire pour comprendre un chapitre de leur manuel de classe. Le Père Soulodre émit une formule pour l'étude: "Q-3R", tirée du film, et donna ensuite la clef de la formule: Q signifie, se poser des questions, le 1er R, "read" (lire attentivement); le deuxième, réciter; le troisième, revue.

Les auditeurs répondirent au questionnaire préparé par le conférencier et participèrent avec enthousiasme aux discussions soulevées. Le distingué orateur résuma le tout en soulevant trois points importants: faire tomber le préjugé qu'étudier c'est ne rien faire, faire ressentir que l'élève a la profession de se bâtir lui-même, et faire comprendre que l'horaire est un facteur des plus importants.

Un délicieux goûter vint clore cette belle soirée instructive.

Trois jeunes Franco-Manitobaines chez les Soeurs de la Ste-Famille

Mlle Stella Lamirande, de la paroisse du Coeur-Immaculé-de-Marie, revêtait les livrées de postulante de l'Institut des Petites Soeurs de la Ste-Famille, dans la chapelle du grand séminaire de St-Boniface, lors d'une impressionnante cérémonie le vendredi 18 novembre M. l'abbé G.-M. Bulteau, P.S.S., professeur au grand séminaire, présidait la cérémonie, à laquelle assistaient des parents et amis de celle qui se consacrait joyeusement au service de Jésus dans ses prêtres, et aussi les membres du personnel du grand séminaire et les Petites Soeurs de la Ste-Famille.

Cette communauté a été fondée à Memramcook, N.-B., en 1880, par la vénérable Mère Marie-Léonie, et ses membres donnent leur vie pour le sacerdoce de Jésus dans ses prêtres. Ici dans l'Ouest canadien elles se dévouent ainsi à l'archevêché, au grand séminaire, au juniorat et au collège de St-Boniface, ainsi qu'à l'évêché et au collège de Gravelbourg . . . par leurs prières, et aussi comme cuisinières, réfectorières, sacristines, couturières, buandières, etc.

La maison-mère se trouve à Sherbrooke, mais les postulantes s'initient aux oeuvres de la communauté pendant six mois dans l'une des maisons. Dès son entrée elle est soumise au règlement quotidien de prières et de travaux, entrecoupés de moments de détente. C'est ce qu'ont fait depuis six mois à l'archevêque de St-Boniface Miles Salomée Laliberté, de la paroisse du Coeur-Immaculé-de-Marie, et Anita Verrier, de St-Norbert, qui partiront le 28 novembre prochain pour commencer leur noviciat de deux ans à Sherbrooke et ainsi se préparer à la profession religieuse. Elles revêtiront le saint habit le 10 janvier prochain.

Aux deux futures novices et à la nouvelle postulante, félicitations et voeux de persévérance. Il est souhaitable que d'autres jeunes filles du Manitoba suivent leur exemple et consacrent leur vie pour les prêtres. Les conditions d'admission sont des plus simples: appartenir à une famille chrétienne, jouir d'une santé suffisante, d'un jugement droit, d'une instruction même élémentaire et surtout du désir de se sanctifier et de consacrer sa vie au service des prêtres. Si de plus amples renseignements sont désirés, on n'a qu'à venir voir Soeur Supérieure de l'archevêché de St-Boniface.

MARIAGE

BONIN—GREENE

Mlle Susan Mary Greene, fille de Mme Bernice Greene, de 1720, rue Corydon, Winnipeg, unissait sa destinée à celle de M. Hubert Bonin, fils de Mme Berthe Bonin, de 208, rue Notre-Dame, St-Boniface, le samedi 19 novembre en l'église St-Ignace de Winnipeg. Le R. P. R. A. McGillvray, S.J., leur donna la bénédiction nuptiale.

Pour la circonstance, la jeune épouse avait choisi une longue robe blanche de taffetas antique, modèle princesse, avec encolure "Sweetheart" et manches se terminant en pointes de lis. Des appliqués de dentelle garnissaient l'ample jupe et le corsage. Son voile trois-quarts de soie illusion était retenu par une couronne de perles. Son bouquet en forme cascade se composait de roses entrelacées de stéphanotis.

La dame d'honneur, Mlle Irène Zapisocki, et les demoiselles d'honneur, Mlles Gale Ignot et Sharon Close, cousines de la mariée, portaient des toilettes identiques de couleur lavande en poult-de-soie recouvert de chiffon nylon. Elles tenaient des bouquets de marguerites de teinte lavande.

M. Gérald Bonin, frère du marié, servait de témoin et agissait aussi comme garçon d'honneur. Les huissiers étaient MM. Patrice Bonin, frère du marié, et Joseph Tonkin. Le jeune Gilles Bonin, unique neveu du marié, était acolyte.

Durant la messe, M. Robert Bétournay exécuta un Ave Maria et le Panis Angelicus, accompagné à l'orgue par Mme Anderson.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception fut tenue au Corporal's Club, base de l'Aviation, où un toast à la mariée fut proposé par son oncle, M. Emil Close.

Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage de noces à Jasper et à la côte de l'Ouest. Pour le départ, Mme Bonin portait un costume de laine de couleur or, chapeau de velours de même nuance, accessoires noirs et corsage de roses Talisman.

A leur retour, M. et Mme Bonin demeureront à Edmonton, Alberta.

PETITE NOTE

M. et Mme Maurice Dechief, ainsi que M. Georges Roger, de Forget, Sask., sont venus rendre visite à leur mère et tante, Mme Marie Gavroy, et à leurs amis de St-Boniface.

48e anniversaire de la Fanfare La Vérendrye

Vendredi soir dernier, le 18 courant, dans les salles du Club Optimiste, rue Youville, les membres de la Fanfare LaVérendrye avec leurs dames célébraient le 48e anniversaire de la fondation de leur société. Un dîner succulent fut servi après minuit.

On profita de l'occasion pour offrir différents cadeaux: le premier à M. Charles Guénette en reconnaissance de ses vingt-huit ans de service exemplaire. M. Joseph Vermander, président honoraire de la fanfare, fit la présentation et rappela quelques souvenirs intimes de M. Guénette lorsqu'il lui enseignait la musique. Il conclut qu'une fois de plus nous avons la preuve qu'un homme fidèle à ses obligations comme musicien est également un excellent citoyen.

M. Marcel Marcoux, président de la fanfare, à son tour offrit des cadeaux à deux membres mariés dernièrement: MM. Victor Molin et Fred Weselake.

Une troisième présentation fut faite par le chef de musique, M. Henri Devion. La fidèle assistance aux répétitions et sorties fait l'objet de concurrence entre les différentes sections de la fanfare et, comme l'année dernière, ce fut la section du contre-chant (saxophones, trombones et barytons) qui remporta les honneurs.

Le tirage du prix d'entrée créa beaucoup d'intérêt et l'heureuse gagnante fut Madame Marcel Marcoux. Quarante-huit ans d'existence et d'activités ininterrompues sont chose assez rare parmi les sociétés de St-Boniface. La fanfare pense déjà à la célébration de son jubilé d'or en 1962.

Concert Fallot-Erduran le vendredi 9 décembre

Les JMC de St-Boniface annonçaient la semaine dernière leur deuxième concert de l'année pour le 29 novembre. Mais voilà que M. Guy Fallot devra jouer ce soir-là même à Carnegie Hall, à New York, accompagné au piano par la soeur du grand Yehudi Menuhin, violoniste américain de réputation internationale. M. Gilles Lefebvre, président national des JMC, s'est donc empressé d'alerter tous les centres des Jeunesses Musicales dans l'Ouest canadien pour leur proposer de changer les dates du concert Fallot-Erduran.

Donc, M. Guy Fallot, violoncelliste, et Mlle Ayla Erduran, violoniste, seront à St-Boniface le vendredi soir 9 décembre prochain. Rendez-vous à la salle académique de l'Institut Collégial St-Boniface, avec votre carte de membre. On annoncera la semaine prochaine les détails du programme musical. M. Guy Fallot lui-même donnera les commentaires appropriés au cours de la soirée.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Questionnaire

Encore une fois, nous voulons vous demander de bien remplir les questionnaires que vous avez reçus de CKSB. Ces informations seront des plus utiles à VOTRE poste c'est vrai, mais aussi elles ont pour but de connaître vos goûts et vos opinions. Comme nous le disions la semaine dernière, CKSB conduit cette enquête afin de trouver réponse à plusieurs problèmes; réponses qui, en retour, nous permettront de vous présenter des programmes que vous aimerez, et que sans doute, vous souhaitez déjà. Donc, remplissez ces formules, et mettez-les à la poste le plus tôt possible. Avant de quitter ce sujet, je voudrais préciser un point; vous **n'avez pas à signer** ces réponses. Encore une fois, nous vous remercions de votre collaboration, et nous sommes assurés que vous en recevrez les bénéfices.

Esprit des fêtes

Eh bien oui, dès lundi prochain, la musique de Noël vous parviendra de nos studios. Soyez à l'écoute, car nous avons beaucoup de nouveaux disques à vous présenter. Cependant, Noël ne représente pas que de la musique et de la bonne humeur, c'est aussi la période des cadeaux et durant toute la journée CKSB a beaucoup de suggestions à vous faire. Le choix des cadeaux est toujours un problème et dans le but de vous aider, VOTRE poste, par l'entremise de ses commanditaires, vous fait penser chaque jour à au moins une nouveauté. Nous vous encourageons à magasiner dans les établissements dont vous entendez parler à CKSB. Aussi, lorsque vous visitez un magasin qui annonce à CKSB, ne manquez pas de dire au commis qui vous sert, que vous avez entendu une annonce de ce magasin à CKSB.

Programme de requêtes

La semaine dernière dans notre chronique, nous vous parlions de notre système de nouvelles. Aujourd'hui, nous voulons vous faire voir un autre aspect de notre horaire. Durant la journée, deux périodes sont consacrées entièrement à faire tourner les disques que vous aimez par les interprètes que vous préférez. D'abord le matin, à 11 h. 30, Marie Laurencelle est "A votre choix". Durant 15 minutes, Marie fait tourner les disques que vous avez demandés durant l'avant-midi. Ensuite, le soir, immédiatement après la chronique sportive de Maurice Lévesque, à 6 h. 10, Rhéal Teffaine vous invite à "Sélections spéciales". Durant près de 30 minutes, Rhéal vous présente un programme qui semble être dédié aux plus jeunes oreilles de notre auditoire, mais qui cependant souhaite la bienvenue à toutes les requêtes. Vous pouvez aussi ajouter des souhaits à ces disques; y a-t-il un moyen plus facile et plus complet de souhaiter un bon anniversaire à vos parents et amis, ou encore un prompt rétablissement à une connaissance?

CKSB met à votre service ce moyen agréable de communication. Tout ce que vous avez à faire, est de signaler CH 7-4865 et exprimer votre désir, ou encore écrire à une de ces deux personnalités de VOTRE poste.

Interviews

A "Interviews et reportages", cette semaine, deux jeunes membres de l'exécutif junior de la Maison Eaton vous parlaient du programme de formation auquel ils prennent part; jeudi, Guy Pariseau vous exposait la prochaine production du Cercle Molière, et Jacques Ouvrard parlait du festival international du film de Winnipeg.

Me Robert Trudel — M. le Dr Jean-J. Trudel — M. Robert Séguier

Les Trudel, père et fils, jouaient ensemble pour la première fois au théâtre Playhouse à Winnipeg le 14 novembre 1943 dans la comédie "Le Stradivarius" de Max Maurey. Au début de cette année, du 14 au 23 janvier, ils jouaient de nouveau ensemble sur la même scène dans la comédie "The Reclining Figure" de Harry Kurnitz, présentée au théâtre Beacon par le Manitoba Theatre Centre. Dimanche soir prochain, les amis du Cercle Molière les reverront une nouvelle fois sur la scène, mais dans deux pièces différentes: le docteur Trudel jouera le rôle de Don Alfonso dans "L'accident", pièce en un acte de Carlo Laras (traduite de l'espagnol); Me Robert Trudel jouera dans une pièce en un acte basée sur "Faust et Méphistophélès". Un des grands responsables de cette grande soirée du Cercle Molière, M. Robert Séguier dirige lui-même deux des trois pièces qu'on présentera au grand public: "L'accident" et "Je suis seul ce soir", une aventure d'André-Paul Antoine. La représentation commencera à 8 h. précises. L'entrée est libre. Tous, jeunes et moins jeunes, sont cordialement invités.

Séance agréable à St-Claude

ST-CLAUDE — Dans la salle paroissiale, le dimanche 13 novembre, l'école présenta une séance à l'occasion de la distribution des prix et des diplômes de français. La salle était remplie à capacité. Au premier rang on remarquait MM. les abbés J.-M. Gagné, curé, et L.-P. Jean, vicaire, la Révérende Mère Provinciale des Filles-de-la-Croix, Sr Claire St-Laurent, supérieure, Sr Adrienne St-Jean, administratrice de l'hôpital, Srs Hélène-Marguerite et Jeanne-Céline, gardes-malades, Sr Marie-Alma, de La Salle, MM. les commissaires: Jean Durupt, Paul Martin, Armand Jacques et Félix Bruneau.

Chaque classe était responsable d'une partie du programme. Il était varié et fut très applaudi. Il comprenait: "La langue française", chant par les filles des classes supérieures; récitation, "La première de ma classe", par Suzanne Chatel, du grade I; chant par Marcel Cantin et Daniel Bernard, du grade 3; "Ugène, chef de gare", saynète jouée par Roger Binne, Arthur Rey, Réale Durupt et Denis Bazin, du grade 6; choeur parlé, par le grade 2; chant par le grade 5, et "Le petit avocat", chant par Norbert Dupasquier; monologue, par Claude Martin, du grade 4; solo: "La langue française", par Mme G. Binne; "Le photographe", saynète jouée par Diane Cantin, Emilie Durupt et Claudette Rocan; "Les quêteux", chant par le grade 6; "Qui vive", duo par Marguerite Marchand et Yvonne Vialet du grade 12; "Sourds et bègues", saynète jouée par Jean-Marie Fournier, Marcel Durupt, Gérald Gauthier, Raymond Pilloud, Norbert Philippe et Maurice Déforel; "J'ai vu la boulangère", ronde par les filles des grades 9, 10, 11.

Après la distribution des prix et des diplômes, M. le curé dit quelques mots pratiques et appropriés. Il insista sur la nécessité pour les parents a) de seconder les professeurs dans leur éducation française; b) d'encourager la radio et la télévision française au foyer; c) de chanter l'hymne national en français dans les réunions; d) et de donner un visage français au village, par ses affiches.

M. le curé eut ensuite la condescendance de présenter lui-même, à l'auditoire, Annette Gautron, qui a répété son discours du concours oratoire: "Teenagers today".

Merci sincère à M. l'abbé Gagné pour son message . . . ça fait toujours du bien de se faire redire les choses qu'il a déjà dites. Merci à Soeur M.-Alma qui a bien voulu accompagner plusieurs chants au piano. Merci aux donateurs bénévoles pour les oeuvres des missions: la Sainte-Enfance, et Saint-Pierre Apôtre. La somme de $48.11 fut recueillie. Merci aux professeurs qui ont donné aux élèves la joie d'exercer une séance; c'est une culture en plus du plaisir. Qu'en disent "sourds et bègues"? Merci enfin à tous ceux qui sont venus les encourager . . . vous serez certainement invités encore! Félicitations aux élèves qui ont reçu des diplômes!

Un concierge de prix

Les nouveaux savonniers aux lavabos, ne peuvent plus être dessoudés ni arrachés du mur pour la bonne raison qu'ils ne sont ni soudés ni attachés. Ils sont cependant mangeables, prévient M. Swan, le concierge. Ils sont très jolis, en plastique rose, et feront peut-être l'envie des filles. Pourvu qu'elles ne détériorent pas les leurs pour en avoir des bleus . . .

M. Swan, le concierge . . . Le concierge "or en barres"! Il faut aller jusqu'à Somerset pour en trouver de pareil. Bien oui! Il a toutes les qualités du bon concierge: il est dévoué, ordonné, propre, il aime son travail, il a une patience à toute épreuve (un matin les deux poteaux du ballon-panier ainsi que le mât sont par terre! C'est le vent, non . . . pas le vent cette fois) et pour parler jécistement, il a une conscience professionnelle. Il sait aussi se faire aider par sa femme et toute la famille. Quand les femmes y mettent la main! . . . il faut que ça brille. M. Swan est natif de St-Claude, mais son père est d'Angleterre. A 18 ans, il ne savait pas un mot de français. "A St-Claude, dit-il, il fallait parler français ou s'en aller." Il eut la bonne idée de rester. Il apprit à parler français d'un compagnon de travail qui ne savait pas un mot d'anglais et il apprit à lire le français en lisant la "Liberté et le Patriote". Merci à M. Swan de ses services à l'école. Il est incomparable!

Çà et là

En union avec toutes les écoles du diocèse, les élèves commémorent la Semaine de la Messe. Tous les jours, à 3 h. 30, M. l'abbé Jean chante la messe tandis que M. le curé en explique le thème. C'est aussi la semaine des examens de Noël dans la Division de la Montagne — peut-être seront-ils plus libres pour se préparer pour la grande fête de Noël . . .

Lundi, les petites Soeurs de la Sainte Famille ont bien intéressé les filles et garçons par leurs films.

M. le curé et M. le vicaire ont participé à la journée sacerdotale à St-Boniface, la semaine dernière.

Merci à M. Louis Bazin pour avoir si bien plaidé la cause des élèves à la réunion des commissaires de la Grande Division. Là, ça va jouer!

Félicitations à Yvonne Viallet pour avoir gagné au concours "Réponse, s'il vous plait".

Sincères condoléances à la famille Bernard, tout spécialement aux nombreux petits-enfants de l'école qui ont perdu leur bonne grand-mère qu'ils aimaient tant. éjectait de bons numéros. Après d'une belle soirée.

Ste-Amélie

Va-et-vient

M. Gaston Labelle, d'Hudson, Ont., était en visite chez ses parents, M. et Mme Albert Labelle.

M. et Mme Roméo Montsion et leur famille, anciennement de Winnipeg, mais maintenant d'Ochre River, Man., ont rendu visite à M. et Mme Jos. Corbel.

M. et Mme Noël Ramsay et leur fils, Guy, sont allés visiter M. et Mme Revel Ramsay, à Dryden, Ont., et des parents et amis à Sioux Lookout, Ont.

M. Ernest Therrien, de Dryden, Ont., est venu visiter ses parents, MM. et Mmes A. Therrien et Wilfrid Bouchard, de Laurier, des parents et amis de Ste-Rose et Ste-Amélie. Mme A. Therrien est retournée avec lui jusqu'à Dryden, et continuera pour visiter sa mère, Mme H. McDougal, à Sudbury. Elle visitera aussi ses fils et brus de Dryden.

Félicitations à Mme A. Therrien qui fut gagnante d'un chèque de $15.00 lors d'un concours à CKSB.

Correction

La semaine dernière, il a paru dans La Liberté et le Patriote que c'était Mlle B. Langlois qui avait fait le gâteau anniversaire pour M. et Mme G. Verhaeghe. C'est une erreur: c'était Mme Gladys Coss qui l'avait fait. Il avait été décoré par un amie, Mlle B. Langlois.



CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

Concours de bon langage

Soeur Directrice a inauguré des leçons spéciales de bon langage. Elle a distribué à toutes les élèves une feuille contenant quatre-vingts corrections d'anglicismes et de phrases baroques à apprendre. Avec enthousiasme les élèves se mirent à l'oeuvre. A la fin du mois un concours fut organisé entre les élèves du même grade.

Le 3 novembre, c'était le tour des élèves de la septième année. Dix filles du no 12 et dix du no 5 furent choisies pour la joute qui eut lieu dans le gymnase de l'école en présence des maîtresses et des élèves de la septième année. Je faisais partie de l'équipe du no 12. Je vous assure que nous nous sentions passablement nerveuses, mais animées d'une ferme confiance de remporter la victoire.

Nous voici alignées en deux rangées de bataille. Soeur Directrice donne les mots et les phrases à corriger. Toutes écoutent les réponses nettes et fermes, données en bon "Français". Aucune ne manque. Déjà, ça commence à être excitant. Alarme! Une de la classe no 12 est morte! Attention! Soyons sur nos gardes! Ah! Une du no 5 a fait une faute. Nous voilà à égalité encore une fois.

"Vous les savez trop bien. Il faut écrire les mots", dit la Directrice. Toutes suivent avec attention leurs championnes écrire les mots. Une adversaire tombe par un trait d'union. Dring! Les quinze minutes sont écoulées. Nous, les élèves de la classe no 12, avons gagné la victoire! Bravo! On nous a remis le médaillon d'honneur et nous sommes sorties de la salle, joyeuses comme des pinsons, avec l'intention de gagner le trophée lors du prochain concours.

Gisèle PIEDALUE et Hélène McCARTHY, grade 7, no 12.

• • •

Réunion diocesaine des chefs de la J.E.C.

Le samedi 5 novembre, les chefs de la J.E.C., section des jeunes, se réunirent à l'Institut Collégial St-Joseph pour une journée d'étude et d'amitié. Ce fut un grand succès. Un grand nombre de filles de St-Boniface, St-Jean-Baptiste, St-Charles, Ste-Agathe, Lorette et St-Pierre passèrent ensemble une agréable journée. Mlles Hélène Marchand et Odile Lambert étaient en charge. Chaque équipe groupait des élèves de différentes écoles afin de donner à toutes la chance de se connaître.

Toutes ont travaillé avec entrain. Nous avons discuté les attitudes des élèves, par exemple — si elles disent qu'elles en savent assez, si elles font juste ce qui est assigné, etc. Entre les périodes d'étude, nous avons eu d'agréables détentes. Gaiement, nous avons dansé des rondes amusantes.

A onze heures et demie, M. l'abbé Léo Beaulieu nous adressa la parole et nous encouragea fortement à nous appliquer avec ardeur à notre travail d'étudiantes. Ensemble, nous avons dîné et à une heure, nous étions de nouveau au travail. Nous avons fait une lecture sur "Découverte du plan de Dieu sur notre travail étudiant". Il y eut des questions sur ce texte. Toutes se rendirent à la basilique pour la messe de quatre heures.

J'ai eu beaucoup de plaisir tout en apprenant bien des choses utiles et je suis certaine que toutes celles qui sont venues se sont bien amusées et se sont enrichies de connaissances précieuses.

Jeanne BELOT, grade 7, no 12.

• • •

C'est l'hiver!

Un seul nuage gris couvre le ciel, et de petites perles blanches tombent, tombent! Elles flottent dans l'air froid; enfin elles viennent se poser sur le sol et peu à peu le couvrent d'un tapis clair et brillant. Les corniches, les toits et les trottoirs sont vêtus d'un voile blanc, les arbres sont garnis de bourrures blanches et les fenêtres, décorées de fantaisie. Bravo! C'est l'hiver! Les enfants rayonnant de joie pensent aux bonhommes de neige qu'ils fabriqueront bientôt, et à la sortie de l'école ils s'empressent à leur demeure pour y porter leurs livres et ensuite, chaudement habillés de leur parka, pantalon d'hiver, mitaines et bottes, courent et se roulent dans la neige blanche, glissent dans les ruelles. Pour moi, la première neige signifie des heures de joie et de plaisir, mais surtout le bonheur de Noël qui approche.

Irène MAHE, grade 7, no 12.

• • •

La première neige

Hier durant la leçon d'arithmétique au cours de l'après-midi, les regards des élèves distraites se tournaient vers les fenêtres et les yeux s'illuminaient de joie en regardant les milliers de flocons légers voltigeant comme une bande de papillons blancs. Ils tombaient et tombaient infatigablement, les uns se hâtant de se poser sur le sol, les autres flâneurs, voltigeaient de ci, de là et semblaient vouloir rester le plus longtemps possible dans les airs avant de tomber sur la terre froide et glacée.

Je me suis dépêchée de sortir après la classe pour contempler la première neige de l'année. La nature était tellement changée, que c'était beau! Tout était d'un blanc immaculé et étincelait comme des millions de petits diamants brillants. Nous étions tous fous de joie; nous pourrions enfin nous rouler dans la neige, glisser sur les côtes le long de la rivière, aller dans les bois en raquettes et patiner à coeur joie.

Elisazeth KLEINSCHMIT, grade 7, no 12.

Mon nouveau livre de lecture

"A l'aventure!" Un titre bien choisi pour un livre des plus intéressants, par le R. P. G. Ramaekers, S.J. Notre classe a eu le privilège de recevoir ce joli livre en cadeau de l'Association d'Education. Dans ce livre, nous entrons dans l'aventure à chaque page que nous tournons en y mettant toute notre imagination.

La première partie du livre nous raconte de belles histoires et des contes comme, par exemple, le Chat Botté, par Charles Perrault. La classe fut divisée en deux groupes pour dramatiser ce conte, et moi je représentais le fameux chat. Que c'était amusant. Soeur Directrice nous offrit de beaux prix pour notre travail. Ensuite arrive l'histoire du Petit Trott. C'est l'histoire d'un petit garçon riche et choyé et d'un petit pauvre. Trott jouait sur la plage quand soudain un petit garçon tout sale et mal habillé marcha vers lui. Mais Trott qui était si proprement habillé lève sa pelle, prêt à frapper le petit pauvre en lui criant: "Va-t'en!" Le petit garçon peureux met son coude sur ses yeux et recule quelques pas puis s'assied et regarde Trott. Si vous voulez savoir ce qui arriva après, vous n'avez qu'à lire l'histoire. Une autre leçon que j'ai trouvé très émouvante c'est La lettre de Jean, par Paul Féval. Cette histoire est si intéressante et plaisante que je ne trouve pas de mots pour l'expliquer. C'est si bien exprimé en des phrases vivantes et pittoresques. Je crois qu'en lisant cette histoire, quelques larmes couleront de vos yeux, peut-être. J'aime beaucoup aussi La chapelle blanche, par Jules Lemaître. Cette leçon a été enseignée par le Père Ramaekers lui-même. C'est une histoire bien touchante. Je vous garantis que vous l'aimerez.

La deuxième partie du livre contient de beaux poèmes comme Prière pour le pain, par Louis Mercier, le poème comique, Le Roi boiteux, par Gustave Nadaud. La plus charmante poésie que vous n'avez jamais entendue: "La Vierge à la crèche", par Alphonse Daudet, et "Le coq et le renard", par le fameux poète La Fontaine.

La troisième partie contient des extraits de pièces parmi lesquelles: "La première nuit de Noël", "Que diable, Toujours de l'argent!" et "Une servante audacieuse". Ce livre contient beaucoup d'autres lectures amusantes. Alors si vous aimez l'aventure, c'est ici que vous en trouverez. Procurez-vous ce livre merveilleux, écrit par le Père Ramaekers, chez Fides, 135, avenue Provencher.

Yvonne GUAY, grade 7, no 12.

• • •

Notre nouveau livre de lecture

Nous nous comptons privilégiées d'étudier le nouveau livre de lecture "A l'Aventure", du R. P. Georges-M. Ramaekers, S.J. Il porte très bien son nom, car de leçons en leçons il nous conduit à de nombreuses aventures. C'est toujours avec bonheur que nous plongeons dans ce livre captivant. Notre classe a dramatisé l'histoire du Chat Botté, par Charles Perrault. Nous nous sommes divisées en deux équipes et le Père Ramaekers et notre dévouée Soeur Directrice nous ont fait l'honneur d'assister à notre dramatisation. Dans le moment nous sommes à étudier deux poésies: "Le roi boiteux" et "La Vierge à la crèche". "Une bosse", par Lichtenberger, a été ma lecture préférée. L'histoire nous fait connaître un petit garçon, Trott, jaloux de sa petite soeur qui, depuis sa naissance, a toute l'attention à la maison. Il finit par trouver une finesse pour voir si ses parents l'aiment encore. La semaine prochaine, le Père Ramaekers reviendra nous enseigner une pièce de Molière: "La servante audacieuse", qui est un extrait du "Malade imaginaire". Que j'ai hâte!

Michelle LEDOUX, grade 7, no 12.

Etudes d'une nouvelle orientation au Conseil de la Coopération

La possibilité de se rendre encore plus utile aux Franco-Manitobains a fait l'objet des délibérations du Conseil Canadien de la Coopération à l'occasion de sa 15e assemblée annuelle mercredi dernier. M. l'abbé A.-J. St-Laurent, aumônier, et le R. P. R. Bédard, O.M.I., conférencier, ont souligné à tour de rôle les transformations de la vie rurale qui posent le problème de petites industries et du financement de celles-ci.

Les congressistes, au nombre de 70, ont profité de l'occasion pour étudier à fond les constitutions, vieilles de 15 ans, et pour y apporter plusieurs modifications. La question de la représentation des membres au congrès a été remise pour étude ultérieure. Le nom a été modifié pour se lire: Conseil de la Coopération du Manitoba.

Selon les rapports il y a maintenant treize coopératives de consommation, celle de Ste-Agathe ayant débuté au mois de mars. Il y eut une augmentation de ventes de $198,000 grâce en partie à l'organisation de cours à bois et à la construction de maisons préfabriquées. Il y a 37 Caisses populaires dont une nouvelle, celle de Ste-Marie. Le nombre des membres est passé à 10,604 et l'actif se chiffre à $4,106,442.

Voici le nouveau bureau de directeurs: MM. Arthur Barnabé, président; Siméon Marion, vice-président; Oris Aquin, Joseph Chabalier, Camille Chaput, l'abbé Adélard Couture (ancien aumônier), Omer Moquin et Roger Poiron. Mme Joseph De Ambrosis est secrétaire-trésorière. M. l'abbé A.-J. St-Laurent est l'aumônier. M. Marion a exprimé les remerciements du Conseil à MM. Joseph Deroche et Maurice Massinon, vétérans membres qui ont pris la retraite.

Voici un résumé des rapports financiers et des principaux discours:

☆ ☆ ☆

Etudiez toutes les possibilités du mouvement, dit l'abbé St-Laurent

D'après les rapports que nous venons d'entendre, il faut conclure que notre mouvement coopératif va de l'avant. Fait-il le progrès dont nous devrions nous attendre? A cette question il faut répondre non.

Dans le passé, nous nous sommes limités aux Caisses Populaires et aux Coopératives de consommation sans envisager toutes les possibilités du Mouvement. Il nous faut dans l'avenir explorer de nouveaux secteurs et leurs applications dans nos différentes paroisses, sans négliger ce qui est déjà en marche.

Pour que notre système coopératif soit vraiment effectif et s'oriente vers le Corporatisme il nous faut jouer notre rôle dans le domaine de la production. Sans un contrôle suffisant de la production notre système coopératif demeure toujours à la merci du capitalisme abusif. C'est justement ce que nous nous appliquerons à démontrer lors de nos journées d'études sociales du 13 au 15 décembre prochain.

Un champ inculte

Il est surprenant de constater qu'au Manitoba français, les initiatives dans le domaine de la production sont nulles. Pourtant ailleurs, elles sont nombreuses. Un exemple en passant. A Rosthern, Sask., vingt producteurs de patates organisent une coopérative et construisent un entrepôt de $100,000.00, le plus moderne de l'Ouest. 75 pour cent du coût provient d'un prêt conjoint des gouvernements fédéral et provincial. Au Manitoba nous avons tenté un service coopératif d'eau sans trouver les fonds suffisants. Personne ne s'en alarme.

La grande culture, encore une fois, se révolutionne. Il semble qu'un cultivateur ne peut plus produire économiquement à cause du coût des machines aratoires et de la main-d'oeuvre, à moins de posséder mille acres de terre. En conséquence, nos petits propriétaires sont forcés de plier bagage et d'augmenter l'exode vers la Ville. Le remède à cette situation anormale, c'est la ferme coopérative. Nous savons qu'ailleurs elles existent et avec l'expérience des années elles seront une solution au moins partielle au problème de la grande culture.

Il appert également que l'agriculteur produit en trop grande quantité des denrées pour lesquelles la demande n'est pas suffisante.

Un relevé à faire

Il me semble que la responsabilité de notre Conseil de la Coopération du Manitoba est toute tracée. A savoir, de s'assurer des services d'experts qui feraient un relevé scientifique de nos Paroisses et de leur potentiel. Notre Gouvernement offre ce service gratuitement. Si notre Conseil se met de l'avant, nos Paroisses emboiteront le pas.

Peut-être que certains diront que ce programme est trop vaste et que nous n'avons pas les argents nécessaires. Pourtant la situation est critique. Si nous n'agissons promptement, nous perdrons des occasions uniques et continuerons à regarder nos Paroisses s'éteindre à petit feu. Un exemple en passant pourrait mieux illustrer ma pensée. L'an dernier, dans une de nos supposées Paroisses florissantes il y eut vingt-cinq mariages. Un seul couple demeura. Les vingt-quatre autres allèrent habiter à la Ville où ils pouvaient trouver de l'emploi.

Aide de Québec?

Le printemps dernier, M. Roland Couture, gérant de notre poste de radio, donnait une causerie à la Chambre de Commerce de Montréal. Le thème en était le suivant: "Le Manitoba vous offre un champ d'affaires fertile". Il va sans dire que l'auditoire fut d'abord surpris et ensuite intéressé. Surpris parce que c'était la première fois qu'un Manitobain leur adressait la parole sans en même temps tendre la main pour recueillir de l'argent. Intéressés, parce qu'ils y voyaient de véritables possibilités de bonnes affaires. Serons-nous prêts à recevoir et faire bon usage des capitaux du Québec alors que ceux-ci se préparent à faire des investissements chez nous? Au sein de notre Mouvement coopératif désirons-nous l'aide financière du Québec? Si nous la refusons, ceux-ci seront-ils encore prêts à contribuer par des dons à nos causes manitobaines? Le R. P. Roméo Bédard nous en dira sans doute plus long sur ce sujet dans sa causerie de cet après-midi.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans profiter de l'occasion présente pour remercier tous les Coopérateurs du Manitoba pour l'incomparable collaboration qu'ils m'ont donnée durant les trois années que je fus Propagandiste du Conseil de la Coopération du Manitoba. Je dois dire à leur louange que j'ai été presque gâté en ce sens que pas une personne n'a refusé de me prêter son concours pour les Semaines de la Coopération, les Congrès Régionaux, les programmes à la radio et les articles dans les journaux. Plus que cela, chacun a accepté avec empressement le travail que je lui désignais. Je veux faire mention spéciale des Officiers du Conseil, des Officiers de nos Institutions Coopératives, de Monsieur l'Inspecteur des Caisses Populaires, des autorités de nos écoles, du personnel de CKSB, de **La Liberté et le Patriote**, spécialement du Père Bédard.

Durant ces trois années, je ne me suis fait que des amis exception près. Ces trois années au sein du Mouvement Coopératif à titre de Propagandiste furent une expérience sans pareille. Je n'en doute pas, vous donnerez à mon successeur le même esprit de collaboration qui doit se retrouver au sein du Mouvement Coopératif.

☆ ☆ ☆

Pressante invitation à servir économiquement notre minorité

Allez au large

Le jeudi après-midi 17 novembre, les coopérateurs ont discuté chaudement, article par article, les constitutions du Conseil de la Coopération du Manitoba. La discussion durait depuis près d'une heure et demie déjà lorsque M. l'abbé Adélard Couture proposa que l'on cesse temporairement ces débats pour entendre le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., conférencier invité, quitte à reprendre la dite discussion plus tard. M. Joseph Deroche, président de l'assemblée, invita donc le Père Bédard à prendre la parole.

La libération économique

Après avoir dit sa joie de constater que les congressistes prenaient vraiment à coeur la vie et le progrès de leur Conseil de la Coopération, et le manifestaient par leur participation active dans les débats en cours, le conférencier rappela brièvement comment lui-même, à titre de reporter de **La Liberté et le Patriote**, avait pu participer à plusieurs congrès provinciaux et locaux, et même à deux congrès nationaux du C.C.C. en Saskatchewan et au Manitoba.

"En de telles occasions, dit-il, j'ai entendu de nombreuses déclarations de vos chefs, indiquant clairement que les coopérateurs de langue française entendent faire oeuvre économico-nationale. C'est-à-dire travailler à la libération et au progrès économique de notre minorité, pour mettre cette force économique au service de notre cause religieuse, culturelle et scolaire. En d'autres mots, briser toute disparité économique susceptible d'affaiblir notre désir d'unité nationale dans la diversité culturelle et linguistique". Tout le discours du Père Bédard eut justement pour but d'indiquer comment les coopérateurs manitobains de langue française peuvent jouer ce grand rôle au sein de la minorité franco-manitobaine.

S'appuyant sur certains faits connus et quelques documents officiels, le conférencier montra d'abord, chiffres à l'appui, que la majorité des nôtres vivent maintenant en ville et qu'en milieu rural il n'y a plus que 6,166 foyers de langue française. Cette population rurale vit d'ailleurs dans sa majorité dans les villages, plutôt que sur les fermes: par exemple, la paroisse de St-Pierre compte 1,100 paroissiens ainsi répartis, 800 au village et 300 en campagne. La situation démographique de notre groupe en 1960 n'est donc plus celle de 1916.

Le passé et l'avenir

Il est vrai que notre groupe a fortement lutté dans le passé pour sauvegarder sa religion, sa culture, sa langue. Et l'on peut dire que dans l'ensemble les résultats sont plus que satisfaisants. A preuve, nos institutions (surtout dans St-Boniface), nos monuments, nos réalisations en maints domaines. Tout de même, il faut admettre que tout cela, ainsi que nos appels patriotiques et nos rappels historiques semblent laisser indifférente une bonne partie de notre jeunesse.

L'influence réelle du passé, même immédiat, et l'efficacité de son enseignement peuvent dès lors nous inciter à de salutaires réflexions. Par exemple, ne serait-il pas temps de nous demander si nos jeunes, de la ville et de la campagne, retrouveront la fierté d'antan le jour où des institutions financières, industrielles et commerciales mettront un terme à notre infériorité économique par rapport à d'autres groupes aussi minoritaires au Manitoba (comme les Mennonites), et nous permettront d'accomplir plus grand et plus adapté à notre temps si nécessaire dans les domaines où nous sommes plus habitués: par exemple un collège classique 1960, un collège agricole, une école d'arts et métiers, une école ménagère, etc.

Les grands rêves

Justement, dit le Père Bédard, nos 12,000 coopérateurs franco-manitobains ont compris tout cela et créé ici au Manitoba de fortes institutions économiques, d'une valeur plusieurs fois millionnaire. Des Caisses populaires qui incitent à l'épargne, multiplient les petits prêts, favorisent l'assurance, etc. Des magasins coopératifs progressifs, dont certains des gérants semblent doués d'une "imagination économique" qui leur permet d'attirer une très forte proportion du pouvoir d'achat de leur région. Une société de placement qui, même très jeune encore, permet de grands espoirs.

Et il semble bien que plusieurs d'entre vous, de préciser le conférencier, croient l'heure venue de permettre aux Caisses de dépasser le domaine des petits prêts pour entreprendre des oeuvres de plus grande envergure, de donner à vos magasins la chance de passer de la coopérative de consommation à la production, et d'entrevoir le jour où la société de placement pourra réaliser certains grands rêves nourris par ses membres.

Appuyés sur votre expérience et vos réalisations, dit le Père Bédard, pourquoi n'influenceriez-vous pas vos conseils municipaux et vos chambres de commerce à étudier les possibilités régionales et locales en vue d'établissements industriels dans nos centres ruraux, pour y garder notre jeunesse et faire cesser l'exode vers la grande ville? Et aussi, pourquoi ne chercheriez-vous comment vous pouvez jouer, de concert avec l'Association d'Education, un rôle de premier plan pour le progrès économique du Manitoba français, partout où nous sommes, et ainsi créer ces forces financières et autres qui nous permettront de créer ces institutions mentionnées auparavant pour mieux répondre aux besoins éducatifs de la jeunesse d'aujourd'hui?

Vous êtes 12,000 coopérateurs, vous êtes des millionnaires coopérativement, conclut le Père Bédard. Que cette puissance du nombre et de l'argent soit mise par vous au service de notre cause religieuse, culturelle et linguistique, et le groupe franco-manitobain aura raison de croire en d'aussi beaux jours à l'avenir que dans le passé.

☆ ☆ ☆

Congrès des coopérateurs

Rapport des Caisses populaires

Nous donnons ici quelques statistiques tirées du rapport de M. P. Frossais. Les chiffres que nous donnons concernent nos 37 Caisses populaires françaises pour l'année 1959.

L'augmentation dans le nombre de sociétaires est de 901 nouveaux membres. En 1958, elle était de 742 membres. Cette augmentation de 1959 porte à 10,604 le nombre de membres.

L'actif accuse une augmentation de $861,687.61. En 1958, elle était de $514,666; en 1957, de $303,534.

L'actif total de nos 37 Caisses populaires se chiffre à $4,106,442.51. En 1958, il se chiffrait à $3,244,754.90.

L'actif moyen par Caisse est de $110,965. Il est à remarquer que les épargnes ont fourni 80 pour cent de l'augmentation à l'actif.

En 1959, nos Caisses populaires ont prêté à leurs membres la somme de $2,214,306.76.

Le total des prêts consentis depuis 1937 est de $14,805,302.55.

Le pourcentage des prêts annulés depuis 1937 est de .13 pour cent.

Le taux des boni varie entre 4½ pour cent à 2 pour cent. Dix-neuf Caisses ont payé 3 pour cent.

Les taux prélevés sur les prêts personnels varient entre 12 pour cent et 5 pour cent. Treize Caisses ont prélevé 8 pour cent.

La Caisse populaire dont l'actif est le plus élevé est celle de Notre-Dame-de-Lourdes avec $496,053.

Nouvelle Caisse populaire

La paroisse Ste-Marie de St-Vital obtint sa charte le 20 mai dernier. La première assemblée annuelle eut lieu le 30 juin. Les membres fondateurs sont les suivants: Yvette St-Onge, Denise Sabourin, Cécile Lachance, Louis Vincent, Eugène St-Onge, Norbert Decloux, le docteur André Lachance, Jacques Bohémier, Gilbert Mignot et Roger Sabourin.

Nous souhaitons bon succès à cette nouvelle Caisse populaire.

La Caisse populaire de Lorette ouvrait ses nouveaux bureaux le 4 septembre dernier. Au dire des nombreux visiteurs, c'est ce qu'il y a de plus moderne. Félicitations aux membres et tout spécialement à leur dévoué président.

Rapport des Coopératives de consommation

Ci-dessous, vous avez les statistiques de nos douze Coopératives de consommation, pour l'année 1959. L'an prochain, le rapport annuel portera sur treize Coopératives, puisque Ste-Agathe a commencé ses opérations au début de mars de cette année. Les sept premières semaines accusent des ventes de $9,500. Nous souhaitons la bienvenue à Ste-Agathe et offrons nos voeux de succès.

	Ventes	Epargnes	Marge b.	Ventes depuis fondation	Epargnes depuis fondation	Membres
St-Malo/38	108,675	4,886	15.2%	1,752,528	62,645	431
La Broquerie/38	47,750	710	7.6	?	?	174
Letellier/39	128,647	8,037	14.4	1,423,650	69,214	200
St-Jean-Bapt./41	173,551	14,334	14.5	2,173,638	109,894	308
Lorette/41	62,657	3,943	16.0	876,996	21,841	219
St-Léon	275,819	13,969	15.0	1,614,574	80,445	265
St-Adolphe/44	51,627	52	14.5	1,052,449	15,320	150
St-Norbert/44	87,499	1,129	10.2	1,103,354	18,966	172
St-Joseph/44	82,898	3,025	12.3	801,479	31,442	86
Haywood/46	160,858	8,509	13.3	921,716	56,003	259
Lourdes/47	183,456	13,057	14.1	1,084,373	64,619	228
Somerset/49	135,474	12,816	16.7	815,658	34,352	178
Total	1,498,926	81,209	13.6	13,620,425	574,947	2,670

Les ventes totales pour 1959 se chiffrent à $1,498,926.75, soit une augmentation de $198,926.75 sur l'année 1958, alors qu'en 1958 l'augmentation sur 1957 était de $160,000. Les épargnes en comparaison avec 1958 ont augmenté de $3,889.

Depuis la fondation de nos coopératives de consommation, les ventes se chiffrent à $13,620,425. Les épargnes totales furent de $574,947.98.

Le nombre de membres actuel est de 2,670, soit une diminution de 80 membres. Cette diminution s'explique par le déménagement de plusieurs membres. Selon les règlements, ceux-ci se sont retirés de la Coopérative et ont reçu l'accumulation de leurs parts, en argent sonnant.

Le succès de plusieurs de nos Coopératives est attribué à la vente de bois de construction, même de construction de bâtiments à savoir Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Léon, Haywood et St-Jean-Baptiste. La Coopérative de St-Léon embauche plus de trente employés.

Caisses d'épargne scolaire du Manitoba

Rapport pour l'année 1959-60

C. E. S.	Recettes	Retraits	Nombre d'élèves	Nombre de membres	Moyenne par élève	Rang
Lourdes	22,094.03	4,276.94	5,529	2,780	4.50	
Collège St-Boniface	1,200.00	?	?	?	?	3
Juniorat Ste-Famille	2,546.92	812.50	76	42	33.51	1
Collège St-Joseph	1,290.01	1,282.51	120	50	10.75	2
St-Malo	82.23	47.23	300	15	.20	25
Lorette	655.77	178.95	340	176	1.80	17
St-Pierre	260.26	102.89	450	225	.50	24
La Broquerie	643.96	7.97	350	218	1.81	16
St-Joseph	174.18		73	39	2.30	12
Ste-Anne	529.52	454.52	350	90	1.51	20
St-Jean-Baptiste	546.12	99.62	450	185	1.21	21
St-Adolphe	619.55	82.73	194	124	3.19	7
Elie	1,475.97	93.60	142	120	10.39	3
Mariapolis	4,239.82	384.08	107	90	39.62	1
Ste-Rose-du-Lac	591.36	17.01	326	194	1.80	17
St-Norbert	200.00					
Richer		INACTIF				
St-Georges	375.00					
Ste-Amélie	110.22		45	45	2.40	11
Letellier	1,217.00	14.75	118	82	10.30	4
St-Lazare	312.22	73.33	200	150	1.56	19
Laurier	298.80	38.79	274	151	1.09	22
La Salle	936.72	14.92	69	66	13.57	2
Précieux-Sang	872.04	372.04	459	221	1.89	15
Sacré-Coeur	1,417.49	83.16	335	190	4.26	6
Ste-Geneviève	181.65	11.50	66	42	2.75	9
Ross	215.65	35.30	48	44	4.49	5
St-François	210.47	18.28	73	32	2.92	8
Ile-de-Chênes	229.66	9.96	115	50	1.99	13
Aubigny	213.24	6.85	82	40	2.60	10
Dunrea	93.53		66	26	1.40	
Haywood	215.27	33.70	120	61	1.79	18
Lourdes	137.40	.75	191	12	.72	23
	22,094.03	4,276.94	5,529	2,780	4.50	

La Caisse qui gagne la première coupe est Mariapolis avec une moyenne de $39.62 par élève. La Salle remporte la deuxième coupe avec $13.57 et Elie, la troisième avec $10.39. Mention honorable à Letellier avec une moyenne de $10.30.

Le total des épargnes pour l'année 1959-60 se chiffre à $22,094.03. L'année précédente, c'était $7,000, alors qu'en 1957-58 les élèves avaient épargné $4,000.

Rappel

Il y a des vérités et des faits qui gagnent en persuasion ce qu'ils pourraient perdre en intérêt à se voir répétés. La raison d'être de notre collège et la valeur du programme d'étude qu'il présente sont de cet ordre.

On nous écrit "pour savoir", on nous demande de vive voix, de loin ou de près ce que nous faisons, ce que nous donnons.

Le collège St-Joseph n'est pas autre chose qu'un pensionnat-école supérieure, un high school public reconnu par le Département d'Education du Manitoba et par l'Association d'Education des Canadiens français de la même province. De ce fait il est sous le contrôle et la surveillance des responsables de ces organismes qui répondent de la qualité ou de l'excellence du travail qui s'y accomplit. A défaut cependant de prises de position conséquente et pour ne s'en tenir qu'à un appui de principe, ces derniers peuvent laisser se créer l'impression chez les moins éclairés que notre institution n'est pas indispensable au groupe français et catholique et qu'elle s'apparente plutôt à l'entreprise privée.

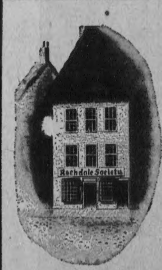
Or, ne paraît-il pas au contraire providentiel qu'au moment où le collège des Jésuites de St-Boniface fermait ses portes aux garçons incapables, ou non désireux, de rechercher une formation académique libérale et se tournant vers un cours d'affaires appelé cours commercial, Otterburne, par son évolution normale, soit devenu l'institution de la relève?

Entre le professionnel de carrière qui a fréquenté l'université, et le journalier dont la scolarité n'a pas dépassé les premiers grades élémentaires, il y a toute une classe de gens qui doivent compter sur un bagage de connaissances variées et pratiques pour faire leur chemin dans la vie. C'est cette classe qu'il importe de relever. Nos campagnes, surtout, ont besoin de ces professeurs, hommes de bureaux, fermiers, commerçants, etc., qui, ayant acquis assez d'instruction et de conviction, pourront appuyer les chefs de file, assez de confiance en eux-mêmes pourront gagner honorablement leur vie; dussent-ils refouler à l'occasion ce sentiment vague et troublant qu'on les fait passer pour des diminués, des délaissés ou des sacrifiés. On a par trop négligé de souligner jusqu'ici la contribution de ces humbles aux nobles causes de la langue et de la foi. De tous les coins de la province on pourrait citer à l'honneur les noms de ces individus qui tiennent le coup, qui n'émigrent pas, qui, sans gloire et sans titres, acceptent d'être mis à contribution pour la consolation de leur curé et l'avantage de la race.

Que le haut savoir prétende se spécialiser à poser les toits, les flèches et les clochers, c'est la manoeuvre et le maçon qui, en définitive assurent à l'édifice entier sa solidité et sa pérennité.

Bien avant qu'il devienne l'école secondaire d'aujourd'hui, le collège St-Joseph a besogné dans ce sens. S'il est fier de ses anciens il saura bien le leur redire aux fêtes du cinquantenaire qu'il prépare.

Pour le moment, les cours qu'ils offre sont ceux de toute école secondaire de la province. Aux grades 11 et 12, cependant, les options deviennent moins étendues et s'orientent plutôt vers le cours des arts. Plus difficiles, plus exigeantes sans doute, mais elles n'en débouchent pas moins sur les perspectives plus vastes de l'université, du séminaire, de l'école normale ou de toute autre spécialisation.



M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins, de Lévis, Qué., vient d'annoncer que cette compagnie canadienne-française étendra désormais ses activités jusqu'au Manitoba, puisqu'elle vient d'obtenir son permis du département des assurances du Gouvernement de cette province. Fondée par les Caisses populaires du Québec, cette institution nationale opère déjà en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et dans le Québec. L'Assurance-Vie Desjardins est connue par ses faits et gestes, spécialement à la télévision, au poste CBWFT de Winnipeg, par son émission éducative "Joindre les deux bouts", et aux postes français des Prairies par "Fête au village".

Marcel et Michel assistent à une bagarre. Entre les coups de poings on entend les mots: idiot, voleur, canaille.

— Qu'est-ce que tu dirais, dit Michel, si quelqu'un te traitait de noms pareils?

— Bien, répond Marcel, ça dépendrait de sa taille!

Ste-Agathe

Assemblée de l'Union des Fermiers

Le vendredi soir 18 novembre, il y avait à la salle paroissiale une réunion de l'Union des Fermiers à l'occasion de son 10e anniversaire. Elle fut présidée par M. Emmanuel Lemoine, président local.

Le président national, M. R. Usick, l'orateur de la soirée, sut intéresser son auditoire par sa conviction profonde des sujets qu'il a traités. Il prouva que l'Union avait beaucoup accompli pendant les dix ans de son existence et qu'on obtiendrait encore davantage en se consolidant et en continuant de réclamer les droits et la part légitime bénéficiaire pour les fermiers.

L'Union compte 18,000 membres. Elle augmentera si tous les fermiers viennent à croire qu'il y va de leur prospérité d'en faire partie.

Au cours de la réunion on présenta un insigne à tous les membres présents qui ont fidèlement payé leur cotisation pendant les 10 dernières années. Mme Dietrich, MM. Clovis Baudry, Alfred Lévesque et Carl Petura furent gagnants des prix d'entrée.

Le grand congrès annuel de l'Union des Fermiers aura lieu les 29 et 30 novembre et 1er décembre, à Winnipeg. Un programme des plus importants et intéressants est à l'agenda.

Çà et là

Le samedi soir 19 novembre, à la salle paroissiale, on célébrait joyeusement les noces de M. et Mme David Lemoine, dont le mariage avait eu lieu à Haywood durant l'après-midi.

M. et Mme Joseph Dumesnil désirent remercier tous leurs parents et amis qui sont venus à la messe, au souper ou à la soirée du samedi 12 novembre, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Un merci spécial à Mme Rose Girouard qui dirigea le service du souper. Ce fut une belle fête dont ils garderont longtemps le souvenir.

Baptême

Le 20 novembre: Marie-Jeannine-Denise, fille de M. et Mme Roland Gagnon, née le 13 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Gagnon, de Ste-Elisabeth, oncle et tante de l'enfant.

Au Juniorat de la Ste-Famille

RESPONSABLE: Roger Boulet

Conférence

Le mardi 15 novembre, les Petites Soeurs de la Ste-Famille nous ont donné une conférence pour nous faire connaître et voir leur communauté à l'oeuvre. Cet institut fut fondé au Nouveau-Brunswick par le Père Camille Lefebvre et Mère Marie-Léonie. Elles nous montrèrent un film, représentant leurs établissements au Canada, aux Etats-Unis et à Rome.

Elles jouent auprès des prêtres, le rôle que Marie jouait auprès de Jésus. Elles se chargent des travaux domestiques dans les collèges, les séminaires, les évêchés et les communautés religieuses de prêtres. Les soeurs s'occupent de la cuisine, du réfectoire, de la couture et de la sacristie.

Merci à la conférencière et je lui souhaite, de la part de tous les Junioristes, de nombreuses vocations dans les différentes paroisses où elles vont faire connaître leur belle oeuvre.

Arthur CHAPUT, grade IX.

Film

Comme le titre indique "The One That Got Away", c'était l'histoire du seul prisonnier qui réussit à s'échapper d'un camp de prisonniers durant la guerre. C'était un pilote allemand.

On l'arrêta en Angleterre où, par deux fois, il essaya de fuir, mais sans succès.

Lorsqu'il fut amené au Canada, il sauta du train et se rendit aux Etats-Unis où les autorités ne pouvaient pas le toucher parce qu'il était en pays neutre, tandis que le Canada était alors en guerre.

Il est retourné en Allemagne et, peu après, son avion plongea dans l'océan.

Claude GUENETTE, Arts I.

M. Pierre Boily, citoyen très estimé de La Broquerie, décédé à 80 ans

LA BROQUERIE — Le jeudi 17 novembre est décédé à l'hôpital St-Boniface, M. Pierre Boily, de cette paroisse. Né à St-Paul-du-Nord, P.Q., le 28 avril 1880, M. Boily arrivait à La Broquerie en 1888. En 1914, il épousait Mlle Rhéa Bois, native d'Ottawa, décédée en 1949. Citoyen estimé de tous ceux qui l'ont connu, M. Boily est mort paisiblement après une longue maladie supportée avec une patience exemplaire.

A diverses reprises, M. Boily s'est dévoué pour la cause publique dans la commission scolaire et au conseil municipal. Ne refusant jamais de rendre un service, sans ostention mais avec droiture d'intention, il a vécu son idéal de justice et de vérité.



Le service funèbre fut chanté le lundi 21 novembre en l'église de La Broquerie par M. l'abbé Ubald Lafond, curé, assisté du R. P. Armand Ferland, C.Ss.R., curé de Ste-Anne, et M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Richer, comme diacre et sous-diacre. Une foule nombreuse assistait aux funérailles. On y remarquait les Rév. Srs M.-St-Henri, M.O., et Pascal-Baylon, M.O., de St-Boniface, et les Rév. Srs P. Boily et Arsenault, S.G.M., de St-François-Xavier. Les porteurs étaient MM. Raoul Vielfaure, Léo Boily, François Lebrun, Joseph Boisjoli, Gérard et Napoléon Boily, tous neveux du défunt.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, Roger et Zéphirin, de La Broquerie; deux soeurs, la Rév. Sr Philomène Boily, S.G.M., de St-François-Xavier, et Mme Léon Vielfaure, de La Broquerie; cinq fils, Lucien, de Peace River, Alta, Wilfrid, de St-Boniface, Georges, Marcien et Alphonse, de La Broquerie; cinq filles, Blanche (Mme Adrien Roy), de Brandon, Elisabeth (Mme Henri Simard), de St-Lazare, Thérèse (Mme Emile Lambert), de Radville, Sask., Yvonne (Mme Joseph Cinq-Mars), de Guy, Alta, et Jeannette (Mme Euclide Comeault), de St-Boniface; 38 petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

Remerciements

Les membres de la famille Boily remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur père, tout particulièrement M. le Curé et les religieuses du couvent. Merci à la dévouée supérieure, la Rév. Sr Caron, S.G.M., pour ses nombreuses visites à domicile et à l'hôpital, ainsi qu'à la Rév. Sr Vachon, S.G.M., Assistante Provinciale, qui a bien voulu accompagner la Rév. Sr Boily, lors de ses visites à son frère malade.

Mariage Désorcy-Gagnon

Le samedi 19 novembre, en l'église de La Broquerie, M. l'abbé Ubald Lafond bénissait le mariage de Mlle Gilberte Gagnon, fille de M. et Mme Paul-Emile Gagnon, à M. Jean Désorcy, fils de M. et Mme Jacques Désorcy, tous deux de La Broquerie. De beaux cantiques furent exécutés par les oncles et tante du marié, M. Jos. Tétreault et M. et Mme Laurent Dubé, assistés de Mlles Jeanne et Jeannette Beaupré. M. Marcien Ferland touchait l'orgue.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche avec corsage en dentelle. La jupe ample était de satin recouvert de tulle et de dentelle. Son voile court était retenu par une couronne. Elle portait un bouquet de roses rouges en forme de cascade. Les filles d'honneur étaient Mlles Jacqueline Désorcy et Linda Bantheiette, accompagnées respectivement de MM. Denis Bourgoin et Louis Gagnon.

Une réception eut lieu le soir à l'aréna. De nombreux parents et amis étaient venus de divers centres environnants présenter leurs voeux aux nouveaux époux. M. et Mme Jean Désorcy demeureront à La Broquerie.

Invitation spéciale

La Jeunesse Rurale Catholique de La Broquerie invitent cordialement tous les paroissiens et leurs amis à une soirée de la Ste-Catherine. Cette soirée aura lieu le dimanche 27 novembre à 8 h., à l'auditorium de l'école.

Le programme comportera quelques morceaux présentés par la J.R.C., et les Gais Manitobains seront les invités spéciaux. On goûtera aussi à la bonne tire canadienne.

Qu'on vienne nombreux à cette soirée organisée par la J.R.C.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement ... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur; et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

33-361-34P.



M. J.-Alphonse Goulet, de St-Malo, n'en est pas à sa première invention. Toute sa vie, il s'est appliqué tout particulièrement à rendre le travail plus facile "autour de la maison". Sa dernière invention, une porte de garage automatique à la portée de toutes les bourses. Grâce à cette porte "Otto-Door", on entre ou on sort de son garage sans quitter l'automobile. Dès que l'automobile monte sur la rampe, la porte s'ouvre d'elle-même et se ferme de la même manière dès que le véhicule laisse la rampe, et cela, sans aucun pouvoir mécanique étranger, électrique ou autre. Il s'agit tout simplement de poids et de contrepoids. La porte fonctionne en hiver comme en été. Gérant de la Caisse populaire de St-Malo depuis quelques années, M. Goulet a dû abandonner son emploi cette année pour cause de santé; il est prêt à mettre son invention sur le marché dès qu'il trouvera un manufacturier. L'invention est brevetée au Canada et aux Etats-Unis.

Ecole St-Pierre Centre

Concours oratoire

1ère étape: Elimination dans notre classe.

10 h. 45, le 14 octobre — heure fixée pour le concours oratoire dans notre classe. Les participants ont les nerfs tendus. Soeur directrice et Soeur Anne-Marie, nos juges, se placent en arrière de la classe. Un par un, nos orateurs en herbe nous montrent leur savoir-faire: Les juges se retirent et, un peu après, déclarent les gagnants: Marguerite Labelle, Thérèse Dondo, Paulette Alarie, Gabrielle Singer et Augustin Labelle. Félicitations, chers compagnons, et bonne chance dans l'élimination locale!

2e étape: Elimination dans les classes secondaires.

Qu'est-ce qui se passe? Tous les élèves des grades 8 à 12 s'acheminent vers le Centre récréatif de St-Pierre, à 2 h. 45, le 24 octobre. Il s'agit de l'élimination locale du concours oratoire. Les participants sont: grade 11, Monique Robidoux et Lorraine Mulaire; grade 10, Thérèse Dondo, Augustin Labelle, Marguerite Labelle et Gabrielle Singer; au grade 9, Marlene Alarie, Yvette Bohémier, Diane Châteauneuf, Florence Dufault, Mariette Guichon, Claudette Lacroix et Paulette Turenne. Les concurrents défilent à tour de rôle sur l'estrade. Quelques-uns sont rouges jusqu'aux oreilles. Les autres tremblent comme des feuilles au vent. Les discours n'en sont pas moins des plus intéressants. Quel magnifique travail, résultats de longues et intelligentes recherches.

Nos distingués juges sont les très dévoués: Mme Philippe Tessier, Mme René Préfontaine et le Frère F. Marion, principal du Collège St-Joseph. Après délibération, ils proclament les gagnantes, en rang de mérite: Monique Robidoux, Gabrielle Singer, Marguerite Labelle et Paulette Turenne. Nous les applaudissons frénétiquement.

Dans l'auditoire, nous remarquons la Rév. Mère M.-Isidore-de-Séville, supérieure provinciale des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, et sa compagne, la Rév. Sr Gérard-de-Ste-Croix, et quelques parents.

Sincères remerciements à nos juges et chaleureuses félicitations à nos candidats.

3e étape: Elimination dans la Division de la Rivière-Rouge.

Le 2 novembre eut lieu, au Collège St-Joseph d'Otterburne, l'élimination du concours oratoire et d'épellation pour les étudiants de la Division de la Rivière-Rouge. Après nous avoir permis un brin de causette avec nos amis, le maître de cérémonies, M. Jean-Léon Bruyère, ouvre le programme de la soirée par le mot de bienvenue. Des neuf participants du concours d'épellation, Angèle Goulet, de St-Malo, se classe première et Ronald Proulx, du Collège St-Joseph, deuxième. Félicitations aux deux gagnants!

Charles Saurette, du Collège St-Joseph, ouvre le concours oratoire avec son discours sur Shakespeare intitulé "Shakespeare, A Legend or a Fraud". Le suivirent: Gabrielle Singer, de St-Pierre, Pauline Robert, de Ste-Agathe, Monique Robidoux, de St-Pierre, Edith Marion, de St-Jean-Baptiste, et Marguerite Delorme, de Ste-Agathe. Pendant que les juges, le Frère Roland Mayer, professeur d'anglais à l'Institut Collégial Provencher, M. Lucien Paquin, professeur au Collège de St-Bonfiace, et M. David Voth, professeur à Steinbach Collegiate, se concertent, l'auditoire entonne le "Boatmen Dance, Boatmen Sing", dirigé avec entrain par le Frère Paradis.

La minute tant désirée arrive. Le Frère Roland Mayer s'avance vers l'estrade. Silence agité . . . qui sera l'heureux gagnant? Pour notre instruction, il fait une critique judicieuse de chaque discours. Finalement, le Frère Mayer proclame Gabrielle Singer, deuxième, et Marguerite Delorme, première. Bravo, Marguerite, pour la victoire remportée! Félicitations aussi à Soeur Paul-de-la-Croix, son institutrice. (Nous nous souvenons de vos beaux succès ici à St-Pierre.) Nos sincères remerciements aux dévoués juges, aux distingués visiteurs, parents et amis, religieuses et professeurs venus en grand nombre encourager les candidats des deux concours. Notre plus chaleureux merci aux Clercs de St-Viateur qui nous ont si aimablement reçus dans leur gymnase.

Les élèves de la 10e année.

Réunion de militantes de la J.E.C.

Le vendredi 28 octobre, à 5 heures du soir. Malgré le froid qui gèle déjà le bout du nez, la porte bâille plusieurs fois pour laisser passage à des ombres furtives et silencieuses. A l'intérieur de l'école, le remue-ménage a commencé depuis une heure; on s'agite, on redouble d'ardeur à la besogne et bientôt une clameur retentit . . . on accourt, on serre les mains, on parle, on rit. Mais enfin, n'y a-t-il pas là cause? Ce soir, les militantes de St-Malo sont venues se joindre à nous pour une récollection.

Nous sommes maintenant dix qui, réunies autour d'une grande table, délibérons sur la cause du Christ-Roi. Le Christ règne-t-il dans le monde spirituel? Certainement. Mais, règne-t-il dans le royaume temporel? Ici, il y a raison pour une discussion très animée chez les chefs de St-Malo et de St-Pierre. A six heures, on remet la partie et l'on croit bon de remplir les estomacs. Peu de temps après, les tambours résonnent et nos "chefs" exécutent une danse autour du feu avant de continuer la partie.

Une autre discussion s'ensuit et enfin on décide qu'il est temps de "fumer le calumet de paix". Heureuses des résultats, Estelle Lambert, Blanche Maynard et Yvonne Gosselin, de St-Malo, retournent allègrement à leur wigwam, tandis que Claire Garand, Gabrielle Singer, Lorraine Mulaire, Carmelle St-Hilaire et Ghislaine Ruest saluent les partantes. Nous remercions notre assistante, Soeur Anne-Marie, et M. l'abbé Raymond-Marie Perron, vicaire de St-Pierre, qui avaient dirigé cette réunion. Huit heures . . . une dernière lumière s'éteint . . . la séance est levée . . . à la prochaine . . . !

Ghislaine RUEST, 11e année.

Aubigny

Soirée-surprise

Une soirée-surprise fut organisée le 19 novembre, à la salle Normandin, en l'honneur de M. et Mme Janvier Hébert à l'occasion de leur retour de voyage de noces.

Noces d'or

Le samedi 26 novembre prochain, une messe d'Action de grâces sera célébrée en l'église d'Aubigny, à 4 h. p.m., aux intentions de M. et Mme Joseph Robert, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

Après la cérémonie religieuse, parents et amis se rendront à la salle paroissiale où le diner sera servi. Pour terminer le grand jour, une soirée récréative a été organisée.

Laurier

Agréable cérémonie

Un agréable après-midi fut passé par tous, le dimanche 20 octobre, alors que les élèves de l'école de Laurier favorisaient les paroissiens d'une séance à l'occasion de la distribution des diplômes et des prix de français et de catéchisme. Près de cent dollars en argent furent distribués.

Sous l'habile direction des religieuses, les élèves firent valoir leur talent par leurs chants, pièces et petites scènes comiques. Il y eut aussi un concours oratoire. M. l'abbé R. Lavoie, curé, et les cinq commissaires, MM. Jacques Péloquin, L. Saquet, Hervé Molgat, Alphonse Verley et Roméo Gamache, rehaussaient la fête par leur présence.

Çà et là

M. l'abbé Peter Dunply, directeur des vocations pour l'archidiocèse de Winnipeg, donna un sermon sur les problèmes délicats et pressants des vocations, aux deux messes de dimanche dernier.

M. et Mme André Forest sont partis pour un voyage de trois semaines dans le sud des Etats-Unis.

Dunrea

Assemblée

Le jeudi soir 17 novembre, un groupe imposant se réunissait à la salle paroissiale pour discuter le problème de la construction d'une grande école à Killarney, qui engloberait tous les districts scolaires avoisinants. Des questions concernant le problème furent passées à des hommes de connaissance, venus pour cette occasion.

Pour régler la question, une élection eut lieu le mercredi 23 novembre.

Améliorations à la patinoire

Des travaux sont en opération à la patinoire locale, où des aides bénévoles donnent de leur temps pour construire une annexe en blocs de ciment, qui contiendra la fournaise et le charbon, le tout à l'épreuve du feu. Quelques autres améliorations y sont aussi exécutées.

Va-et-vient

Les familles Thomas et Aimé Boulet recevaient, en fin de semaine, la visite de M. Alphonse Boulet, accompagné de ses fille et gendre, de Mariapolis.

Mme Philibert Hamel, de Lorette, ainsi que M. Albert Vachon et ses enfants, d'Oak Lake, sont venus rendre visite à M. et Mme Arthur Boulet, dernièrement.

M. et Mme Auguste Garand, accompagnés de Mme Félix Fitzpatrick, sont revenus enchantés d'une randonnée en automobile, passant une dizaine de jours à Le Pas et à Flin Flon.

Ste-Rose-du-Lac

Réunion de l'APM

Le mardi 8 novembre au soir, avait lieu à l'auditorium de l'école de Ste-Rose, la première réunion de l'Association des Parents et Maîtres pour cette année. Etant donné la température, les 50 à 60 membres présents formaient un nombre très satisfaisant. On y élut d'abord le nouveau conseil pour l'année 1960-61. Il se compose maintenant comme suit: présidente, Mlle Emile Vermette; vice-présidente, Mme Adéodat Adam; secrétaire, Mme Smith; membres du conseil exécutif: R. P. Joseph Alarie, O.M.I., M. Gabriel Molgat, M. Gilbert Van Humbeck, et Mme Ovila Dufault; en charge du recrutement des membres, Mme André Duhard. On procéda ensuite à la présentation à l'assemblée du personnel enseignant de cette année, qui compte 12 membres. On passa ensuite à la projection d'un film: "Children learn by experience", qui fut ensuite commenté par M. Gilbert Van Humbeck, principal de l'école, et par le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé. On projette une seconde réunion générale en janvier.

Tous nos voeux de succès à l'Association et félicitations au nouveau conseil.

Activités paroissiales

La construction de la nouvelle église de Ste-Rose progresse de façon très encourageante. La première pelletée de terre était levée le 3 octobre dernier, et le lendemain on commençait les travaux d'excavation. On y travailla jour et nuit et bientôt s'élevaient les formes des fondations. Celles-ci sont terminées maintenant, grâce à la belle température d'octobre; les briqueleurs sont à l'oeuvre depuis le début de novembre, de même que les plombiers. Un des murs, du côté nord, est entièrement terminé et celui du côté ouest avance rapidement. Le posage de la brique devrait être terminé à la fin de novembre. Qui sait si à Pâques 1961, le tout ne sera pas terminé! En tous cas, les curieux sont nombreux chaque jour.

Le grand projet de la grotte est presque terminé. C'est le 18 septembre 1955 qu'était apportée la première charge de pierres en vue du projet. Voici maintenant qu'après un nombre incalculable d'heures et d'efforts donnés bénévolement, après des tonnes et des tonnes de roches transportées, caressées, et disposées avec art, on pouvait voir monter au sommet de la grotte les lourdes statues de ciment. Malheureusement, le froid est venu arrêter le travail, et l'on devra attendre le printemps pour terminer la plateforme qui recevra les statues. Ce devrait être fait en 3 ou 4 jours de travail. Patience!

A partir du premier dimanche de l'Avent, la paroisse Ste-Rose de Lima de Ste-Rose, et les deux missions d'Ochre River et de Methley auront leur bulletin paroissial. Grâce aux profits réalisés lors du souper paroissial à la volaille, on a acheté un duplicateur "Gestetner", qui est prêt à faire feu. Les paroissiens de Ste-Rose suivent donc la mode et le progrès, pas pour eux-mêmes, bien entendu, mais en vue d'une vie paroissiale mieux organisée et plus intense.

St-Adolphe

Réunions de l'APM

La première réunion de Parents et Maîtres pour l'année scolaire 1960-61 eut lieu le mardi 10 octobre. Un nouvel exécutif fut élu: président, M. Adrien Leclerc; vice-présidente, Mme Joseph Chaballer; secrétaire, la Rév. Sr Charles-Madeleine; trésorière, Mme Louis LeGal; comité des mamans, Mmes G. Chaput et Louis-F. Legal; comité des programmes, Mlle Anita Legault et M. Laurent Lamontagne; comité des goûters, Mmes Charles Carrière et Marcel Bouchard.

La seconde réunion eut lieu dans l'auditorium de l'école secondaire le 8 novembre. Les grades II et III, élèves de Mlle A. Legault, présentèrent deux déclamations: "Whisky Frisky" et "The Little Kittens". L'orateur invité, le R. P. A. Métayer, P.B., donna une intéressante causerie sur "Le développement de la personnalité de l'enfant". "L'éducation", dit le R. P. Métayer; "est une tâche qui devient de plus en plus difficile, d'abord à cause de l'esprit d'indépendance qui pénètre partout. Les parents ne peuvent plus se faire obéir. Ils ne savent pas quelle attitude prendre. S'ils sont trop sévères, les enfants se ferment ou se révoltent. S'ils sont trop larges, les enfants abusent. L'ambiance moderne dans laquelle nous vivons porte à repousser toute autorité. 'Le mtérialisme envahit l'être entier'," dit Pie XII.

"Comment réagir? Il est essentiel que les parents et les maîtres collaborent. L'école est l'auxiliaire de la famille et de l'Eglise. Son but est la formation de l'homme, lui montrer ce qu'il doit être, former et discipliner les énergies de l'âme. L'éducation doit tenir compte de la vie surnaturelle aussi bien que de la vie naturelle de l'enfant. Il est nécessaire de former sa conscience, de lui montrer l'importance de se bien conduire, la laideur du mal et la joie de vivre en dominant ses passions. Si les parents donnent l'exemple et exercent une surveillance discrète, tôt ou tard, les résultats paraîtront.

"Dès l'âge le plus tendre la volonté doit être formée. L'enfant suit naturellement la loi du moindre effort. Une éducation trop molle devient donc néfaste. La réaction se fera d'abord par la discipline physique en exigeant la bonne tenue, l'ordre et la propreté, en donnant une hygiène tonifiante par les sports et la gymnastique. Eviter ce qui amollit le corps, ce qui l'abaisse; faciliter la discipline intellectuelle en donnant à l'enfant une noble ambition, selon ses goûts et ses aptitudes; inspirer la joie de l'effort moral en montrant la satisfaction éprouvée à remporter une victoire sur soi; autant de moyens qui aideront à cette formation.

"L'éducation du coeur demande la fuite de tout plaisir amollissant, la bienveillance envers tous, la pratique des règles de bienséance.

"Si la formation de l'intelligence est confiée en grande partie à l'école, les parents ne doivent pas s'en désintéresser. Ils doivent se tenir au courant des progrès de leurs enfants et les encourager. De plus il est très important qu'ils soutiennent l'autorité du professeur. Enfin si les enfants manifestent des aptitudes pour des études plus poussées, ils doivent les envoyer dans les institutions qui pourraient les leur procurer.

"Il est évident que l'éducation est sur toute la ligne un entraînement à l'effort. La vie est faite non pas pour être vécue mais pour être vaincue. Seule une éducation chrétienne commencée à la maison, continuée à l'école, peut assurer une vie heureuse et féconde. Il y va du bonheur éternel de l'enfant."

N.-D.-de-Lourdes

Concours oratoire

Une quarantaine d'élèves de l'Institut Collégial de Notre-Dame-de-Lourdes de la Division Montagne, étaient fiers d'acclamer leur confrère, Maurice Tarko, élève de la onzième année, le jeudi 10 novembre à Holland, Man. Un concours oratoire et un un autre d'épellation étaient organisés dans ce centre par l'Association des Commissaires d'Ecole du Manitoba. Le magnifique discours de Maurice: "Est-il trop tard pour vaincre le communisme?", lui valut l'approbation unanime des juges. On lui décerna un superbe trophée, don de Christie School Supply. M. Antonio Dumont, de Mariapolis, le lui offrit.

L'étudiant concourait avec sept autres élèves venus des divisions scolaires de Midland, Tiger Hills, Pembina Valley et Portage-la-Prairie. Prochainement, à l'occasion du congrès de l'Association des Commissaires d'Ecole du Manitoba, Maurice Tarko rencontrera les gagnants finals des sept autres districts du Manitoba.

Bonne chance et félicitations chaleureuses à Maurice de toute la Cité Etudiante et aussi du personnel enseignant.

Baptêmes

Le 4 septembre: Myriam-Lucille-Léa, fille de M. et Mme Roland Jamault. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Dufault, de Somerset, Man.

Le 4 septembre: Mireille-Marie-Jeanne, fille de M. et Mme Alban Magne. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Jamault.

Le 11 septembre: Reynold-Joseph, fils de M. et Mme Lloyd Hague. Parrain et marraine, M. et Mme Denys Lecoq, de Holland, Man.

Mariage De Maré-Badiou

Le samedi 29 octobre, en l'église paroissiale, avait lieu le mariage de Mlle Lorraine Badiou, fille de M. et Mme Jacques Badiou, à M. Lucien De Maré, fils de Mme Emile De Maré, de Somerset. M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, oncle de la mariée, bénissait leur union.

La mariée était gracieuse dans sa toilette blanche de soie brochée. Son voile court était retenu par une couronne de pierres du Rhin, et son bouquet se composait de roses rouges. Son père l'accompagnait à l'autel.

Les filles d'honneur, Mlles Pierrette Brisson et Laurette De Maré, étaient vêtues de façon identique, robe courte avec couronne bleu pâle et bouquet de roses roses. Une petite bouquetière, Thérèse De Maré, faisait aussi partie de la cour d'honneur.

Le marié était accompagné à l'autel par son oncle. Les garçons d'honneur étaient MM. Henri Badiou et Henri De Maré.

Après la cérémonie religieuse, il y eut repas familial et soirée dansante en la salle paroissiale.

A la fin de la soirée, les nouveaux époux partirent en voyages de noces à Montréal, où réside la grand-mère du marié. Pour cet occasion la mariée avait choisi une robe de brocart beige avec manteau court en fourure, et accessoires verts et gris pâle.

A leur retour, M. et Mme Lucien De Maré demeureront à Somerset, Man.

Mariage Durand-Chabbert

Le samedi 8 octobre, M. l'abbé M. Dacquay, curé, bénissait l'union de Mlle Cécile Chabbert, fille de M. et Mme Antoine Chabbert, à M. Noël Durand, fils de M. et Mme Louis Durand, tous deux de Notre-Dame-de-Lourdes.

La mariée fit son entrée dans l'église accompagnée de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche de poult-de-soie avec appliqués. Son voile court était retenu par une petite couronne de perles et de séquins. Des roses rouges formaient son bouquet.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Lucille Chabbert et Lorraine Gaevert, soeur et cousine de la mariée, étaient vêtues de robes de chiffon de nylon et de chapeau de teinte coralline. Elles avaient des bouquets de petites fleurs blanches et corallines.

Le marié était accompagné de son père et des garçons d'honneur, MM. Luc Durand et Albert Normandeau.

Durant la cérémonie à l'église, les religieuses firent les frais du chant. Il y eut échange d'anneaux entre époux.

Un succulent repas fut ensuite servi en la salle paroissiale où plusieurs invités firent des voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Après la soirée dansante, M. et Mme Durand partirent pour un court voyage de noces après lequel ils vinrent s'établir à Notre-Dame-de-Lourdes.

Pour le voyage, Mme Durand portait un costume vert avec co de fourrure brune et accessoires blancs et noirs.

Notes agricoles

Même revenu prédit pour les cultivateurs en 1961

(suite)

Laine et moutons

L'élevage du mouton a baissé en 1960 en Ontario et au Québec, tandis qu'il a augmenté en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta.

Au Québec, le nombre des moutons sur les fermes en juin 1959 était de 290,000 et il était de 266,000 en 1960, soit une baisse de 24,000 ou de 8.3 pour cent.

En Ontario, les chiffres ont été de 402,000 et de 385,000, ce qui représente une baisse de 17,000 ou de 4.2 pour cent.

En Saskatchewan, il y a eu augmentation de 30,000 ou de 16 pour cent, quand les chiffres sont passés de 187,000 à 217,000.

En Alberta, la hausse a été de 205,000, soit de 350,000 à 555,000.

On a vendu 585,000 moutons dans les abattoirs canadiens en 1960, dont 100,000 au Québec, 147,000 en Ontario, 55,000 en Saskatchewan et 184,000 en Alberta.

La production de laine a été de 6,891,000 livres dont 904,000 au Québec, 1,351,000 en Ontario et 2,565,000 en Alberta.

Le blé

Le blé a évidemment continué d'être surtout cultivé dans l'Ouest. Voici le nombre d'acres ensemencés (23,065,000 acres au pays en 1959 et 23,198,000 acres en 1960) par province: Québec: 10,000; Ontario, 542,000; Manitoba, 2,659,000 acres; Saskatchewan, 14,871,000 acres; Alberta, 5,060,000 acres; Colombie-Britannique, 50,000 acres.

La situation est la même pour le seigle, alors qu'on a ensemencé, en 1960, 543,000 acres au Canada, dont 265, 000 en Saskatchewan, 100,000 en Alberta, 83,000 en Ontario, 85,000 au Manitoba et 9,000 au Québec.

Pour l'avoine on a ensemencé, en 1960, 11,147,000 acres au Canada, dont 1,355,000 acres au Québec; 1,557,000 acres en Ontario; 1,831,000 au Manitoba; 3,352,000 en Saskatchewan; 2,730,000 en Alberta et 83,000 en Colombie-Britannique.

On a ensemencé, en 1960, 7,360,000 acres d'orge au Canada contre 8,289,000 acres en 1959. En 1960, 19,000 acres au Québec; 87,000 acres en Ontario; 1,071,000 acres au Manitoba; 2,635,000 acres en Saskatchewan; 3,490,000 acres en Alberta et 54,000 acres en Colombie-Britannique.

La production de maïs a été concentrée en Ontario où l'on a ensemencé 504,000 acres sur 514,000 acres au pays.

Foin, oeufs et volailles

On a cultivé 12,176,000 acres de foin au Canada en 1960, dont 3,547,000 acres au Québec; 3,400,000 acres en Ontario; 870,000 acres au Manitoba; 895,000 acres en Saskatchewan; 2,200,000 acres en Alberta et 390,000 acres en Colombie-Britannique.

La production d'oeufs au Canada en 1960 sera d'environ 445 millions de douzaines, soit 15 millions de moins que le record de 1959.

Voici comment se répartit, à travers les principales provinces productrices, ce total: Nouvelle-Ecosse, 21 millions de douzaines; Québec, 58 millions de douzaines; Ontario, 193 millions de douzaines; Manitoba, 39 millions; Alberta, 44 millions; Colombie-Britannique, 38 millions.

Le prix des oeufs a varié de 29 à 54 cents de janvier à septembre 1960, étant généralement inférieur à celui de 1959.

La vente de volailles (éviscérées) a été de 460,000,000 de livres en 1960, contre 502,000,000 de livres en 1959, au Canada.

La production a baissé partout sauf au Québec, où elle est passée de 96 millions de livres à 100 millions de livres.

La production a été de 183 millions de livres en Ontario, de 38.5 millions de livres au Manitoba, de 33,500,000 livres en Saskatchewan, de 46.4 millions de livres en Albert et de 37.5 millions de livres en Colombie-Britannique. Ces chiffres incluent le poulet de gril, dont la production sera de 208 millions de livres en 1960, dont 75 pour cent venant du Québec et de l'Ontario.

La production de dindes a baissé de 130.6 millions de livres en 1959 au Canada à 105 millions en 1960. Voici les chiffres, en millions de livres, pour les principales provinces: Québec: 15.7 en 1960 et 14.4 en 1959; Ontario, 49.0 en 1959 et 38.4 en 1960; Manitoba, baisse de 18.9 à 14.6; Saskatchewan, baisse de 20.1 à 14.0; Alberta, baisse de 17.6 à 13.2. Le Québec a donc été la seule province où la production a augmenté.

Le tabac

La récolte de tabac a été, dans l'ensemble, plus abondante et de meilleure qualité en 1960, au Canada, qu'en 1959. On a ensemencé 129,211 acres, dont 123,831 acres en Ontario et 5,300 au Québec.

La chaleur du mois d'août et peu d'épidémies ont permis une récolte d'environ 196 millions de livres (vert) dont 190 millions de livres en Ontario, soit 30 pour cent de plus qu'en 1959. L'ancien record de la production ontarienne était de 176 millions de livres, en 1958.

La consommation de tabac au Canada continue d'augmenter, étant passée à 125.9 millions de livres en 1959, une augmentation de 4 millions de livres sur l'année précédente. Le Canada a exporté 40.6 millions de livres de tabac en 1960 dont 75 pour cent en Grande-Bretagne.

(à suivre)

Transcona

Soirée sociale

Une soirée sociale de la Ste-Catherine, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques, aura lieu à 8 h. p.m., le samedi 26 novembre, à la salle de la Légion Canadienne, 117, rue Regent Est, Transcona. L'entrée comprend l'orchestre et le goûter.

Le Pas

M. et Mme Dave Gibson, de Yorkton, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Cal Gibson.

M. le Dr et Mme Don Gemmil sont partis, dimanche dernier, pour Winnipeg, et se rendront à Brandon où ils visiteront leurs parents, M. et Mme Gemmil.

M. et Mme Gordon Bernhardt, de Winnipeg, visitaient leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Jack Walker.

M. et Mme R. C. Jackson sont partis pour Sioux City, Iowa, pour assister aux funérailles de Mme Jane Dregg, soeur de Mme Jackson.

Mme J. Clark est de retour d'une visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Burns, de Calgary.

M. et Mme Paul Fee et leur fille, Cheryle, et M. et Mme B. Colgan sont allés passer la fin de semaine à Winnipeg.

M. et Mme Bill Gibson et leur fils sont venus passer la fin de semaine chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Cal Gibson.

M. et Mme Norval Leslie et leur famille sont allés visiter M. et Mme Warran, à Winnipeg.

M. Foster Chalmers, de Winnipeg, était à Le Pas pour affaires, la semaine dernière.

M. et Mme John Rothenberger et leurs filles, Sharon et Florence, ainsi que M. et Mme Haggstrom, ont passé la longue fin de semaine chez des parents et amis, à Weekes, Sask.

M. et Mme Gordon Gigg et MM. Morley Abbott et Barry Batchelor ont passé la fin de semaine chez Mme Ira Abbott, à Bjorkdale, Sask.

M. le Dr Leicester est parti samedi dernier pour le Dakota Sud.

Mme Albert Beaumont et son bébé sont partis rejoindre leur époux et père, M. Albert Beaumont, à Churchill.

Lorette

Le vendredi 18 novembre, l'APM se réunissait à la salle paroissiale de Lorette.

Après la prière, Mme J. Therrien, présidente, lut les minutes du procès-verbal en l'absence de la secrétaire, Mme L. Grégoire, retenue à la maison par la maladie, et Mlle Dubé, institutrice, prit le compte rendu des minutes.

M. l'abbé R. Bouchard souhaita la bienvenue à l'orateur invité, M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action Catholique, qui expliqua ce que l'on entend par "L'Action catholique".

Malgré la température inclémente un bon nombre de parents se rendirent se renseigner sur un sujet aussi important. De nos jours l'A.C. est la chose la plus importante pour la vie de l'Eglise car il y a un fossé qui se creuse entre Eglise et Société. La sagesse de l'Eglise veut réunir les deux; faire un pont pour l'influence des laïcs.

Si l'apostolat du laïc s'améliore, les parents deviendront plus chrétiens. L'A.C. devra guider toute leur vie, toutes leurs actions. En commençant par la Jeunesse Etudiante Catholique qui donnera plus tard des hommes bien formés pour l'Eglise et la société. Les parents doivent s'instruire sur ce que nous entendons par l'A.C. alors, ils pourront ainsi encourager les étudiants à mieux remplir leur tâche de chefs et équipiers, les étudiants sortiront plus vite de leur égoïsme et seront ainsi plus gentils et plus charitables pour frères et soeurs dans la société. Ils se changeront eux-mêmes et changeront leurs compagnons. La J.E.C. est la conscience chrétienne dans l'école et la conscience professionnelle. Cette très intéressante causerie fut suivie d'un cercle d'études et de discussions qui firent bien réfléchir les parents. M. Léon Desmarais remercia M. l'abbé L. Beaulieu de ses édifiantes paroles suivies d'un goûter servi par les dames.

ESSEN (CCC) — Le Mouvement ouvrier chrétien d'Allemagne s'est élevé avec vigueur contre la tentative de ceux qui prétendent qu'il faut "repenser" le travail du dimanche, de telle façon que les dérogations faites à la loi interdissant de travailler le jour du Seigneur, deviennent plus fréquentes en Allemagne.

On sait que certains milieux industriels d'Allemagne estiment "économiquement indispensable" le travail du dimanche en vue d'augmenter la production et de favoriser le rendement des machines.



Une réplique de la statue miraculeuse de Notre-Dame-du-Cap, au congrès marial interaméricain à Buenos-Aires, figurait dans le cortège d'honneur de Notre-Dame de Lujan, Madone de l'Argentine, qui, pour la première fois, sortait de son sanctuaire et qui était portée dans les rues de la capitale argentine afin de présider ces importantes assises mariales, du 10 au 13 novembre. Pendant le congrès, Notre-Dame du Cap, notre Madone canadienne, reposait sur un autel spécial, de même que les patronnes des autres pays américains. Le R. P. Jacques Rinfret, O.M.I., directeur des pèlerinages au Cap (à droite), a accompagné à Buenos-Aires la statue de Notre-Dame du Cap qu'il a bénie lui-même avant son départ du sanctuaire. Cette représentation du pèlerinage du Cap-de-la-Madeleine fournit une belle occasion d'annoncer aux populations sud-américaines la tenue du prochain congrès marial international à Notre-Dame-du-Cap, en août 1962. Au cours de son voyage, le R. P. Rinfret rencontra plusieurs missionnaires canadiens et rendit visite à des membres de l'épiscopat.

En Saskatchewan

Debden

Baptêmes

Le 13 novembre: Bryan-Joseph, fils de Bruno Demers et de Lucille Parent, né le 1er novembre. Parrain et marraine, M. Médard Demers et Mlle Pauline Demers, oncle et tante de l'enfant.

Jerry-David, fils de Roger Desjardins et de Dorothy Porter, né le 30 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Bujold, représentés par M. et Mme Pamphile Bujold.

Va-et-vient

M. et Mme Lawrence Gibney ont eu la visite de M. et Mme M. Kuzich, de Big River.

Dernièrement, Mlle Ginette Courchêne, accompagnée de Mlle Rita Bujold, est allée conduire ses parents, M. et Mme Albert Courchêne, à Saskatoon. Ces derniers se rendaient en Colombie-Britannique où ils doivent passer l'hiver.

Le dimanche 13 novembre M. et Mme Emilien Cyr et leur famille sont allés à Duck Lake, visiter leur fille et soeur, la Rév. Sr Ste-Théophanie.

M. et Mme George Klein sont allés faire un voyage de quelques semaines en Colombie-Britannique.

VENLOO (CCC) — Les autorités municipales de la ville néerlandaise de Venloo ont remis au couvent des Franciscains de cette localité un tonneau de harangs. Ce don est annuel. Il y a environ un siècle, une épidémie de peste ravagea la ville et les religieux se distinguèrent par leur dévouement dans ces tragiques circonstances. En signe de gratitude, les autorités municipales décidèrent de remettre annuellement aux religieux un tonneau de harengs.

Statue de Bronze en l'honneur du R. P. Gravel

GRAVELBOURG — Une statue de bronze de M. l'abbé Louis-Pierre Gravel, le fondateur de Gravelbourg, sera érigée en l'honneur de l'homme qui a favorisé le développement de l'établissement dans cet endroit en 1906.

La statue produite en Italie est arrivée à Montréal pour être envoyée à Gravelbourg par le Canadien National.

Le Père Gravel, né à Princeville, Qué., en 1868, s'est intéressé aux Canadiens français qui travaillaient aux Etats-Unis. Comme résultats de ses efforts, quelque 25,000 d'entre eux vinrent s'établir à Gravelbourg.

Pendant 20 ans, avant de retourner dans l'Est, il travailla avec ses pionniers. Ce vaillant fondateur mourut en 1926.

Foyer d'Youville

Voici la liste de ceux qui ont contribué $500 pour l'ameublement du Foyer d'Youville à Gravelbourg: Caisse Populaire de Gravelbourg, Municipalité rurale de Gravelbourg, Ville de Gravelbourg, Pioneer Grain Co., Grain Exchange, Winnipeg, Man., M. le Dr R. Morin, Anonyme, Eaton's Mail Order ($100.)

Le 10 novembre, la somme de $262,812.13 avait été dépensée pour le projet. Le nouveau système de chauffage est en opération, le terrain de stationnement et les trottoirs sont terminés.

Il est très probable que vers le 30 novembre, les clefs pourront être remises aux Révérendes Soeurs-de-la-Charité, propriétaires de ce foyer embelli.

Mariage Duchscherer-Boisjoli

Le vendredi 11 novembre, en la cathédrale Ste-Philomène, M. l'abbé A. Guénette bénissait le mariage de Mlle Edna Boisjoli, fille de M. et Mme Moïse Boisjoli, de Gravelbourg, à M. Anthony Duchscherer, de Gravelbourg, fils de M. et Mme Frank Duchscherer, de Saskatoon.

La mariée était charmante dans sa jolie robe blanche de dentelle et de satin. Les filles d'honneur étaient Mlles Blanche Legault et Irène Chevrier. Elles étaient accompagnées de MM. Guy Duperreault, de Swift Current, et Laurent Fradette, de Radville. MM. Roland et David Boisjoli agissaient comme huissiers.

Une réception pour 120 invités eut lieu à la salle paroissiale. Le maître de cérémonies, M. le Dr R. Leblanc porta le toast à la mariée. Au programme figuraient Mlles Andrée Audette et Thérèse Morin, MM. Lewis Bobb, de Medecine Hat, et René et Ron. Blouin.

Après leur voyage de noces aux Etats-Unis, M. et Mme A. Duchscherer résideront à Gravelbourg.

Mariage Bouvier-L'Heureux

Le samedi 12 novembre, M. l'abbé A. Lemire bénissait le mariage de Mlle Edithe L'Heureux, de Calgary, fille de M. et Mme Ovide L'Heureux, de Gravelbourg, à M. Roger Bouvier, de Calgary, fils de M. et Mme Ulric Bouvier, de Fisher Branch, Man.

La fille d'honneur était Mlle Bernadette Couture, de Gravelbourg, accompagnée de M. Jean L'Abbé, d'Edmonton, Alta.

Une réception pour trente invités eut lieu chez M. Claude West, oncle de la mariée.

M. et Mme Roger Bouvier demeureront à Calgary.

Bénédiction solennelle de la pierre angulaire du nouvel institut collégial de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Une cérémonie imposante se déroula dimanche après-midi lorsque Son Exc. Mgr Laurent Morin bénit la pierre angulaire de l'Institut Collégial de la Présentation-de-Marie, 1405, 5e avenue, ouest.

L'assistance comptait un nombreux clergé, des religieuses des différentes communautés de la ville et un grand concours de parents et d'élèves.

Il y eut d'abord procession solennelle, de l'Académie au terrain de construction. La pierre angulaire, placée sur une haute table et décorée de fleurs, fut bénite par Son Excellence, puis il y inséra un tube contenant le procès-verbal, un court historique de la Communauté, quelques objets pieux, le nom de toutes les religieuses de la province ainsi que celui des élèves actuels de l'Académie, et quelques pièces d'argent de l'année 1960.

Le procès-verbal fut lu ensuite en français par M. l'abbé M. Leblanc et en anglais par M. l'abbé C. Tremblay. Quelques pièces musicales jetèrent une note d'harmonieuse gaieté sur le déclin de cette belle journée, puis un "goûter-buffet" fut servi à tous les invités.

Mme Marion Sherman, membre du conseil de ville, offrit gracieusement les voeux des autorités civiles, et Son Excellence dans un discours en français et en anglais souligna avec art le bien anticipé par cette nouvelle construction.

L'Institut Collégial de la Présentation de Marie ouvrira ses portes aux étudiantes en septembre 1961.

Prix de français

La distribution des prix de français aux élèves de l'Académie et de l'école St-Paul avait lieu dans l'auditorium de la cathédrale de Prince-Albert, le dimanche 20 novembre, en présence d'une foule d'élèves, de parents, de religieuses, d'instituteurs et d'institutrices. M. Denis Favreau, président du cercle local de l'ACFC et professeur de français et de latin à l'Institut Collégial Riverside, agissait comme maître de cérémonies.

Le programme débuta par le chant de l'O Canada; au piano, Mlle Sylvia Neider (du grade 10). M. l'abbé Arthur Marchildon, visiteur des écoles, prononça une vibrante allocution, puis Mlle Estelle Blain (du grade 3) souhaita la bienvenue. Le jeune Denis Casavant (du grade 3) récita: "Petit cours de politesse à mon chapeau neuf", et les élèves de l'Académie chantèrent "Le Pays", avant que Lucille Charpentier et Lilian Danahue présentent une "Petite Saynète", suivie d'une conversation intitulée "Aimez-vous la grammaire" par des élèves de l'Académie.

Elèves de l'Académie

On distribua ensuite les prix de l'ACFC aux élèves de l'Académie:

5e prix "Provincial", gr. 4, Edith Deppeler; 1er prix, gr. 12, Céline Boudreau (A); 2e prix, gr. 12, Diane Pelletier (A); 1er prix, gr. 11, Janine Charpentier (A); 2e prix, gr. 11, Anita Boscher; 1er prix, gr. 10, Sylvia Neider; 2e prix, gr. 10, Marcella Perreault (A); 3e prix, gr. 10, Madeleine Lamontagne; 4e prix, gr. 10, Doris Perreault; 1er prix, gr. 9, Simone Brisebois (A); 2e prix, gr. 9, Paulette Dupuis; prix du gr. 8, Aline Joubert; 1er prix, gr. 7, France Duperreault; 2e prix, gr. 7, Paulette St-Pierre (A); 2e prix, gr. 4, Gretchen Hughes; 3e prix, gr. 4, Rita Poilièvre (A); 4e prix, gr. 4, Janice Fournier (A); 5e prix, gr. 4, Eileen McCullagh; 6e prix, gr. 4, Marie Bekker.

Les diplômes de français ont été ainsi décernés: grade 8, avec succès, Aline Joubert; grade 11, avec succès, Janine Charpentier; grade 11, avec succès, Anita Boscher et Paulette Houle; grade 12, avec distinction, Céline Boudreau, et avec succès, Diane Pelletier.

Ecole St-Paul

Les prix de l'ACFC furent ainsi décernés aux élèves de l'école St-Paul: gr. 8, Jacqueline Dupuis, prix provincial de grammaire, Michelle Fournier, Estelle Gaudet et Michel Blondeau; gr. 7, Denis Neider; gr. 6, Emma Roy; gr. 4, Cécile Roy et Elaine Gaudet; gr. 3, Estelle Blain, Denis Casavant, Claudette Gareau et Eva Perreault.

Le Club Canadien donna les prix suivants: gr. 8, Jacqueline Dupuis, travail de classe et devoirs à la maison; Estelle Gaudet, exactitude; Michell Fournier, bon travail. Grade 7: Adrienne Brisebois, travail de classe; Denis Neider, devoirs à la maison et exactitude; Richard Charlebois, devoirs à la maison. Grade 6: Lucille Charpentier, travail de classe, devoirs et exactitude. Grade 5: Ghislaine Parent, travail de classe, devoirs et exactitude. Grade 4: Hélène Gaudet, travail de classe et devoirs à la maison; Louise Duval, exactitude; Suzette Lefrançois, devoirs à la maison. Grade 3: Estelle Blain, premier prix du grade 3 (il ne lui manquait qu'un point pour obtenir le prix provincial).

La sainte Catherine

La Société Pascale invite tous ses membres et amis de Prince-Albert et des environs à venir prendre part à la grande soirée de gala qu'elle organise, à l'occasion de la Ste-Catherine, dans la salle Arcade, le dimanche 27 novembre à 8 h. p.m. précises.

Le programme comportera des parties de cartes aux prix variés, de bingo avec prix en argent, des jeux divers pour les plus jeunes et les moins jeunes, l'encan chinois d'une poupée au vin, de la bonne tire "gratis", des danses de folklore et autres (un orchestre populaire à Prince-Albert fournira la musique). Puis l'on choisira la reine des Catherinettes, qui recevra un prix de dix dollars. Les conditions de ce concours: les Catherinettes doivent être costumées, et apporter un panier qui sera vendu à l'encan; chacune est invitée à mettre son nom dans le panier. Pour plus de renseignements, voir Mme Trudeau ou lui téléphoner à: RO 3-6312.

Le prix d'entrée à cette grande soirée de gala: 50 sous pour ceux qui ont leur carte de membre; les autres devront s'en procurer une à la porte et seront ensuite admis gratuitement.

La Société Pascale tel est le nouveau nom adopté par le Club Canadien, afin de devenir une société enregistrée selon les lois de la province. Le but de l'organisation demeure le même: conserver et faire connaître davantage à ses membres la culture et les grandes traditions canadiennes-françaises.

Donc, venez en foule à la salle Arcade le dimanche 27 novembre à 8 h.

Bazar paroissial

de la Cathédrale du Sacré-Coeur

Voici quelques-uns des gagnants du bazar des 16 et 17 novembre et leurs numéros: Branche de l'Ouest: M. le Dr Dust (522), une dinde; panier de provisions, M. F. Riederer (6520), et M. A. Blank (6612). Loterie, branche de l'Est: M. Collen Kuppenbinder (535), un jambon; Leon Esopenko (78), un gâteau; Branche Marian: Mme Herb Doyle (432), une poupée; Branche Centrale: M. E. E. Wintrop (295), tables de TV; Branche Française: Mme Lucie Prince (644), chaise d'hôtesse. Loterie paroissiale: Mme E. Ethier (858), $50.00; Mme J. Hrick (2937), $35.00; Thimothy Dunn (3300), $15.00. Le bazar remporta un vrai succès. Le total des recettes nettes sera donné la semaine prochaine.

Nouvelle école

L'ouverture de la nouvelle école pour enfants infirmes eut lieu le mardi 15 novembre en présence de plus de 125 personnes dont plusieurs dignitaires locaux, parmi lesquels MM. Joe Fayerman, président du club des Kinsmen, le Dr R. K. Johnson, Wally Pringle, Tim Hamilton, Glen Borroman, Frank Moore, l'architecte, M. Kenneth Gunn, président du bureau de cette école, aida, en la soutenant, sa petite fille, infirme elle-même, à couper le ruban. L'échevin et Mme Marion Sherman représentaient le conseil de ville.

M. Léonard Houle avait eu le contrat pour la construction de l'école, évaluée à $65,000. La construction mesure 78 pieds par 73, et fut commencée le 3 mai dernier.

Le Club des Kinsmen avait recueilli plus de $30,000. Le gouvernement provincial a fourni $26,600 et les bureaux des écoles publiques et séparées, $5,000 et $2,000 respectivement.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina, Sask.)

Sincères remerciements à tous ceux qui sont venus en aussi grand nombre à notre partie de cartes et soirée récréative le 6 novembre. Comme plusieurs d'entre vous le savez déjà, le Conseil Langevin cette année a décidé de s'allier aux Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste pour fêter la Ste-Catherine en harmonieuse collaboration pour le bien commun de tous les paroissiens et amis de la paroisse. Bravo aux organisateurs pour leur bel esprit d'entraide et de coopération!

Nous saluons les Dames de l'Autel de la paroisse, dont le dévouement et l'ingéniosité ont assuré un succès éclatant lors du bazar annuel les 16 et 17 courant. On me dit que leur coffre-fort a retenti au son de plus de $1,100. Une autre preuve que l'unité d'action plus que le nombre fait la force de nos oeuvres nationales et catholiques.

Nous fêterons la Ste-Catherine à la salle St-Jean-Baptiste dimanche soir prochain, le 27 novembre, à 8 h., après la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Les Dames de l'Autel et les Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin vous réservent quelques bonnes surprises. Vous serez des nôtres n'est-ce pas?

Que tous les membres du Conseil répondent à l'appel urgent du Grand Chevalier et se fassent un devoir d'assister à notre réunion du 5 décembre. Je sais que votre loyauté n'est surpassée que par votre grand esprit de fraternité . . . aussi n'oublions pas notre déjeuner-communion, le dimanche 11 décembre. Noblesse oblige, n'est-ce pas?

BATISTE.

Bellegarde

Shower

Le dimanche 13 novembre avait lieu un shower pour les religieuses de Notre-Dame-de-la-Croix, de Wauchope, qui ont ouvert leur couvent pour les enfants retardés.

De nombreux bocaux de fruits et de légumes furent apportés par les dames de la paroisse. Mme Médéric Dubois remercia au nom des dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

Pageant marial

Une foule nombreuse se réunissait le dimanche soir 6 novembre dans la salle paroissiale de Bellegarde pour un pageant marial en l'honneur du R. F. Aurèle, des Frères du Sacré-Coeur, qui partait dernièrement comme missionnaire aux Philippines.

Il était accompagné du R. F. Georges-Armand, Provincial des Frères du Sacré-Coeur.

Tous deux parlèrent sur les vocations religieuses et le grand besoin de missionnaires dans le monde.

Çà et là

M. Georges Wilvers a visité ses frère et soeur, beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Denis Lalonde, de St-Victor, et M. et Mme Marcel Wilvers.

M. et Mme Arthur Belisle ont assisté au congrès de la compagnie Cockshutt à Winnipeg, dernièrement.

M. et Mme Paul Wilvers sont allés conduire leur petit-fils, Gregory, à l'hôpital à Regina. Sa mère, Mme Albert Wilvers, a passé quelques jours avec lui.

Prompt rétablissement à M. Fernand Perreaux qui a eu la malchance de se fracturer trois doigts dans une scie électrique.

Mlles Liliane Sylvestre, Irène Cop et Rose-Marie Monin ont passé une fin de semaine chez leurs parents, dernièrement.

M. et Mme André Sylvestre se rendirent à Regina pour affaires, récemment.

MM. et Mmes Henri Wilvers, Lucien Sylvestre, Gilbert Bauche, Eugène Monin et M. Arthur Sylvestre ont passé quelques jours à Winnipeg, récemment.

La retraite paroissiale à Bellegarde commença le dimanche soir 20 novembre par un sermon et se terminera par une messe ce soir, vendredi. M. l'abbé L. Savoie, curé de Wolseley, est le prédicateur.

Baptême

Le 13 novembre: Ella-Marie-Viviane, fille de M. et Mme Albert Roussel. Parrain et marraine, M. Yvan Roussel et Mlle Viviane Perreaux.

Val Marie

Décès

Le dimanche 5 novembre est décédé à l'hôpital de la Providence de Moose-Jaw, M. Hormisdas Croteau, autrefois de Masefield. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu à Val Marie, le jeudi 10 novembre.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Pauline; deux fils, Lucien et René; deux filles, Marie-Claire et Aline; deux frères, Louis, de Hayes, Alta, et Léon, de Calgary; huit soeurs, Mmes V. Dumonceaux, de Val Marie, M. Dudragne, de Wallard, L. Cardinal, de Beauharnois, M. Vickel, d'Arkney, E. Chrétien, de Debden, L. Jeanson, de Val Marie, J. Bert, de Radville, et G. Galigher, de Prince-George, C.-B.

Plusieurs parents sont venus de l'extérieur pour les funérailles.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Çà et là

Les travaux de la nouvelle église sont commencés. Les frères Douville, de Ponteix, ont le contrat.

Le vendredi 18 novembre, parents et amis se réunirent pour fêter M. et Mme Lionel Lemire, à l'occasion de leur récent mariage. Une bourse leur fut présentée.

Bienvenue à M. le Dr E. Jones, de Flin Flon, nouvellement arrivé.

Mlles Cécile Côté et Lucille Paradis rendirent visite à leurs parents.

M. et Mme C. Wanlin passent quelque temps chez leurs enfants, à Calgary.

Les Rév. Srs Syha et S.-Berthe-Cécile, A.S.V., Mmes Fernand Nadeau et Jean Cornet et M. Jacques Faffard assistèrent au congrès de l'A.F.C.I.S., à Gravelbourg.

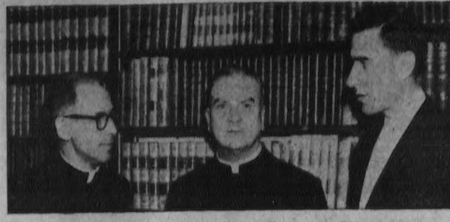
Mmes S. Clément et L. Alie se rendirent à Regina pour soins médicaux.

Naissances

A M. et Mme H. Dumonceaux est né un fils.

A M. et Mme P.-E. Paradis est née une fille.

A M. et Mme G. Hayes est née une fille.



Les Editions Fides viennent d'inaugurer la nouvelle succursale d'Edmonton et un dépôt au Centre d'Information Catholique à St-Paul, en Alberta. A Edmonton, c'est Son Exc. Mgr Anthony Jordan, archevêque-coadjuteur, qui a procédé à la bénédiction de la nouvelle succursale. Sur la photo, de gauche à droite: le R. P. Paul-A. Martin, C.S.C., directeur général des Editions Fides, Son Exc. Mgr A. Jordan et M. Léo Dufault, gérant de la nouvelle succursale.

Profonde étude des éducateurs à Gravelbourg sur "la mentalité et les attitudes françaises"

(Suite de la première page)

d'éducation, les diverses manières d'envisager l'oeuvre de l'éducation, le genre d'éducation convenant le mieux au monde moderne. Il souligna le fait que les instituteurs ont souvent à refaire l'éducation omise par les parents, surtout en ce qui concerne l'éducation morale des jeunes. Pour terminer, l'éloquent prédicateur rappela aux maîtres qu'ils étaient une présence dans l'Eglise et qu'ils se devaient de développer dans le coeur de leurs élèves les vertus qui font les saints: vertus théologales, morales et cardinales, et que parmi ces vertus, le patriotisme n'est pas la moindre. Pour donner des convictions, dit-il, il faut être convaincu soi-même. Par des exemples choisis dans la vie des pionniers et des défenseurs de notre pays, par des citations fort appropriées, cet apôtre au coeur de feu donna divers moyens d'inculquer des convictions profondes. Qui pourra oublier, à la suite de ce magnifique sermon, les phrases lumineuses qui ont touché tous les coeurs: "La prière valorise l'homme" et "Deux mains jointes font plus que les machines de guerre"?

Le soir réunissait de nouveau les congressistes pour l'ouverture officielle du congrès. Plusieurs dignitaires, dont Mgr Decosse, M. le maire de Gravelbourg, M. D. Lepage, représentant de la Commission scolaire, M. R. Pinsonnault, président de l'A.C.E.F.C., étaient présents à cette manifestation. Après avoir remercié les invités d'avoir si bien répondu à la convocation, le Père Paris invita les représentants des divers organismes à adresser la parole à l'assemblée, heureuse d'être l'objet de tant d'encouragement de la part de chacun. Le "plat de résistance" de cette soirée devait être la magnifique conférence du Père Paris traitant de la mentalité française. La verve bien connue de l'orateur fit ressortir avec brio l'importance d'une mentalité française et le rôle de l'éducateur en ce domaine.

Rencontres des congressistes

Mlle Emélia Aimé, de Bellegarde, lauréate au concours oratoire de mai dernier, avait été invitée à répéter son petit chef-d'oeuvre: "Le beau visage du français en Saskatchewan". Son débit fut digne d'une conférencière de marque. Un café permettant une rencontre intime entre les congressistes termina cette belle journée.

Le samedi 12 novembre, dès 9 h. a.m., commençait le travail en commission qui devait être précédé d'une petite causerie pour amorcer le sujet. Le R. F. Yvan, de Bellegarde, avec son ardeur coutumière, donna un exposé magistral aux instituteurs des grades 9-12. Mlle Catherine Dupont, de Duck Lake, ravit son auditoire par son enthousiasme et le choix si bien approprié des idées émises convenant aux grades 5-8. La Rév. Sr Marie-Claire, f.d.p., fut l'animatrice dynamique d'un groupe de professeurs avides de trouver les moyens les plus efficaces de conserver ou de redonner aux tout-petits la mentalité française. A 1 h. 30, les congressistes se réunissaient en assemblée plénière d'où les idées lumineuses jaillirent par l'intermédiaire des secrétaires de commissions.

Ce fut ensuite le compte rendu des concours oratoires de 1960, après quoi on procéda à la remise des trophées du Sou de l'écolier gagnés par l'école de Forget et le collège de Prince-Albert. Le temps était alors venu de commencer l'étude d'une vingtaine de résolutions. Les sujets traités portaient sur différents aspects de l'enseignement ou de l'association dont voici les principaux: l'horaire des examens finals, programme de diction à la radio, administration du budget de l'A.F.C.I.S., les lectures supplémentaires, la formation de comités permanents, le partage du programme de grammaire pour un meilleur rendement, la conception d'une nouvelle formule de concours oratoire favorisant le français parlé, cours de vacances et l'intégration du mot "catholique" au nom de l'association.

Samedi soir à 8 h., il y eut une séance de ciné-club dirigée par M. l'abbé Guénette, vicaire à Gravelbourg. M. l'abbé Guénette exposa d'abord le but et les avantages du ciné-club chez les jeunes, après quoi il projeta le magnifique film: "Les hommes ne comprendront jamais". A l'issue de la représentation, il y eut discussion et rapports. Les congressistes ont semblé enchantés de cette initiative.

Nouvel exécutif

Le dimanche 13 novembre, à 10 h. 15, débutèrent les élections pour la formation du nouvel exécutif. Voici les noms des élus: président, M. Raymond Caron, de St-Denis; secrétaire, la Rév. Sr Clothilde, de Prud'homme; vice-président du nord, M. Claude Leblanc, de Prud'homme; vice-présidente du sud, la Rév. Mère Ste-Cécile-Romaine, de Gravelbourg.

Le nouvel exécutif se composera donc des personnes ci-haut mentionnées, du président sortant de charge, le R. F. Philip-John, de Willow-Bunch; de deux conseillers qui seront nommés par l'exécutif et des conseillers permanents, MM. les abbés R. Ducharme et A. Marchildon et M. A. de Margerie, secrétaire de l'A.C.F.C.

Pour terminer ces importantes assises, le Père Paris et le Comité des Résolutions présentèrent leurs hommages de reconnaissance à Son Exc. Mgr Decosse pour l'intérêt qu'il porte à l'association. De nombreux remerciements furent réitérés à tous les collaborateurs de ce congrès, aux Soeurs de Jésus-Marie pour leur chaleureux accueil, à la Rév. Mère Ste-Cécile-Romaine, r.j.m., pour avoir accepté de remplacer M. Muloin dans le long travail de secrétariat, sans quoi, dans les conditions présentes le congrès n'aurait pu avoir lieu.

Son Exc. Mgr Decosse

Mgr Decosse fut invité à tirer les conclusions de ces jours riches de lumière et d'action. Son Excellence souligna les difficultés auxquelles les enseignants ont à faire face pour conserver la mentalité française chez leurs élèves, spécialement celle créée par les foyers qui ne voient pas à l'entretien de la langue maternelle pendant la période préscolaire. Mgr Decosse suggéra ensuite les attitudes à prendre à l'égard du français: 1. Attitude de fermeté et de courage en face des difficultés; 2. Attitude d'intransigeance dans l'emploi de l'heure du français; 3. Attitude psychologique quant au choix de l'horaire; 4. Attitude d'économie afin de ne perdre aucune minute; 5. Attitude d'amour — aimer et faire aimer le français.

En terminant, Son Excellence laissa pour mot d'ordre cette phrase des plus suggestives: "Souvenons-nous des faits de nos ancêtres et surtout de leur langue: le plus beau reflet de l'intelligence humaine".

(Communiqué)

Laflèche

Va-et-vient

M. et Mme Sylvio Clermont, de Glentworth, visitaient des parents et amis, dernièrement.

M. et Mme Yvon Tétreault et leur famille, de Coderre, visitaient leurs parents, M. et Mme E. Tétreault, ainsi que leurs oncle et tante, M. et Mme Hervé Lizée.

M. et Mme Jules Minne se rendirent à Radville visiter leurs fille et gendre, M. et Mme R. Gabriel.

Mme Joseph Martineau passa quelques jours chez sa fille, Mme L. Funke, de Regina.

M. Hervé Lizée se rendit à Regina consulter un spécialiste.

M. et Mme T.-H. Bourassa allèrent à Lloydminster visiter leur fils, Robert, et assistèrent au mariage d'une cousine.

M. et Mme Léo Lizée recevaient, pour une partie de chasse, M. L. Ousdahl, d'Elrose.

Mme Georges Phaneuf se rendait à Regina pour visiter sa fillette hospitalisée.

M. Marcel Perrey conduisit son fils, Emile, à Regina, afin de consulter un spécialiste.

M. Maurice Aubin, de Unity, Sask., passa quelques jours chez sa mère, Mme J. Aubin.

Mme Albert Brière, accompagnée de sa fille, Joanne, passa quelques jours chez ses enfants, à Regina.

M. Fidèle Cantin, ainsi que Mme Henri Beaudoin, visitèrent Mme Leofooghe à l'hospice St. Anthony.

Sont venues pour la longue fin de semaine, Mlles Léona Perrey et Martha Watteyne, de Saskatoon, Mlles Claudette Verreke, Dolores Devrome, Rose-Marie Desmarais, Rosabelle Croisetière et Carmen Lizée, de Regina, et Mlle Viviane Toupin, de Moose Jaw.

Malade

Mme Joseph Périgny a dû être hospitalisée pour pneumonie.

Mariage Decap-Packet

Le 19 novembre, en l'église Ste-Radegonde, M. l'abbé A. Moquin bénissait le mariage de Mlle Elisabeth Packet, fille de Mme Augusta Packet, de Laflèche, à M. Julien Decap, fils de M. et Mme Oscar Decap, d'Assiniboia.

La mariée était charmante dans sa longue robe de nylon et de dentelle Chantilly, avec manches se terminant en pointes de lis; son voile court était retenu par une couronne de sequins en forme de coeur. Elle portait un collier et des boucles d'oreilles en perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

La demoiselle d'honneur était Mlle Madeleine Lamont. Elle était vêtue d'une robe d'un beau bleu organza avec un chapeau-plume de même nuance. Elle portait un petit bouquet d'oeillets roses.

La petite Doreen Packet, nièce de la mariée, était bouquetière. Elle portait une jolie robe longue en nylon et filet rose avec bouquet d'oeillets roses.

Le garçon d'honneur était M. George Decap, frère du marié. MM. Maurice Andries et Michael Packet agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée portait une robe bleu en dentelle Chantilly avec corsage rose. La mère du marié était vêtue d'une robe brune avec corsage de roses jaunes.

M. Marcel Packet, frère de la mariée s'occupait du chant. Mme Claire Whitby touchait l'orgue.

Un délicieux diner fut servi dans la salle paroissiale à 120 invités. M. Jérôme Packet était maître de cérémonies. Une soirée dansante eut lieu à la salle Légion.

Parmi les visiteurs venus du dehors, on remarquait M. et Mme Fred Andries, de Swan Lake, Man., M. et Mme Omer Packet, de Benson, Sask., M. et Mmes G. Decap, de Greenthel, Man., MM. et Mmes Roger et O. Vandervorde et E. Williams, d'Assiniboia, et M. et Mme O. Decap.

Après leur voyage de noces au Montana, les nouveaux époux demeureront sur leur ferme dans le district de Fir Mountain.

Wolseley

Çà et là

Les Dames de Ste-Anne auront leur thé, vente de pâtisseries et bazar le samedi 26 novembre, à la salle paroissiale.

Mme F. Savoie passa quelques jours chez des amies, à Regina.

En visite chez M. et Mme Alphonse Pitre, dernièrement: M. et Mme J. Malach, d'Adessa, M. et Mme E. Klein, de Regina, et M. et Mme Edwin Pitre et leur famille, de Bolgonie.

MM. et Mmes Louis et Léo Dureault et leurs familles visitaient Mme M. Boutin, à St-Hubert, dernièrement.

M. l'abbé Léon Savoie passe la semaine dans la paroisse de Bellegarde, où il prêche une retraite.

M. et Mme Kris sont les heureux parents d'une fille.

M. et Mme Stanley Zaba et leur famille sont allés à Storthoaks, dimanche, reconduire Mme Roméo Tourigny qui passa trois semaines avec eux.

Il y eut réunion de famille chez M. et Mme Antonio Béliveau, dimanche dernier, à l'occasion du prochain départ de M. et Mme Gérard Vallée (Hélène Béliveau) et leur famille pour Naicam, Sask.

MM. et Mmes Stanley Cieckiewicz et Louis Dureault assistèrent au déjeuner des Chevaliers de Colomb à Lemberg, dimanche dernier.

A l'assemblée de Foyer-Ecole tenue mardi dernier à l'école séparée, Mme Henri Coueslan fut élue présidente, et M. Jack Biram, secrétaire-trésorier.

M. et Mme Claude Noels sont revenus enchantés de leur voyage dans le sud des Etats-Unis.

M. l'abbé Savoie conduisit les Chevaliers de l'Autel à Regina, où ils assistèrent au spectacle "Ben-Hur".

Radville

Çà et là

Le 11 novembre, le service annuel des soldats morts sur le champ de bataille au cours des deux dernières guerres, réunissait une grande foule. Des discours furent prononcés par M. A. E. McAuley, président de la Légion, le Révérend Johnsrude et M. l'abbé Marcotte, qui récita aussi des prières pour les défunts et pour la paix.

Le 13 novembre, les Chevaliers de Colomb de Radville, Ceylon, Viceroy, Big River et Willow-Bunch se réunissaient au sous-sol du presbytère de Bengough pour la commémoration des Chevaliers défunts. Treize sont disparus depuis la fondation du conseil Monahan en 1947.

M. l'abbé L. Sullivan prononça le discours de circonstance et on procéda ensuite à la réunion ordinaire au cours de laquelle les rapports furent lus et approuvés. Un délicieux goûter fut servi par les Chevaliers de Bengough.

MM. et Mmes Horace Bourassa et Hector Gilmore, qui visitèrent leur mère à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, ont rencontré leur soeur et belle-soeur, la Rév. Sr St-Victor, du Manitoba, ainsi que M. et Mme Aristide Bourassa, de Meadow Lake, et Mme Wilfrid Nadeau, de Moose Jaw, qui s'étaient rendus au chevet de leur mère.

M. l'abbé Gérard Couture bénit le mariage Fizell-Lasanté, à Ponteix

PONTEIX — Le samedi 12 novembre, M. l'abbé Gérard Couture, curé, bénit l'union de Mlle Angéline Lasanté, fille de M. et Mme A. Lasanté, de Ponteix, à M. Donald Fizell, fils de M. et Mme Tom Fizell, d'Hazenmore.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe en dentelle sur satin et tulle. L'encolure était garnie de perles et de pierres du Rhin. Les manches se terminaient en pointes de lis, et l'ample jupe avait quatre volants de dentelle; son voile court était retenu par une couronne de pierres du Rhin et de perles. Elle portait un livre de prières avec bouquet de camélias.

Mlles Irène Lasanté et Irène Meloche étaient filles d'honneur. Mlle Lasanté portait une robe longueur cocktail en dentelle avec un bouquet de petits chrysanthèmes jaunes. Mlle Meloche portait une robe en organdi de soie jaune longueur cocktail avec bouquet de chrysanthèmes bleus. Toutes deux portaient des tiares en pierres du Rhin. Elles étaient accompagnées par MM. Edouard Maillot et Gordy Fizell. MM. Roger Lasanté et Carl Jordet agissaient comme huissiers.

Une réception pour 200 invités eut lieu à la salle paroissiale, décorée pour la circonstance. M. l'abbé Thuot, curé de Billimuear et Hazenmore, était invité d'honneur. Le toast à la mariée fut porté par M. l'abbé G. Couture. M. Orian Liboiron était maître de cérémonies.

Pour le voyage de noces, la mariée portait une robe de laine turquoise avec accessoires et corsage roses et manteau de fourrure brune. M. et Mme Donald Fizell résideront à Ponteix.

Va-et-vient

M. et Mme Murad Lalonde et leur famille, accompagnés de M. Allan Brander, tous de Tisdale, qui assistèrent au mariage Fizell-Lasanté, ont visité leur père et grand-père, M. Aldéma Lalonde.

Mme Philias Dubé, de Vancouver, a passé deux semaines avec son père, M. Aldéma Lalonde, et ses soeurs, Mmes Arnold et Lucien Lasanté et Roland Vermette. Elle assista aussi au mariage de sa nièce, Mlle Angéline Lasanté.

M. Roger Lasanté, de Watson, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Lucien Lasanté.

M. Maurice St-Cyr, de Vancouver, a visité ses parents, M. et Mme Oscar St-Cyr. M. St-Cyr est parti, par avion, pour le sanatorium de Fort San, où il sera hospitalisé.

Mme R. Marleau, de Medecine Hat, Alta, visite ses fils et bru, M. et Mme Philippe Marleau, et leur famille, ainsi que ses frère et belle-soeur, M. et Mme Albert Derepentigny.

M. et Mme Albert Provencal et leurs filles, Alice, Rolande, Germaine et Mme Léo Bouvier, de Gravelbourg, ont visité leur fils et frère, Paul, et sa famille, à Flin Flon.

Mlle Marie-Rose Desautels a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Ernest Desautels.

M. B. Mollot, de Brandon, a rendu visite aux familles Piché.

Mme Délia Côté, de Morinville, Alta, a visité ses filles et gendres, MM. et Mmes Henri Chorel et Aurèle Perreault, ainsi que sa soeur, Mme Maria Campeau.

Décès

M. Israël Delisle, de Montréal, autrefois de Ponteix, est décédé le 12 novembre à l'âge de 83 ans. Il était le père du R. P. Hervé Delisle, O.M.I., prédicateur de retraites.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

MM. Charles Papen et Roger Gautier assistaient récemment à l'inauguration officielle, par l'honorable Russ Brown, ministre provincial de l'industrie, de la première usine électronique des Prairies. M. Ernest Gourgault, gérant de l'usine, énuméra, au cours d'une interview, les différents procédés qui permettaient de faire de nouvelles lampes-images avec de vieilles lampes de télévision.

Le Concours de pommes Mackintosh a été favorable à Madame Hervé LeBlanc, de Vonda, Myriam Gareau, de Bellevue, Clément Perret, de Duck Lake, Louise LeBlanc et Jean-Marie LeBlanc, de Zenon Park, et à Madame Marie-Jeanne Perret, de Duck Lake.

Notre ami Hervé Pelletier demande de temps à autre aux auditeurs de lui faire connaître leurs goûts et leur choix au point de vue chansons et musique; plusieurs personnes lui ont répondu; Hervé les remercie et il souhaite que leur exemple soit imité par de nombreux auditeurs.

Célestin Perret, de Duck Lake, et Corinne Haidenger, de Silver Park, ont inscrit leur nom au palmarès du concours des 10 sous. Félicitations.

M. Pierre Ferré, de St-Brieux, et M. Clément Perret ont discuté de la chose agricole à l'émission du Wheat Pool.

Tous les jours, du lundi au vendredi, de 2 h. 05 à 2 h. 30, Radio-Canada invite les auditeurs de CFNS à passer "une demi-heure avec" . . . Paul Dupuis, qui présente les textes les plus variés. Tous les sujets sont abordés à cette émission; le vendredi 25 novembre, Paul Dupuis racontait quelques légendes de Sainte-Catherine.

La grosse tempête de neige qui a déferlé sur la Saskatchewan lundi dernier a mit fin brusquement à un bel automne qui durait depuis plusieurs semaines. Cette tempête a rappelé à l'ordre certains automobilistes comme Madame Billo, MM. Charles Papen et Jean Lacroix, qui avaient négligé de donner à leurs voitures tous les soins qu'elles exigeaient en ce temps de l'année. Quelques pouces de neige de plus et Auguste Bandet et Alain Truchet auraient été obligés de "chercher" leurs voitures miniatures. Seul Roger Gautier a tenu le choc avec son char d'assaut.

Club Alouette

Le premier programme présenté cette saison par le Club Alouette fut un de variétés qui fut bien goûté de toutes les personnes de Saskatoon et des environs, rassemblées dans la salle Coop. Les premiers arrivés eurent la satisfaction de voir deux films présentés par M. Alfred Champagne. Dans le premier film, intitulé: "Si femme voulait", un commentateur amusant et critique releva les erreurs commises par une ménagère soi-disant moderne au magasin et chez elle; le deuxième film, émaillé de chants religieux, révélait les différentes activités des moines de St-Benoit du-Lac, dans le Québec.

Vers 9 heures, Rosaire Turcotte et ses instrumentistes prenaient la direction des opérations, avec l'aide de meneurs de danses tels que Roger Dupuis et Auguste Bandet. L'orchestre, tenant compte des désirs des danseurs, exécutait, avec un dynamisme soutenu, valses, gavottes, quadrilles, galops, papillons, gigues, etc. . . .

Pendant l'entracte, la direction du Club distribua des cartes de bingo et trois tours furent joués. Madame Roger Dupuis, MM. Roger Champagne et Guy Loisel le s'accordaient à dire que le petit moulin d'Auguste Bandet éjectait de bons numéraux. Après cette brève pause, l'orchestre reprit de plus belle et les jeunes et moins jeunes recommencèrent à danser avec une ardeur décuplée.

Pendant que les cavaliers et leurs partenaires évoluaient sur la piste, quelques femmes s'affairaient à préparer le goûter et bientôt on annonça le goûter . . . les musiciens cessèrent de jouer et l'on se pressa autour d'une table où s'entassaient les beignets et où s'alignaient les tasses de café. Les conversations animées que l'on avait soulevées autour d'un bon café ne devaient être interrompues que par quelques chants de folklore; ce fut la fin d'une belle soirée.

Tisdale

Assemblée de la LFC

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme C. Riou avec 18 membres présents. Après la prière d'usage, les rapports des différents comités furent lus.

Des livres pour enfants ont été examinés par les membres présents. Les intéressés devraient s'adresser à Mme L. Salamon pour plus d'informations. On rappela que les différents articles pour les patients hospitalisés devraient être envoyés avant Noël. On fit aussi savoir que la Ligue avait fait parvenir du linge à l'orphelinat de Prince-Albert et en enverrait d'autre prochainement.

La réception de Noël pour enfants aura lieu le 18 décembre, dans la salle de l'église, à 2 h. p.m. Les parents sont priés de préparer leurs enfants à y prendre une part active.

La prochaine réunion se tiendra le 26 décembre chez Mme R. Groat avec Mme R. Joinson en charge.

Un goûter fut servi par Mmes Cayo, Mireau et Cooke.

Willow-Bunch

Anniversaire

A l'occasion de l'anniversaire de M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, le 13 novembre, les élèves et le personnel enseignant exécutèrent des chants, déclamations et saynètes dans la salle des Chevaliers de Colomb. On distribua aussi les diplômes de catéchisme aux élèves des grades 8 à 12 ayant obtenu de 80 à 100 pour cent.

MM. les abbés Lucien Poulin, de Lisieux, et R. Ducharme, visiteur des écoles, rehaussaient la fête de leur présence. M. l'abbé Ducharme félicita les élèves qui avaient obtenu d'aussi bons points, et M. le Curé prit la parole pour remercier les élèves et les organisateurs de ce programme.

Va-et-vient

M. Emile Benoit est allé passé l'hiver en Colombie-Britannique.

Mme W. Gosselin est venue visiter son fils, Robert, et sa famille, dernièrement.

Mlles Lilianne et Monique Martin, étudiantes au couvent Jésus-Marie à Gravelbourg, sont venues passer la longue fin de semaine dans leurs familles.

Philias et Colette Bonneau, de Regina, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Jean Bonneau, dernièrement.

M. et Mme W. McKillop et leurs deux enfants, ainsi que Mlle Marie Balaux, de Regina, sont venus visiter leur mère et grand-mère, Mme Rosina Balaux, dernièrement.

M. et Mme Paul Fournier, de Moose Jaw, ainsi que Jos. et Jude Boulianne, sont venus visiter leur père, M. Raymond Boulianne, et sa famille, dernièrement.

M. et Mme Johnny Beattie et leurs enfants, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, le dimanche 13 novembre.

M. et Mme Paul-Emile Piché sont allés, le mardi 15 novembre, chercher Mme Joseph Bruneau patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, depuis quelque temps.

MM. Jos. Duperreault, Denis Cayer et Albert Martin, ainsi que Mme Clément Lacerte, sont patients à l'hôpital local.

M. Télesphore Bruneau et Mmes Louisa Cayer et André Rondeau ont quitté l'hôpital dernièrement.

Fructueuse réunion de l'Amicale au collège Mathieu de Gravelbourg

(Suite de la premiere page)

ports entre les anciens et l'université. Mais comme nous ne disposons pas encore des mêmes ressources financières, il s'agirait pour nous d'un travail fait bénévolement. Nous pourrions de cette manière atteindre les différents groupes de la province et de l'extérieur.

Le P. Piédalue, archiviste de l'Amicale, nous donna alors une idée du travail qu'il a entrepris. Avec son système de reliure, il a pu rassembler dans différents cahiers toute la série des 'Traits d'Union' et des articles de journaux concernant les activités professionnelles et sociales de nos anciens. C'est là un excellent moyen de savoir ce que sont devenus les élèves du collège après le B.A.

Mais, il faut encore trouver un mode d'organisation pour rétablir nos relations avec les groupes de l'extérieur. M. Laurent Isabelle réunit chaque année les anciens qui se trouvent dans la région d'Ottawa durant la période des cours d'été; il nous faudrait des rapports détaillés sur les réunions de ce genre. En ce moment il est à peu près impossible de recevoir des réponses: "Nous sommes encore à la 'bonne franquette' et pourtant nous voilà rendus au stage où plus que jamais il faudrait une meilleure organisation," dit le P. Piédalue. A ce moment, le conférencier s'interrompit: "Père Châtelain; vous me regardez comme dans certaines classes d'autrefois!"

Le P. Châtelain lui répliqua: "Trouvez-moi un ancien qui n'a rien d'autre à faire qu'à s'occuper d'organiser et de préparer des réunions."

Une voix dans la salle a fait écho: "Un qui soit intéressé!"

"C'est un travail énorme en perspective," a répondu le P. Piédalue, "mais pourquoi ne pas le commencer dès maintenant?"

M. Pinsonneault proposa, lui, d'étudier les méthodes qu'emploient les autres collèges. Le Fr. Deschênes, O.M.I., veut qu'on fixe un an à l'avance la date des réunions.

Le P. Recteur remercia le P. Piédalue; il ajouta que si les anciens sont bien disposés, il leur manque encore les moyens de s'organiser.

Le goûter qu'avaient préparé nos bonne religieuses vint interrompre la discussion. Après la tasse de café, les sandwichs et les petits fours, tous reprirent leurs sièges.

C'est alors que Monsieur l'abbé Chabot apporta une nouvelle solution au problème: il fallait, selon lui, restreindre les activités aux paroisses environnantes. Le P. Recteur ne semblait pas de cet avis; mieux vaudrait que nous ayons des représentants dans chaque groupe local. Ces représentants seraient les "hommes-clés" dont avait parlé M. P. Lafrance. "Qui donc attachera la cloche au cou du chat?" demanda alors M. Pinsonneault.

M. l'abbé Dugas proposa qu'on entre en relation directe avec les secrétaires de conventum, qui sont en définitive "les hommes tout indiqués pour cette tâche".

Le P. Piédalue a fait adopter le dimanche le plus près de la Sainte-Catherine comme jour des réunions annuelles. L'an prochain, ce sera donc le 26 novembre.

Le P. Recteur s'adressa de nouveau à l'assemblée en tant que rédacteur du Trait d'Union: "Vous pouvez faire partie du Club des Deux-Cents en vendant cinq livrets de la présente souscription." Il attaqua lui-même le problème du secrétariat. Le secrétaire pourrait être choisi parmi l'exécutif ou en dehors de l'exécutif.

M. Pinsonneault remercia au nom de l'assemblée le R. P. Dubreuil pour son dévouement; et l'abbé Chabot, profitant de l'occasion, offrit également au nom de l'assemblée des voeux de succès, santé et longue vie à notre supérieur à l'occasion de son jubilé d'argent.

La réunion se termina par une courte prière, après quoi le P. Chabot prit une photo de groupe.

J.-P. DOUTRE,
Arts III.

Gravelbourg

Collège de Gravelbourg

Attention . . .

Biens chers amis et anciens du collège, le dimanche 4 décembre prochain aura lieu la célébration du jubilé d'argent de vie sacerdotale de notre dévoué recteur, le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I. A cette occasion, les élèves joueront une pièce intitulée "Le Père Pro", tragédie des temps modernes (en trois actes), qui saura certainement vous intéresser.

C'est donc avec un grand plaisir que nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous.

Dénis ROY,
directeur de la publicité.

Mariage Fournier-Piché

Le samedi 12 novembre, à 4 h. p.m., eut lieu le mariage de Mlle Paulette Piché, fille de M. et Mme Aurèle Piché, de Gravelbourg, à M. Gérard Fournier, fils de M. et Mme Louis Fournier, de Ferland. Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., oncle de la mariée et vicaire apostolique du Mackenzie, bénissait le mariage.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en poult-de-soie. Son voile court était retenu par une couronne de perles et de pierres précieuses.

Les filles d'honneur, Mlles Lise Fournier et Agnès Bouvier, portaient des robes en organdi beige-champagne avec petits chapeaux de même nuance. La dame d'honneur, Mlle Diane Piché, soeur de la mariée, portait une robe en satin vert foncé avec accessoires de même nuance.

Les garçons d'honneur étaient MM. Gilles et Louis Piché. MM. Jean Gauthier et Adrien Bourgeois agissaient comme huissiers.

Au choeur de chant, Mlle Andrée Audette chanta l'"Ave Maria", le "Notre Père" et le "Panis Angelicus". M. Robert Boulanger touchait l'orgue.

Il y eut réception à la salle paroissiale, où il y avait 250 invités. M. le Dr Rosario Morin agissait comme maître de cérémonies. Vers 9 h. p.m., la foule est partie à Ferland pour une soirée dansante.

Après leur voyage de noces aux Etats-Unis, M. et Mme Gérard Fournier demeureront à Ferland.

Décès de M.-L. Provencher

A Montréal, le 15 novembre dernier, est décédé à l'hôpital Notre-Dame M. Louis - Philippe Provencher, époux de Bernadette Goyette et père de Jean-Claude et Bernard, de Waterlo, P.Q., Pierre, de Montréal, et Jacqueline (Mme Jean Dupont), de Repentigny, P.Q.

Les funérailles ont eu lieu, à Montréal, le samedi 19 novembre. Le service funèbre fut chanté à l'église St-Antonin et l'inhumation se fit au cimetière de Granby, P.Q.

Le défunt était né en 1891 à Plessisville, P.Q., fils de M. et Mme Joseph Provencher, autrefois de Gravelbourg, Sask., où il avait lui-même habité plusieurs années et s'y était marié. Il avait étudié au séminaire de Québec et au collège de Lévis.

Outre les membres immédiats de sa famille, M. Provencher laisse une soeur, Blanche (Mme Jean-Baptiste Crépeau), autrefois de Gravelbourg, et un frère, Lucien, de New York. Il était le frère de feu, le docteur Gustave Provencher, de Montmartre.

Arborfield

Assemblée de la LFC

Dix-neuf membres se sont rencontrés chez Mme R. Rodier, à l'occasion d'une courte assemblée. Plusieurs sujets furent abordés, argumentés et remis à la prochaine réunion à cause de l'absence de M. l'abbé Van den Akher, directeur.

Mmes Clinton et Dolores Hueser se sont offertes volontairement pour prendre part au comité de visites de l'hôpital pour ce mois-ci.

Le prix d'hôtesse fut gagné par Mme J. Kennedy.

Le goûter fut servi par Mmes E. Levasseur et A. Kennedy.

La prochaine réunion sera tenue chez Mme W. Lusser lors d'une réception de Noël.

Redvers

Mariage Kuffner-Buissé

Le samedi 29 octobre, en l'église paroissiale, M. l'abbé F. Marcotte, curé, bénissait le mariage de Mlle Anita Buissé, fille de M. et Mme Aimé Buissé, à M. Wilhem Kuffner, fils de M. et Mme Léon Kuffner, de Glentwood, Sask.

La mariée fit son entrée accompagnée de son père et de sa mère. Elle portait une longue robe blanche en poult-de-soie recouvert de chiffon de soie garni de broderie. Son bouquet se composait de gardénias blancs. Les filles et garçons d'honneur étaient Mlles Jocelyne Buissé, soeur de la mariée, et Marie-Rose Perreaux, amie de la famille, et MM. Philip Kuffner et Pierre Buissé. La bouquetière et le petit page étaient Huguette et Léandre Buissé, nièce et neveu de la mariée.

Le diner fut servi à la salle de la Légion à environ 80 invités. M. J.-B. Lajeunesse était maître de cérémonies.

Après la réception, les nouveaux époux partirent pour un voyage de quelques jours.

Périgord

Çà et là

Le 27 octobre eut lieu un grand souper dans la salle paroissiale en l'honneur de MM. et Mmes Raymond et Jérémie Mathieu, dont les mariages ont eu lieu à Batoche le 25 octobre. Plusieurs parents et amis étaient réunis pour cette fête suivie d'une soirée de danses. Les jeunes époux demeureront à Périgord.

Au cours d'une soirée, les paroissiens et amis présentèrent à M. et Mme Edouard Bernier un service à thé en argent, à l'occasion de leur départ pour Domremy.

Sont venus de loin pour les mariages Mathieu et Gaudet: M. et Mme Yvon Gaudet, leur fils et sa fiancée, de Batoche, M. et Mme LeBlanc, de Domremy, M. et Mme Gérard LeBlanc, de Zenon Park, M. et Mme Edouard Mathieu et leur fils, Larry, de Churchill.

M. et Mme Médéric Caza sont partis demeurer à Delisle avec leur fils, Louis, pour les mois d'hiver.

M. Paul LeCorre, de Moose Jaw, était de passage dans la paroisse, la semaine dernière.

Mme Philomène Dubé est partie passer l'hiver avec ses fille et gendre, M. et Mme Raymond Girard, à St-Hubert.

M. et Mme Emile LeBlanc et leur fils, de Mistatim, sont partis pour Prince George, C.-B., après avoir visité leurs parents, M. et Mme Albert Choquette.

M. et Mme Harold Mann (née Betty Marquette) et leur bébé, de Toronto, se sont arrêtés à Périgord, il y a quelque temps, pour visiter leurs parents et amis; ils étaient en route pour Prince George, C.-B.

M. Wallace DesRoches est allé à Saskatoon, dernièrement, pour visiter son épouse qui est patiente à l'hôpital de l'université.

M. Philippe Arsenault, de Hinton, Alta, était de passage dans la paroisse, récemment.

Sont venus visiter leurs parents pour la longue fin de semaine: M. et Mme Lionel Plante et leur fillette, Linda, de Flin Flon, chez Mme Hercule Plante et M. et Mme Donat Plante; Mme Narcisse Vaillancourt et ses fils, de Zenon Park, chez leur mère et grand-mère qui est malade chez ses fille et gendre, M. et Mme Donat Plante; M. et Mme Paul Boutin et leurs fillettes, d'Eldersley, chez leurs parents, M. et Mme Emile Fortin; M. et Mme Gérard-T. LeBlanc et leurs enfants, de Zenon Park, et M. Robert Choquette, de Saskatoon, chez leurs parents, M. et Mme Albert Choquette.

Mme Jean Dubé est revenue chez elle, en bonne voie de guérison, après un séjour à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

Prompt rétablissement à Mme Rose-Anna Lupien et M. Cyrille Fortin, patients à l'hôpital de Kelvington, et à Mme Wallace DesRoches, hospitalisée à Saskatoon.

Vawn

Çà et là

Le 2 décembre aura lieu, dans la salle paroissiale, une partie de cartes et une vente de tartes au profit de l'ACFC.

M. et Mme Laprairie, de Calgary, étaient en visite chez M. et Mme O. Despins, pendant la fin de semaine. M. et Mme Despins les ont accompagnés jusqu'à Saskatoon, où ils ont conduit leur fille, Claudette, qui était aussi chez elle pour la fin de semaine. Claudette prend un cours de garde-malade à l'hôpital St-Paul.

Mlles Claudette Quessy et Thérèse Bilodeau, institutrices, ont passé la fin de semaine chez leurs parents à St-Front et Debden.

Mlles Patricia et Helen Smith et Louise Baldwin ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme John Lavoie, d'Onion Lake, ont visité M. et Mme Higgins.

Mme O. Phaneuf est partie, le mercredi 16 novembre, rendre visite à ses parents en Belgique.

M. et Mme Paul Dion et leur fils, Wayne, d'Hardisty, Alta, ont visité leurs parents, les familles Walter Dion et Dave Weber.

Mme Dave Weber est partie, le samedi 19 novembre, pour Detroit, Mich., pour assister aux funérailles de son frère, M. Harold Schmidt. Sincères condoléances à Mme Weber.

M. Georges Vallière s'est rendu, le lundi 21 novembre, à l'hôpital de l'Université de Saskatoon pour des soins médicaux. M. et Mme Turnovoy, de St-Paul, Alta, parents de Mme Vallière, ont passé la fin de semaine ici. M. Turnovoy reste chez sa fille pendant l'absence de M. Vallière.

LA TEMPEST PONTIAC 1961



Voici trois illustrations de la Tempest 1961, la nouvelle voiture à moteur quatre cylindres lancée au Canada par Pontiac. C'est la première voiture du continent nord-américain munie d'un moteur à l'avant et d'une boite de vitesses à l'arrière. Pontiac a conçu le moteur de la Tempest en adoptant son moteur V-8, moins les cylindres du côté gauche.

Un cours pour convocatrices a lieu à St-Paul's, Saskatoon

SASKATOON — Pour la première fois dans l'histoire de la Ligue Féminine Catholique de la Saskatchewan, un cours pour convocatrices eut lieu à l'école St Paul, sous la direction de M. l'abbé J. S. Robinson, directeur diocésain de Saskatoon. Plus de 140 dames s'inscrivirent pour cette soirée d'étude.

Son Exc. Mgr F. Klein, évêque du diocèse de Saskatoon, et directeur national de la Ligue, souhaita la bienvenue aux dames. Il exprima sa joie de voir la nombreuse assistance et encouragea les dames à devenir membres de la Ligue.

Les orateurs invités pour la soirée étaient le R. P. J. Kuffner, O.M.I., MM. les abbés B. de Margerie, D. Pankhurst, B. Dunn, la Rév. Sr O'Brien, Mmes Z. Dallas et E. Henley, MM. M. McNeil; Edwin Graf, Roy Currie et Walter Romanou.

Les dames se groupèrent sous leurs convocatrices. En charge: spirituel, Mme G. W. MacDonald; éducation, Mme E. Kobussen; citoyenneté et immigration, Mme F. Von Pilis; résolution et législature, Mmes Raymond Marcotte et A. V. Snoboda; presse, Mme M. Hertz; revue, Mme E. Surbey; action sociale, Mme B. L. Walsh; organisation et cotisation, Mme J. P. Leier, secrétariat, Mme E. Brophy et Mlle B. Keindel; trésorière et finance, Mmes M. Lutton et T. Hession; guides, Mme B. Kroecker; radio, TV et films, Mme W. J. O'Hara, et activités civiques, Mme A. Tomczak.

Après les séances d'études, chaque chef de groupe donna un rapport avec des recommandations pour aider chaque conseil paroissial à accomplir un travail plus effectif pour atteindre la devise de la Ligue "Pour Dieu et le Canada". Mme F. Lucas présidait.

Plusieurs dames du conseil paroissial des Sts-Martyrs-Canadiens assistaient à cette soirée d'étude.

Retraite

La retraite fermée pour dames et demoiselles canadiennes-françaises, qui eut lieu du 11 au 13 novembre à Queen's House, réalisa un vrai succès. Trente-sept dames et demoiselles de Saskatoon, furent rejointes par quelques dames de St. Benedict, Rosetown, Harris, et une demoiselle de St-Louis, mais la plupart étaient de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens.

Toutes désirent exprimer leur gratitude à leur prédicateur, le R. P. R. Lechasseur, O.M.I., de Winnipeg, qui prouva être un prédicateur compétent et des plus intéressants.

Remerciements à M. l'abbé B. de Margerie, vicaire, pour sa coopération dans la préparation de la retraite ainsi qu'aux dames et demoiselles qui ont collaboré.

L'équipe de recrutement pour la retraite annuelle de 1961 fut nommée: capitaine, Mme Raymond Marcotte; co - capitaine, Mme Adélard Ouellette; lieutenants, Mmes René Sirois, Charles Papen, Wilfrid Nobert, Roger Dupuis et Mlles Lucille Marcotte et Cécile Poilièvre.

Remerciements aux RR. PP. E. Lequiea, O.M.I., et F. Lenz, O.M.I., et au personnel de la maison de retraite pour la chaleureuse réception durant ces deux jours de retraite.

Va-et-vient

Mme P. Begrand, de Hoey, visita ses frère et belle-soeur, M. et Mme Charles Papen, récemment.

M. et Mme Albert Courchêne, accompagnés de leur fille, Gineïte, et Mlles Rita Bijou et Emma Croteau, tous de Debden, visitèrent M. et Mme Onile Loiselle avant de partir pour Vancouver.

Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, était de passage à Saskatoon. Il en profita pour visiter le nouveau site de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens.

MM. Hervé Hébert et Jean-Paul Langlois, représentants de l'Assurance-Vie Desjardins, de Lévis, P.Q., visitaient MM. et Mmes Théo. Préfontaine, Roger Dupuis et Raymond Marcotte.

En visite chez M. et Mme Marcel Préfontaine: M. et Mme Luc Dandenault, Mlles Edith et Renée Dandenault et M. René Préfontaine, tous de St-Pierre, Man., et MM. Roland Couture et Léo Rémillard, de St-Boniface.

Les paroissiens de Saints-Martyrs-Canadiens désirent offrir une chaleureuse bienvenue à M. et Mme Lucien Faffard, anciennement de Woodridge, Man. M. Faffard vendait son commerce et sera associé dans l'usine de M. Ernest Bourgault.

M. et Mme Léonard Benoit et leur famille quittent la ville. Voeux de succès dans leurs entreprises. M. Faffard a acheté leur domicile, à proximité de la nouvelle église paroissiale.

Mme Hildège Sabourin, de St-Boniface, et M. et Mme Ovila Sabourin, de St-Jean-Baptiste, Man., visitaient la famille de M. et Mme Robert Connelly; celle-ci est la fille de Mme Sabourin.

M. et Mme Gédéon Masson visitaient, récemment, leurs filles et gendres, MM. et Mmes François Normand et Louis Jeanneau, et leurs familles, de Prud'homme.

Mme S. du Chalard arrive d'un voyage de six mois en France et en Suisse, où elle a visité des parents et amis.

Léoville

Soirée d'amateurs

Le 7 novembre avait lieu la soirée d'amateurs organisée par le huitième groupe, soirée qui a rapporté la somme de $315.00.

Le premier prix pour musique et chant fut gagné par l'orchestre de Léoville qui comprend MM. E. Samson, J. Albach et Norman Burgess et Mlle Elsie Marchildon; le second prix, par Mlles Doris Samson et Cécile Henrie; les prix du talent, par l'orchestre de Léoville et la petite E. Larson, de Lac Chitek.

Au tirage, l'heureux gagnant de $1,000 fut M. Jos. Dame et le vendeur du billet chanceux, M. Lionel Poulin. La loterie fut au profit de la salle Légionnaire.

Va-et-vient

M. Roland Bruneau est revenu dans sa famille.

Le mercredi 9 novembre se sont rendues à Prince-Albert: Mmes Rébecca Paquette, Rolande Lepage et Yvonne Boyer, représentantes de la Ligue Féminine Catholique de Léoville.

Mlle Yvette Bélair, employée depuis quelques mois dans le magasin de M. Saslow, de Viscount, est revenue dans sa famille.

— No 278 —

HORIZONTALEMENT

1—Dieu phrygien. — Considéra à part.
2—Propre à attester.
3—Inventé. — Petit ruisseau. — Celui qui a la direction.
4—Métal (plur). — Silicate hydraté naturel de magnésium. — Possédée.
5—Pronom. — Invitation polie. — Terminaison.
6—Jeune baliveau en réserve. — Arme.
7—Statue en attitude de prière. — Regardera en visant.
8—Petit cube. — Matière dérivée de la fluorescéine. — Conj.
9—Principe de la vie. — Qui sont sans vêtements. — Affaibli.
10—Etoffe de laine. — Dans. — Qui a de gros os.
11—Qui a de la laitance. — Hardi.
12—Useras de réticences.

VERTICALEMENT

1—Qui se peut arranger.
2—Globe. — Changeas de place.
3—Indique le superlatif. — En cet endroit. — Chef norvégien.
4—Verbe latin. — Couvert de râpure de pain. — Enlève (renversé).
5—Tellement. — Genre de batraciens urodèles de taille médiocre. — Est beau.
6—Débours. — Transpire.
7—Genre de myriapodes. — A moi.
8—Phonétiquement: Elever. — Du verbe craindre. — Note renversée.
9—Espèce de poche. — Train. — Tenté.
10—Massif forestier de Champagne. — Adj. démonstratif. — Avoir recours à.
11—Ancienne mesure itinéraire. — Suinta de nouveau.
12—Ceux qui donnent à ferme.

SOLUTION DU PROBLEME No 277

■ **Horizontalement**: 1. Ami — Teck — Ces; 2. Non — Iule — Ost; 3. Entre — Epacte; 4. Eure — Ino; 5. Caracos — Snob; 6. As — Sélam — Sue; 7. Sec — Rires — Ie; 8. Erra — Egriser; 9. Ela — Erre; 10. Revenu — Aérer; 11. Avé — Asti — Art; 12. Ter — Sein — Née.

■ **Verticalement**: 1. Ane — Case — Rat; 2. Mon — Aser — Eve; 3. Inter — Crever; 4. Ruas — Ale; 5. Tiercer — An — As; 6. Eu — Eolie — Usé; 7. Clé — Sarge — Ti; 8. Képi — Merrain; 9. Ans — Sire; 10. Cocons — Séran; 11. Est — Ouie — Ere; 12. Ste — Béer — Eté.

Titanic

Partie de cartes

Le dimanche 13 novembre avaient lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes et du bingo, organisés par les membres de la société des Dames de l'Autel au profit de la paroisse. Onze tables furent occupées par les joueurs de cartes. Voici les noms des gagnants: prix des dames, Mlle Elaine Baribeau et Mme Georges Lemauviel, toutes deux de Duck Lake; prix des hommes, MM. Berchmans Arcand et Marcel Fiolleau. Les prix de consolation allèrent à M. G. Lemauviel, de Duck Lake, et Paul Fiolleau.

Treize tournées de bingo furent jouées dont voici les noms des gagnants: Mmes E. Bienvenue et H. Leduc, de Carlton, M. Lanovaz et G. Lemauviel, de Duck Lake, MM. Jean Duinat, Denis Delisle, Paul, Raymond et Lionel Fiolleau, Gustave et Paul Mercereau, Mlles Agathe et Suzanne Mercereau, tous de Titanic.

Les paroissiens désirent remercier tous ceux qui ont aidé au succès de cette soirée qui rapporta la somme de $52.00.

Çà et là

Le vendredi 11 novembre avait lieu, chez Mme Arsène Mercereau, l'assemblée annuelle des membres de la société des Dames de l'Autel. La présidente, Mme Laurent Delisle, la vice-présidente, Mme Berchmans Arcand, et la secrétaire-trésorière, Mme Marius Fiolleau, furent réélues pour un autre terme.

Les paroissiens regrettent le départ d'une famille de la paroisse, M. et Mme Dominique Mariani et leurs enfants, qui sont déménagés à Duck Lake où Mme Mariani a un emploi au magasin Lanovaz et Farwell.

MM. et Mmes Joseph Mariani, de Big River, Robert Lemauviel, de Saskatoon, et A. Wall, de MacDowall, sont venus en visite chez des parents ou amis.

M. et Mme B. Arcand et Mme L. Dumont allèrent à Delmas pour visiter des parents.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Au cours des précédentes chroniques, je vous avais parlé d'une certaine émission en préparation, et j'avais même commis une petite indiscrétion à son égard, car il faut vous dire que ce genre d'émission dont je veux vous parler, demande une longue et minutieuse mise au point, c'est un peu comme les nouveaux modèles de voitures que les constructeurs conçoivent en grand secret pour chaque année suivante! Et bien, cher lecteur, cette émission est "sortie" pour la première fois le vendredi 11 novembre, et présentée par Mme Longault sous le titre de "Entretien sur la langue française".

Cet entretien est une sorte de conversation à bâtons rompus, dont le sujet est évidemment la langue française. Cette émission aux formes simples et directes est en effet à la portée de tout le monde, elle est instructive et distrayante.

Je me rappelle qu'à l'école, notre bon maître nous disait: "On s'instruit même en jouant", et bien, ce principe qui semble être immuable, a été appliqué par Mme Longault qui nous amuse tout en nous instruisant. Nous vous recommandons chaudement cette émission qui passera désormais sur nos ondes tous les vendredis à 3 h. 30 de l'après-midi.

Fairholme

Çà et là

M. et Mme Ernest Thibault, accompagnés de M. et Mme Robert Chalifour, se rendaient à St-Vital, Man., pour assister au mariage d'un neveu et cousin et en profitèrent pour visiter des parents. Au retour ils se rendirent chez d'autres parents à Regina et Ponteix et visitèrent Mme Lucien Thibault, hospitalisée à Shaunavon depuis la fin d'août.

M. et Mme Alphonse Dupuis, d'Edam, étaient de passage chez M. et Mme Ernest Thibault, le 4 novembre. Ils ont déménagé sur leur nouvelle ferme près de l'école Minnihoha.

M. et Mme Gérard Côté et leurs enfants, Alice et Ernest, se rendaient chez M. et Mme Charles Blaquière, à Edam, le 10 novembre, pour voir leur nouveau petit-fils né le 2 novembre.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques ont organisé un souper-bazar au profit de l'église, qui eut lieu le 7 novembre. Le souper fut servi de 6 h. à 8 h. 30. Il y eut plusieurs divertissements tels que pêche, roue de fortune, etc. Le tout rapporta la somme de $448.33. Merci à tous ceux qui se sont dévoués pour aider à faire de ce bazar un succès.

M. et Mme Emile Tanguay et leur fils, Glen, de Cold Lake, Alta, ont passé une semaine de vacances chez leurs parents. M. Tanguay se rendit à la chasse aux chevreuils et en rapporta un dès les premiers jours.

Bienvenue à M. et Mme Carl Carlson qui ont acheté l'hôtel. Ils en ont pris possession le 1er novembre.

Le 10 novembre, l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme Karain, avec sept membres et le directeur, M. l'abbé Gérald Pouliot, présents. La boite de surprises, don de Mme Gérard Côté, fut gagné par Mme Raymond Gervais. Un goûter fut servi par Mmes A. Charette et Denis Dewan. La prochaine assemblée aura lieu le 12 janvier chez Mme Yvonne Cadrain.

Mme Emma Tanguay fut gagnante d'un dollar et non de cent dollars (une erreur d'imprimerie) au bingo tenu à Butte St-Pierre.

M. et Mme Gérard Dorval et leur fils, Laurent, de Saskatoon, sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents à Midnight Lake.

Les gagnants de la loterie à l'occasion du bazar furent: Mme Yvonne Cadrain, une couverture de laine; M. Jerry Hobbs, une dinde; M. Donald Palmer, un rasoir électrique, et Mme Jos. Heisher, un tabouret. Mlle Beulah L'Heureux, de Jackfish Lake, devina le nombre de bonbons contenus dans un bocal.

M. et Mme Roy Johnson et leur fille, Dianne, de Cold Lake, Alta, sont de passage chez M. et Mme Ernest Thibault.

Montmartre

Shower

Le 6 novembre, à la demeure de M. et Mme Engelbert Coupal, avait lieu un shower en l'honneur de Mlle Marcella Coupal, dont le mariage eut lieu le 12 novembre. De jolis cadeaux furent offerts à l'héroïne de la fête par les trente dames présentes. Des jeux divers furent ensuite organisés. Un succulent goûter termina cette agréable après-midi. Sincères remerciements aux organisatrices.

Mariage Pollock-Coupal

Le samedi 12 novembre, en l'église du Sacré-Coeur de Montmartre, Mlle Marcella Coupal, fille de M. et Mme Engelbert Coupal, épousait M. Daryl Pollock, fils de M. et Mme Rollie Pollock, de Filmore. M. l'abbé J.-A. Forsy bénissait leur union. Il y eut échange d'anneaux.

Raymond Vertefeuille et Aurèle Beaudin servaient la messe. De beaux cantiques furent chantés par Mme Amable Coupal, Mlle Alice Beauchemin et M. Wilfrid Coupal. Mlle Yvonne Ecarnot touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans une longue robe blanche de satin recouvert de voile et garnie de dentelle, de perles et de sequins, avec boléro de dentelle et longues manches se terminant en pointes de lis. Elle portait un voile demi-long retenu par un diadème de perles et de sequins. Son bouquet se composait d'une cascade de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Laurencia Coupal, cousine de la mariée, et Margaret Pollock, soeur du marié, étaient vêtues de robes couleur rouille avec accessoires de la même teinte. Mme Len Nicholl, dame d'honneur, était vêtue d'une robe bleue avec chapeau et gants blancs. Leurs bouquets se composaient de roses dorées et jaunes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Romain Coupal, frère de la mariée, et Darwin Pollock, frère du marié. MM. Léo Lafontaine et Len Nicholl agissait comme huissiers.

Après la cérémonie religieuse, 150 invités se rendirent à la salle Paul, où un succulent diner à la dinde fut servi sous la direction de Mme Paul Beauchemin. M. Emilien Labrèche, maître de cérémonies, proposa le toast à la mariée, et le marié prononça des mots de remerciement.

Une soirée dansante termina cette journée inoubliable. Plusieurs parents et amis des mariés étaient venus de la Saskatchewan et d'ailleurs pour l'occasion.

Jackfish

M. et Mme Pete Lavoie, de Meadow Lake, se sont arrêtés chez M. et Mme Jos. L'Heureux à leur retour de North Battleford.

Plusieurs sont allés à la chasse aux chevreuils et aux orignaux. Quelques-uns ont été chanceux.

M. et Mme André Nedelec sont déménagés chez M. René Bru où ils sont employés pour un an.

Le dimanche 13 novembre, M. et Mme Georges Nault, de St-Hippolyte, sont venus rendre visite à M. et Mme Carignan.

La pêche commerciale sous glace a commencé le 17 novembre.

Malades

Mme Gérard St-Amant est patiente à l'hôpital où elle a subi une opération.

Mme Marie Dim a été transportée à l'hôpital le mardi 15 novembre.



Le Coin des Jeunes

MON VOYAGE À LA LUNE

"Cinq . . . quatre . . . trois . . . deux . . . un . . . zéro . . .!" Un vrombissement subit du moteur, une vibration légère de l'appareil, un serrement au coeur, une sensation bizarre de vide . . . nous quittons la terre. "Objectif . . . Lune" répète le pilote à la tour de contrôle de la base interplanétaire.

Dans le télé-radar placé à l'avant de la fusée, nous voyons notre vaisseau filer à travers l'espace à une vitesse vertigineuse. L'indicateur de vitesse marque 1,500 milles à l'heure et l'aiguille oscille vers les 2,000 milles. Le pilote nous annonce que le voyage durera environ 150 heures; le séjour sur la lune ne pourra pas nous retenir plus de trois jours à cause de la minime réserve d'oxygène que nous avons pu apporter avec nous. Seulement cinq personnes font partie de cette première expédition vers la lune, dont trois sont de réputés savants.

Chacun est installé dans un fauteuil très confortable muni d'une ceinture de sécurité qu'on nous a fait attacher au départ. Nous avons revêtu des costumes très épais, genre de combinaisons blanches très larges et confectionnées d'amiante et d'illiambus-St21 pour nous protéger des rayons cosmiques et de la radioactivité émanant de la substance nucléaire. En même temps, ces habits nous protègent du froid qui sévit sur la lune. Dans notre dos sont attachées deux bonbonnes d'oxygène comprimé, à cause de l'absence totale d'air. Le gaz nous parvient par deux tubes recourbés à l'avant et reliés à un casque transparent de forme circulaire, placé sur notre tête. A l'intérieur de ce lourd casque de verre, un appareil minuscule capte nos paroles et les transmet à un système d'acoustique très sensible et fort complexe. A la taille, nous portons une ceinture lestée de plomb pour contrebalancer la perte éventuelle de poids causée par l'absence totale de pression atmosphérique. Nous sommes chaussés de bottes à semelles de fer aimanté pour nous retenir plus solidement à la lune.

Nous sentons tout à coup notre appareil vibrer. Le pilote conduit à toute vitesse. Nous venons de traverser la zone de gravitation terrestre pour entrer dans la zone d'attraction lunaire. Nous n'avons aucune notion de l'heure ni de la date, aussi sommes-nous surpris d'apprendre que nous arrivons. Avec un bruit assourdissant et un choc très léger, nous allunissons. Le pilote ouvre la large porte scellée et nous autorise à quitter l'appareil. Nous descendons la longue échelle de corde qui se balance dangereusement dans le vide. Notre première découverte nous révèle la nature du sol lunaire: il est formé de millions de cristaux rhombiques verdâtres et sans éclat. Nous rencontrons le premier signe de vie: une espèce étrange de lichens rouges. Nous avons même l'agréable surprise de voir des fleurs, mais des fleurs géantes aux couleurs baroques, sans racines ni feuilles. Nous trouvons même des arbres. Ce sont de longues perches de crystal dans lesquelles coule un liquide bleuâtre, probablement la sève. Au pied de ces arbres nouveau genre, nous remarquons une boîte triangulaire percée de deux orifices minuscules.

Nous nous penchons pour voir de plus près et découvrir la nature de ces maisons étranges. Nous ne nous étions pas trompés, ce sont des habitations dans lesquelles vivent des être hauts de deux pouces ressemblant étrangement à des hommes. L'un de nous, poussé par la curiosité, s'avise de toucher ces petits lunatiques et reçoit une décharge électrique qui lui paralyse la main. Nous devons nous enfuir pour ne pas être cernés par ces monstres si peu sympathiques. Nous nous réfugions dans une caverne obscure pour échapper à ces Lilliputiens qui nous poursuivent.

A peine sommes-nous entrés dans cette gueule de pierre, qu'un craquement sinistre nous fait trembler d'effrois. La paroi de la caverne se sépare en deux pièces et s'ouvre sous nos yeux. Alors un spectacle éblouissant de clarté, de richesses infinies, s'offre à nos regards. Un homme semblable à nos poursuivants, est assis majestueusement sur un trône taillé dans une seule émeraude. De chaque côté de lui, huit jeunes filles d'une beauté inouie et vêtues princièrement sont assises sur des trônes de rubis étincelant comme une flamme. Nous entendons résonner alors un gong frappé par un serviteur. Alors, une armée de soldats plus petits que des soldats de plomb, fonce sur nous, armes levées dans un ordre parfait, sous le commandement d'une générale. Nous ne savons que faire pour échapper à ce danger imminent. Tout à coup, et je ne sais par quel miracle, le mur s'effondre sur nos ennemis et taille une large brèche par laquelle nous nous enfuyons vers la fusée.

Nous courons à perdre haleine. L'échelle nous semble d'une longueur infinie. Nous entrons dans notre retraite et refermons aussitôt la porte scellée. Le pilote met le moteur en marche et nous repartons heureux vers notre bonne vieille terre. L'envolée se fait sans encombre. Je vous assure que nous revoyons avec joie nos contemporains après cette expérience qui a failli nous coûter la vie. Cependant nous savons que cela profitera à l'humanité. D'autres continueront notre travail inachevé et avec des appareils encore plus perfectionnés se rendront de nouveau sur la lune et y établiront une colonie à la gloire de Dieu et des hommes.

Louise ARCAND,
grade XI,
Couvent St-Charles,
St-Charles, Man.

☆ ★ ☆

Mon cimetière paroissial

Ce mois de novembre s'apparente bien avec le culte des morts puisqu'il est de tous les mois de l'année, le plus sombre et le moins gai. C'est le temps approprié également aux visites des différents cimetières où reposent dans la paix ceux qui nous attendent. Nous, de la campagne sommes privilégiés d'avoir si près de nos églises, nos cimetières, ceci à l'encontre des grandes villes où généralement ils sont bien loin des demeures des citoyens. L'apprécions-nous en y allant plus souvent que les gens de la "grande ville"? En profitons-nous réellement?

Pour la plus grande partie des êtres humains, cet endroit est rarement visité, si ce n'est le 2 novembre, jour consacré aux disparus de cette terre et, encore, plusieurs y vont comme s'ils se sentaient obligés d'y aller pour faire comme les autres, tout simplement.

Et pourtant combien de reconnaissance ne devons-nous pas à plusieurs de ces personnes qui y dorment leur dernier sommeil? Qui d'entre nous n'a pas là un père, une mère, un frère, ou une soeur? ou encore un autre parent ou bienfaiteur quelconque, à qui l'on doit un souvenir spécial parce qu'il aura été pour nous à certaines époques de notre vie "la main secourable" qui nous a tirés d'une situation fort précaire? D'ailleurs, quelle leçon profitable ne tirerions-nous pas d'une visite à un cimetière? Nous y verrions des "grands de la terre" y végéter dans l'oubli total des générations actuelles. C'est ce point-là que je voudrais souligner. Notre cimetière est un lieu historique.

En marchant sous le ciel gris de novembre, je pleure doucement pour ceux qui ne sont plus. Me vient tout de suite à la vue un monument où je lis: "L'Honorable Sauveur Marcoux", cet homme de parlement qui aida beaucoup le Manitoba dans les affaires municipales. Nous lui devons beaucoup de reconnaissance. Moi personnellement, car il était mon parrain. Je prie pour lui chaque jour.

Un peu plus loin, un monument en marbre se tient seul. L'inscription se lit: "Mme Léon Marcoux (née Adéline Ferland) née le 19 juillet 1875, décédée le 1er octobre 1947". Elle était un modèle de chrétienne, connue et estimée de tous. Elle se dévoua inlassablement aux oeuvres religieuses, ayant une charité sans bornes envers plusieurs orphelins qu'elle garda sous son toit. Elle tient une place spéciale dans mon coeur, elle est ma grand-mère. Repose près d'elle mon grand-père, qui mourut en 1949, à l'âge de 80 ans. Noble pionnier, il se dévoua sans cesse à sa ferme et était très fervent ainsi que ses 16 enfants, parmi lesquels quatre religieuses.

En continuant mon chemin, je suis absorbée à contempler ce beau monument élevé sur lequel un ange repose. Bien oui, le monument de M. Elzéar Lagimodière. Ce pionnier, intelligent, observateur, charitable, attentif et, par la nature même de ses occupations, mêlé à toutes les organisations. Il était très bouleversé quand quelqu'un négligeait sa messe du dimanche. Il repose en paix maintenant et, j'en suis sûre, le bon Dieu l'a choisi comme un de ses disciples là-haut. Il avait aussi un fils, William, qui a été député. Il mourut vers l'an 1934.

Une sentinelle solitaire de l'aviation dont la silhouette se découpe sur le granit blanc d'un monument, est celle de M. Langlois Bernier. Cet homme était toujours prêt dans ses travaux d'ârmée, ne refusant jamais le mot d'ordre, toujours attentif à l'appel.

En continuant ma course, je vois des monuments où sont inscrits les noms de beaucoup de dames de la paroisse qui ont maintenant fermé les yeux sur terre et les ouvrent à Dieu là-haut.

Beaucoup de petites pierres tombales sont situées ici et là. Ils rappellent des bébés, si innocents, laissant derrière eux en chagrin un jeune papa et une jeune maman. Mais il y a une grande consolation aux chers affligés: ils ont une ou un petit ange au ciel qui les attend. Quel honneur!

Oui! Je pense aux chers morts qu'on a enterrés dans ce petit cimetière; à ces bonnes gens qui dorment ici leur dernier sommeil, après une vie toute unie qu'ils ont menée simplement en s'acquittant sans vaine gloire de leur tâche; depuis le matin où leurs yeux se sont ouverts jusqu'au soir où ils se sont fermés, ils ont contemplé les même paysages; des figures familières, ils n'en ont connu qu'un petit nombre; leurs jours se sont tous ressemblés, leurs années se sont enfuies toutes pareilles; ils n'ont pas cru, sans doute absorbés par l'habitude, qu'ils puissent vivre, travailler, mourir ailleurs que là où la Providence les avait fait naître. Et comme ils doivent être bien dans ces humbles tombeaux où s'agenouillent leurs enfants, près du clocher qui carillonne aux mêmes heures, les airs qu'ils ont entendus tant de fois.

Enfin, nous pourrions constater quelle paix et quelle sérénité découlent de ces lieux où tout est calme et reposant en comparaison avec les bruits étourdissants de la ville où des êtres humains se remuent avec intensité pour accéder à la richesse ou à la gloire le plus vite possible, et par tous les moyens légitimes ou non, et tout cela pour un jour ou l'autre devenir eux aussi les résidants d'un cimetière quelconque. Visitez votre cimetière! Que vos morts ne réclament pas en vain une faible prière. Eux en retour prieront un jour pour vous.

Angèle MARCOUX,
grade XII,
Ecole Lorette Centre,
Lorette, Man.

VOYAGE À LA LUNE

"10-9-8-7-6-5-4-3-2-1-0 . . . 0 . . . 0, hum! zéro!" Et nous étions en route. J'étais un simple touriste qui avait été hypnotisé par la phrase: "Visitez la lune maintenant et payez plus tard", et ma destination était justement cela, la lune. D'elle, je ne savais pas grand-chose, car j'avais quitté l'école après mon deuxième grade, estimant en savoir assez. Tout ce que je savais, c'est qu'elle était plus loin que tous les endroits que j'avais visités jusqu'ici, et, croyez-le ou non, à mon âge, 43 ans, je m'étais déjà rendu jusqu'à Winnipeg. J'étais bien équipé: deux caméras, des films en quantité, un habit, un chapeau et, la chose la plus importante, une brosse à dents. Dans l'appareil on nous passa une feuille disant que je me dirigeais maintenant vers New New York, la ville lunaire, et que depuis que de l'air avait été produit sur la lune, et que les nouvelles fusées atomiques étaient rentrées en service, plus de 50,000 personnes déjà, ou bien y étaient allées en touristes, ou bien s'y étaient installées.

Les premiers mille milles furent traversés en quelques instants. D'ici nous avions une vue inégalable de la terre. L'ouest de l'Amérique ainsi que l'océan Pacifique étaient dans la noirceur. La Russie et la Chine apparaissaient sous une couleur rouge; l'est de l'Amérique se mêlait au bleu de l'océan tandis que l'Europe présentait une de ces macédoines de couleurs qui ne peuvent être faites qu'en Europe. Mais ici, dans l'espace, un côté de la fusée était le jour et l'autre, la nuit. Ces rayons dans l'espace produisaient un effet étrange, mi-sinistre, mi-réconfortant. Ils étaient comme les rayons qui apparaissent à l'horizon après une nuit froide et sans sommeil. Ils donnaient l'impression qu'il n'y avait qu'eux pour nous empêcher de tomber dans l'abîme sans fond, entre la terre et la lune. Sur la terre, on se sentait en sûreté à voir le soleil se lever le matin et se coucher le soir, mais ici . . . Aussi, ici, il n'y avait pas d'heures, il n'y avait pas de demain, ni d'hier, mais le présent continuel.

On ne ressentait aucune vibration, grâce au nouveau système de propulsion atomique et on progressait à une vitesse de 18,000 milles à l'heure. L'absence de la sensation de mouvement était telle que nous avions l'impression d'être arrêtés au milieu des champs de force de la terre et de la lune, notre moteur noyé, et que nous étions destinés à demeurer ici "in vitam aeternam". On ne s'aperçut pas de l'absence de pesanteur à cause de la pesanteur artificielle produite au-dedans de la fusée par des trucs compliqués. Cette fusée était ce qu'on peut appeler l'optimum dans les moyens de transport. Elle était de la grosseur d'un transatlantique, offrait les mêmes conforts, plus beaucoup d'autres.

Maintenant on approchait de New New York, et on modérait insensiblement de vitesse. A 2. h. 30 a.m., heure centrale de Winnipeg, Terre, on "allunit" sans un choc. Après avoir réglé les papiers nécessaires, je louai une motocyclette volante (car la pesanteur est quatre fois moins sur la lune) et commençai à visiter. La lune était très différente de ce que j'avais prévu. Je m'attendais à voir tout en noir avec quelques taches de blanc, ici et là, mais c'était tout le contraire. Des fleurs, des plantes, de petits arbres, tout y poussait. Il y avait déjà quelques champs, car le sol était cultivable, bien que différent du nôtre. New New York était une ville prospère, avec deux ou trois gratte-ciel, des manufactures de fromage vert, et de beaux centres urbains. En aucun endroit sur la lune je ne vis une mer ou même une rivière, mais sous la surface il y avait de l'eau et du pétrole en quantité. En effet, peu à peu la lune devenait une terre en miniature.

Après trois semaines inoubliables, il fallut que je revienne à ma planète natale, mais avec la conviction que j'irais passer mes derniers jours là-haut!

Denis GARANT,
grade XI,
Ecole St-Pierre Centre,
St-Pierre, Man.

• • •

Réponse entendue à la leçon de grammaire.

L'institutrice — Elève Pierrette, dans cette phrase: Les enfants vont volontiers. à l'école, qu'est-ce que le mot volontiers?

L'élève Pierrette — Un mensonge, mademoiselle.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

4 - *Des choses merveilleuses*

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 8



1. Quittant l'île de Chypre, les trois apôtres s'embarquent pour la Pamphylie où Marc les quitte. Barnabé et Paul arrivent à Antioche de Pisidie et, le jour du sabbat, ils vont à la synagogue. Invités à prendre la parole, Paul monte sur l'estrade d'où l'on lisait et commentait les Saintes Ecritures. S'appuyant sur différents textes messianiques, il commence à prêcher celui que "Dieu selon sa promesse, a suscité en Israël, le sauveur Jésus" et il déroule les grandes lignes du message évangélique.



2. A la sortie, beaucoup de Juifs se pressent autour des deux apôtres, demandant à Paul de reprendre ce sujet au sabbat suivant. Ils sont fortement intéressés et ébranlés par les paroles vibrantes de l'apôtre. Plusieurs suivent en leur demeure Paul et Barnabé et écoutent leurs exhortations, si bien que la ville tout entière se trouve à remplir la synagogue au sabbat suivant.



3. Voyant cette foule, les prêtres, les dignitaires ecclésiastiques s'inquiètent. Ces novateurs vont-ils continuer à attirer les foules et ainsi diminuer leur autorité? Nous retrouvons toujours cette animosité égoïste contre la doctrine du Christ. Voyez la cabale se former sur le parvis même de la synagogue; les prêtres, les pharisiens, les Juifs de haute caste sont réunis pleins d'amertume et d'inquiétude et commentent les événements.



4. Les "gentils", ceux que n'aveuglaient pas l'orgueil et les préjugés judaïques, crurent et formèrent le noyau de la chrétienté de cette ville. Mais les notables parmi les Juifs excitèrent les haines, et suscitèrent une persécution. Paul et Barnabé furent chassés. La population ameutée les poursuivit jusqu'aux portes de la ville, criant des injures, lançant des pierres. Les deux apôtres, "secouant sur eux la poussière de leurs pieds" — ce qui est une formule orientale de mépris — s'en allèrent, remplis d'une joie surnaturelle.

MES LOISIRS

Est-ce que j'accepte tout simplement que les adultes organisent tous mes loisirs et m'imposent leur manière de voir? C'est là une bonne question à se demander puisque ça nous concerne, nous les jeunes d'aujourd'hui. Cette question est discutable, car certains d'entre nous voyons nos loisirs organisés par nos parents ou par d'autres adultes. Tout de même, je dois admettre que ces cas-là sont des plus rares.

Ce problème ne s'est jamais attaché à ma vie déjà assez compliquée. Mes loisirs sont laissés à mon jugement. Parfois, j'aimerais que mes parents soient plus explicites en ce qui concerne mes temps libres.

Pendant la semaine, cette question de loisirs n'existe pas pour moi. Ce sont les fins de semaines qui sont parfois un ennui. Cinq jours sur sept, je passe huit heures en classe où mes maîtresses font leur possible pour m'instruire. Lorsque la classe est terminée, je me dirige assez rapidement vers la maison familiale. Aussitôt, je suis entourée des trois petits qui veulent toute l'attention possible. Tantôt, le souper me libère de leurs affections enfantines et je puis respirer plus à mon aise. Le souper terminé, la vaisselle est lavée et remise dans l'armoire, l'étude m'appelle et m'occupe jusqu'au moment où je ne puis pas résister à la couchette qui m'attire comme l'aimant attire le fer.

Voyez-vous, mes loisirs ne sont pas très nombreux mais je puis dire que la semaine, complète de cette manière, est bientôt chose du passé.

Voici la fin de semaine qui m'arrive à grands pas. Que ferai-je, c'est toujours la grande question. Pour être honnête je dois dire que les loisirs ne sont pas encore si nombreux, mais je pense toujours qu'il n'y a rien à faire. Bien au contraire. Je vais vous dire ce que je fais la fin de semaine.

Vendredi soir, avec quelques amies, je me rends au cinéma ou parfois à une soirée récréative. En hiver, j'assiste souvent aux parties de gouret et, en été, de base-ball.

Samedi, j'ai une position de fin de semaine chez le dentiste du village voisin qui a besoin d'une dactylographe pour ce jour-là. Je travaille de 8 h. a.m. jusqu'à 2 h. p.m. Confidentiellement, c'est un travail que je m'impose de moi-même. Mes parents n'aimaient pas l'idée beaucoup, mais ils n'y sont plus opposés. En revenant de cet emploi, je donne un coup de main à maman pour finir les corvées domestiques. Lorsque ces quelques travaux sont terminés, j'ai le temps de travailler à ma collection de timbres qui est négligée pendant la semaine. Je passe la veillée en compagnie de mes amies à une danse dans la cantine du district ou au cinéma.

Le dimanche je demeure chez moi presque toute la journée, après avoir assisté à la messe paroissiale. Au cours de l'après-midi les leçons prennent un peu de temps, car il ne faut pas négliger les devoirs classiques pendant ces deux jours de congé. Si le temps le permet et si j'ai un bon livre en main, je m'installe pour une heure ou deux de lectures, un passe-temps instructif. Pour rendre cette journée complète, il y a souvent la réunion de notre famille entière, pendant la soirée.

Voyez-vous, je suis libre dans tout ce que je fais avec mes loisirs. Mes parents ne m'imposent leur manière de voir que dans les sujets de grave importance. Ils trouvent que je suis assez âgée pour savoir ce que je dois faire de ma vie et c'est à moi de prouver que je le suis.

Je voudrais terminer cependant disant que c'est mieux lorsque les adultes disent leur mot dans l'organisation de nos loisirs. Cela vaudrait mieux pour nous, les adolescents.

Angela ROY,
grade XII,
Couvent St-Charles,
St-Charles, Man.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Rédacteur en chef: Gabriel Dufault
Secrétaire de rédaction: Paul Blanchette
Responsables: Grade XII, Richard Muller
Grade XI, Walter Kleinschmit
Grade X, Owen Brophy et Paul Cyr

Ma langue

Ma langue est pour moi, beaucoup plus qu'un moyen de m'exprimer clairement et facilement, elle est une tradition. Elle représente ce qui reste de mes ancêtres de France. Maintenant, ma langue, c'est la marque de la jeune nation des Canadiens français. Il faut conserver cette langue, car, en perdant sa langue, on perd une partie de soi-même. Mais la plus importante raison pour conserver ma langue, c'est qu'elle puisse accomplir sa vocation de conserver les traditions canadiennes-françaises.

Les difficultés de la langue française dans l'Ouest canadien sont nombreuses et difficiles à surmonter. La principale difficulté est celle de la conservation de la langue. Elle est menacée par les influences américaines qui dominent les films, les livres et les journaux, mais particulièrement la télévision. Un autre danger ou obstacle à la conservation de la langue française est la majorité de personnes de langue anglaise ou d'autres nationalités. L'impuissance des organisations françaises est une autre difficulté. Cette impuissance ne donne pas tant de chance aux jeunes d'apprendre le français.

Le Canada a pu conserver la langue de son découvreur et de ses explorateurs. Maintenant, le français prend une place principale au Canada comme dans le monde. Au Canada, le français est souvent employé dans des cérémonies pour honorer un invité distingué et aussi dans plusieurs discours. Une personne qui se trouve dans une discussion peut s'exprimer avec clarté et précision en se servant de la langue française. Pour montrer la nécessité d'apprendre cette langue, elle est maintenant enseignée dans les écoles publiques et dans les universités. Pour obtenir un poste supérieur dans la vie, un individu doit connaître deux langues, la langue anglaise et la langue française. Cette langue est aussi employée dans des discours politiques au Canada.

Comment l'école et la société peuvent-ils aider au progrès de ma langue? Ma langue qui est canadienne - française, peut-être aidée par l'école et par la société. L'école a l'autorité de l'enseigner dans toutes ses classes et de faire de cette langue une nécessité dans toutes vocations. Cet idiome du Canada devrait être favorisé par rapport aux autres sujets. La société a la faculté d'avoir des chefs français. Par exemple, les membres d'une communauté française devraient avoir le mandat d'élire un maire français compétent et sociable. Toutes les annonces dans ce district pourraient être inscrites en français. Toutes ces choses aideraient au progrès de ma langue.

Depuis deux générations, ma famille parle la langue française, ce qui la rend aujourd'hui ma langue maternelle. Je suis fier de cette langue, car elle est un témoignage de nos ancêtres venus de France et qui ont été les premiers à s'établir au Canada pour y faire leurs demeures. Ma langue est essentiellement chrétienne, ce qui me rend encore plus fier de ce que je sais. La langue française est la langue diplomatique, car c'est par elle que l'on peut mieux s'exprimer et il ne faut pas oublier qu'elle est aussi la source de grands morceaux littéraires. Voilà donc pourquoi je suis fier de parler et d'écrire ma langue — la langue française.

UN ETUDIANT.

L'Agence Fides loue une initiative de Radio-Canada

ROME (CCC) — L'Agence Internationale Fides, dans son bulletin du 19 novembre 1960, loue l'initiative prise par la Société Radio-Canada d'envoyer l'équipe de l'émission "La Bonne Nouvelle", qui passe tous les dimanches au réseau français de télévision de la Société Radio-Canada, "recueillir des témoignages sur films de bandes sonores dans les principaux pays d'Asie et d'Afrique".

Soulignant que le Saint-Père a bien voulu encourager cette initiative, en présentant lui-même cette série d'émissions au public de la télévision canadienne, l'agence Fides ajoute: "Nous voyons dans ce geste du Pape non seulement un encouragement à l'effort missionnaire d'un pays, mais surtout un appui à la "formule" d'utilisation des techniques de diffusion au service de l'Evangile; formule d'autant plus admirable qu'elle est appliquée dans un pays à minorité catholique et où la Télévision d'Etat prend l'initiative d'une série d'émissions d'une telle envergure, totalement à ses frais, mais en étroite collaboration avec l'Eglise. C'est une preuve aussi que le public s'intéresse à ces sortes d'émissions lorsqu'elles sont bien montées."

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Récollection

Le jeudi 17 novembre, le Clan Béliveau assistait à une récollection donnée par le R. P. A. Ducharme, S.J., ancien scout, chef et aumônier. Le Père Ducharme a entretenu les routiers et commandos sur le départ routier. Il nous parla des responsabilités futures, de nos devoirs actuels et des avantages de la Route qui sont le débouché naturel de toute vie scoute. Nous avons beaucoup apprécié cette visite d'un ancien scout qui se souvient si bien de sa vie scoute. Merci!

Souper du Clan

Dimanche dernier, le Clan a eu son souper annuel groupant les anciens chefs du Clan, les chefs actuels et tous les routiers, ainsi que quelques commandos. Parmi les quelque quarante convives, on remarquait M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la paroisse Cathédrale, M. l'abbé E. Raimbault, vicaire de la paroisse Ste-Famille, le commissaire diocésain H. Dubé, le C.D.E. A. Proulx et le chef de secteur A. Allaire. Il y avait aussi d'autres anciens, séminaristes et autres. Tous étaient très contents de se retrouver au sein du Clan.

Après un souper délicieux, les invités et les routiers se sont rencontrés dans le donjon, pour discussions, rappels de souvenirs, etc. Puis, vers les 8 h., tous se sont réunis pour un feu de camp à l'intérieur. Les chants et les numéros — saynètes, monologues, vaudeville — se sont succédés avec rapidité.

Cette année, nous avons profité du souper pour remercier et fêter notre ancien A.C.C. Daniel Proteau, séminariste. Le chef de Clan Michel Soulodre lui a remis, au nom du Clan, un ensemble plume et stylo avec initiales et une croix scoute. Il semble bien qu'à chaque année le Clan perd un de ses chefs.

Notre aumônier, M. l'abbé A. Juneau, termina la soirée avec quelques bons mots d'encouragement. Il a signalé en effet que la Route accomplit une bonne oeuvre puisqu'elle donne de bons citoyens et de bons chrétiens à la paroisse. Il est à souhaiter qu'elle continue son oeuvre de formation!

Concours des coins

Avec l'approche de Noël, les différentes troupes se préparent pour le concours des coins. Dans les trois semaines qui vont suivre, les juges visiteront toutes les unités du diocèse. Les différentes troupes et patrouilles sont au courant et cette année, le concours sera certainement des plus intéressants.

TOUJOURS PRET.

CHANTONS NOËL AU FOYER

A l'approche des fêtes, nos postes français présenteront des choeurs de jeunes qui chanteront les cantiques de la saison.

A la demande des organisateurs, il nous fait plaisir de publier les textes qui permettront aux gens à l'écoute de chanter avec les choeurs.

☆ ☆ ☆

Ça bergers

Ça, bergers, assemblons-nous,
Allons voir le Messie;
Cherchons cet enfant si doux
Dans les bras de Marie.
Je l'entends, il nous appelle tous,
O sort digne d'envie!

Laissons là tout le troupeau,
Qu'il erre à l'aventure,
Que sans nous sur ce côteau
Il cherche sa pâture.
Allons voir dans un petit berceau
L'auteur de la nature.

Que l'hiver par ses frimas
Ait endurci la plaine,
S'il croit arrêter nos pas,
Cette espérance est vaine.
Quand on cherche un Dieu rempli d'appas,
On ne craint point la peine.

Sa naissance sur nos bords
Ramène l'allégresse;
Répondons par nos transports
A l'ardeur qui le presse;
Secondons par de nouveaux efforts
L'excès de sa tendresse.

Dieu naissant, exauce-nous,
Dissipe nos alarmes;
Nous tombons à tes genoux,
Nous les baignons de larmes;
Hâte-toi de nous donner à tous
La paix et tous ses charmes.

• • •

Les cadeaux du petit Noël

Voilà c'que le p'tit Noël
M'apporte en cadeau du ciel:
Des p'tits chats qui font Miaou . . .
Des p'tits coqs qui font . . .

Voilà c'que le p'tit Noël
M'apporte en cadeau du ciel:
Des canards qui font coin coin . . .
Des p'tits chiens qui font . . .

Voilà c'que le p'tit Noël
M'apporte en cadeau du ciel:
Une guitare qui fait bing bing
Une poupée qui fait maman . . .

Voilà c'que le p'tit Noël
M'apporte en cadeau du ciel:
Des oiseaux qui font cui cui . . .
Des moutons qui font bêêêêêêee . . .

Voilà c'que le p'tit Noël
M'apporte en cadeau du ciel:
Des p'tit's poules qui font . . .
Un p'tit train qui fait houhou . . .

Voilà c'que le p'tit Noël
M'apporte en cadeau du ciel:
Du bonbon que je trouve bon
Mmmmmmm!
Et Jésus qui nous apporte
Un doux message de paix
In excelsis Deo!

Voilà c'que le p'tit Noël
M'apporte en cadeau du ciel.

• • •

Noël

Trois anges sont venus ce soir
M'apporter de bien belles choses;
L'un d'eux avait un encensoir,
L'autre avait un chapeau de roses.
Et le troisième avait en main
Une robe toute fleurie
Comme en a Madame Marie!
De perles, d'or et de jasmin,
Noël! Noël! Nous venons du ciel
T'apporter ce que tu désires,
Car le bon Dieu
Au fond du ciel bleu
Est chagrin lorsque tu soupires!

Veux-tu le bel encensoir d'or.
Ou la rose éclose en couronne?
Veux-tu la robe, ou bien encore
Un collier où l'argent fleuronne?
Veux-tu des fruits du Paradis
Ou du blé des célestes granges?
Ou comme les bergers, jadis,
Veux-tu voir Jésus dans ses langes?
Noël! Noël!
Retournez au ciel,
Mes beaux anges, à l'instant même;
Dans le ciel bleu
Demandez à Dieu
Le bonheur pour celui que j'aime!

Jésus de Nazareth

Né dans une crèche,
Divin Rédempteur,
Ici-bas je prêche,
Ici-bas je prêche
Les vertus du coeur,
Les vertus du coeur,
Les vertus du coeur.

N'étouffez plus la voix des Saints Oracles,
Pestiférés,
Lépreux du Lazaret.
Espoir en Dieu qui seul fait des miracles;
Je suis son Fils, Jésus de Nazareth!

Venez à moi, marchez vers la Lumière,
Vous qui cherchez la route du bonheur:
Pour être heureux,
Chrétiens, sur cette terre,
Gardez toujours la paix dans votre coeur.

• • •

Les anges dans nos campagnes

Les anges dans nos campagnes
Ont entonné l'hymne des cieux,
Et l'écho de nos montagnes
Redit ce chant mélodieux:

REFRAIN:
Gloria in excelsis Deo! Gloria in excelsis Deo!

Bergers, pour qui cette fête?
Quel est l'objet de tous ces chants?
Quel vainqueur ou quel prophète
Méritent ces choeurs triomphants?

Il est né dans une étable
Parmi les ombres de la nuit.
Lui, le Verbe incomparable,
A voulu naître en ce réduit.

Cet enfant, couvert de langes,
Qui jusqu'à nous veut s'abaisser,
C'est le Christ, le Roi des Anges,
Venu du ciel pour nous sauver.

Il est né, le Dieu de gloire:
Terre, tressaille de bonheur;
Que tes hymnes de victoire
Chantent, célèbrent ton Sauveur!

• • •

Mon beau sapin

Mon beau sapin, roi des forêts,
Que j'aime ta verdure!
Quand par l'hiver, bois et guérêts
Sont dépouillés de leurs attraits,
Mon beau sapin, roi des forêts,
Tu gardes ta parure.

Toi que Noël planta chez nous
Au saint anniversaire,
Joli sapin, comme ils sont doux,
Et tes bonbons et tes joujoux,
Toi que Noël planta chez nous,
Par les mains de ma mère.

Mon beau sapin, tes verts sommets
Et leur fidèle ombrage,
De la foi qui ne ment jamais,
De la constance et de la paix,
Mon beau sapin, tes verts sommets
M'offrent la douce image.

• • •

Noël des trois enfants

Tous trois se tenant par la main,
S'en allaient le long du chemin,
Trois petits enfants du même âge!
Les cloches sonnaient dans le ciel:
Noël! Noël!
A tous les clochers du village.

Un vieillard qui les vit passer
S'arrêta pour les embrasser,
(Il paraît que c'était saint Pierre);
Il leur dit d'une voix de miel:
Noël! Noël!
"Faites tous trois une prière".

Les petits enfants aimaient Dieu,
Ils firent tous les trois un voeu;
L'espoir allumait leur prunelle.
"Ah!" (dit, je ne sais plus lequel),
Noël! Noël!
"Je voudrais un polichinelle".

Le second, ce ne fut pas long,
Dit: "Je veux un soldat de plomb"
Le plus petit restait derrière:
"Et toi", dit Pierre, paternel:
Noël! Noël!
"Un morceau de pain pour ma mère!"

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

NUMERO 5

Vers la fin de l'après-midi, Gérard Kerlay, occupé dans les galeries, fut stupéfait de la soudaine apparition de la jeune propriétaire de Roseterre, tout anxieuse et bien moins sûre d'elle qu'il ne l'avait vue.

— Que vous arrive-t-il, Mademoiselle? demanda-t-il froidement.

— Gaddy est malade. Il me semble discerner les symptômes de la fièvre scarlatine. Le docteur que j'ai fait chercher n'était pas en ville. Je viens vous demander si vous avez quelques notions de médecine.

— J'ai quelques connaissances, pas très étendues. J'irai voir le petit bien volontiers, ou préférez-vous que je me mette en quête d'un médecin?

— Venez d'abord. Gaddy vous demande, et nous ne savons que faire pour lui.

Gérard accompagna la jeune fille. Pendant dix minutes, ils marchèrent en silence. Les deux mois écoulés depuis l'arrivée de Kerlay ne les avaient pas rapprochés. Quand ils se rencontraient, ils se contentaient d'échanger un salut.

— Il ne faut pas vous tracasser pour Gaddy, dit Gérard, quand le silence prolongé devint gênant. Hier, il paraissait très bien.

— C'est bon de votre part de venir, quoique . . . quoique nous . . .

— Je suis heureux que vous soyez venu me chercher. Laissez-moi oublier pour le moment que vous me considérez comme un ennemi.

— Il est possible que demain je me montre encore désagréable.

Gaddy était assis au soleil sous la vérandah, tout menu dans son pyjama et très maussade.

— Eh bien! Gaddy, dit Kerlay, sévère, qu'est-ce que j'entends? Vous refusez d'obéir aux ordres! Ça ne peut pas marcher, mon garçon.

— C'est que je suis malade, j'ai froid. On veut me faire prendre des remèdes, et moi je ne veux pas.

— Mais si, mais si, affirma Gérard tranquillement. J'ai quitté mon travail exprès pour venir vous faire une visite. Allons, mon petit compagnon, au lit tout de suite, et nous verrons après.

Gaddy obéit sur-le-champ. Gérard l'examina rapidement et déclara que c'était un accès de la fièvre un peu épidémique dans cette partie des montagnes Rocheuses.

— Je crois que vous n'avez pas à vous inquiéter, dit-il à Christiane. Voulez-vous que je passe la nuit près de lui? Je suis sûr qu'il serait content.

Christiane protesta, mais Mélie fut d'une autre humeur.

— Une bonne chose, si vous voulez prendre la gêne, monsieur Kerlay, dit-elle. Et Mlle Christiane a besoin du repos de ses nuits, car elle se rend de bonne heure à la mine, le matin.

Kerlay retourna chez lui, promettant de revenir dans une heure ou deux. Il avait examiné la petite pharmacie de Christiane.

— Vous n'êtes pas du tout à la page, avait-il dit en souriant. J'apporterai quelque supplément.

Le maître de Carolay veilla plusieurs nuits, tout en se livrant le jour à ses travaux habituels.

Les Mexicains lui causaient des ennuis. Paresseux, exigeants, ils faisaient régner dans la mine un mauvais esprit.

— Monsieur Kerlay, demanda l'enfant un soir, pourquoi Crissie ne vous aime-t-elle pas?

— Parce que je suis son voisin.

— Vous ne partirez pas? dit Gaddy, anxieux.

— Je n'ai aucune intention de partir.

— Pas même si ce vilain M. Penru vous cause des ennuis?

— Pourquoi M. Penru m'occasionnerait-il des ennuis?

— Parce qu'il voudrait épouser Christiane et qu'il croit que vous y pensez, vous aussi.

— Ah! . . . Dormez maintenant, Gaddy.

— J'ai rêvé que j'étais soldat; je veux être soldat quand je serai grand.

— Nous sommes tous soldats, dit Gérard de sa voix profonde.

— Comment?

— Nous avons tous un poste à garder, nous avons tous à combattre et à vaincre.

— Vous aussi?

— Moi aussi.

— Et vous n'avez pas peur d'être vaincu?

— J'espère bien ne pas l'être. Allons, dormez bien vite.

L'enfant endormi, Gérard regarda sa montre. Deux heures du matin. Il sortit pour respirer un peu d'air frais. En passant sous la vérandah, il s'arrêta pour allumer sa pipe. Un bruit léger le fit se retourner.

Christiane était enfoncée dans un rocking-chair.

— Vous ai-je épouvanté? demanda-t-elle. Il faisait si chaud que je ne pouvais dormir. Gaddy dort-il?

— Oui; il semble mieux, cette nuit. Dans un jour ou deux il sera bien.

— Vous avez été très bon. Je ne sais comment vous remercier. Je ne me pardonne pas toute la peine que nous vous avons accasionnée. Encore si vous aviez pu prendre un peu de repos! Je sais que vos ouvriers vous causent des tracas. Vous paraissez fatigué. Ne voulez-vous pas vous étendre sur le divan de la salle à manger? Je veillerai Gaddy jusqu'au matin.

— Merci. Le manque de sommeil pendant quelques nuits ne me gêne pas. J'y suis accoutumé.

Christiane tourna ses yeux vers la rivière; le clair de lune jetait sur ses traits réguliers, un peu sévères, une exquise blancheur de perle.

— Gaddy s'est prit d'une vive amitié pour vous, dit-elle au bout d'un instant. Je suis un peu jalouse.

— J'aime beaucoup Gaddy, un charmant enfant avec l'étoffe d'un homme.

— Oui, il est délicieux; je l'aime comme s'il était mon fils. Sa mère est venue à Roseterre un peu avant mon arrivée. Au bout de six mois, elle est morte de consomption. Mélie et moi nous l'avons soignée pendant sa maladie et lui avons promis de veiller sur son bébé, car son mari — il était contremaître — avait la malheureuse passion de boire. Bientôt après, il a été tué dans une explosion de dynamite.

— La solitude ici ne vous pèse-t-elle pas, quelquefois?

— Quelquefois. Mais partout on peut éprouver ce sentiment de solitude.

— Oui, je sais . . . d'expérience. N'avez-vous jamais un peu peur, . . . je veux dire pour votre sécurité personnelle? Les mineurs sont des gens rudes.

— Je n'ai pas peur, mais je porte toujours un révolver. Je tire très bien, et ils le savent.

— Me permettez-vous la liberté de vous dire que vous feriez bien de vous débarrasser de votre contremaître Raubourne?

— Je le crois aussi, mais il me serait difficile de le remplacer, il est au courant de tout ce qui concerne la mine.

— Ne croyez-vous pas qu'il ne le sache trop bien?

— Sans lui, je me trouverais dans l'embarras.

— Vous pourriez mettre Fraser à sa place. D'après ce que j'ai entendu de lui, il serait capable de tenir l'emploi. J'imagine que cet homme a connu des jours meilleurs et des circonstances tragiques.

— Vous ne vous trompez pas, la vie lui a été dure. Me conseillez-vous de congédier Raubourne? Croyez-vous . . .

Elle se redressa:

— Pourquoi vous ennuierais-je du récit de mes soucis? reprit-elle, avec un retour de ses manières distantes. Ce clair de lune me rend sentimentale.

— Notre querelle n'est-elle pas enterrée? dit-il avec un sourire.

Dans la clarté, elle était toute belle et fragile. Lui aussi devenait sentimental.

— Pourquoi ne pas conclure un pacte d'amitié? Nous sommes tous deux isolés sur une terre étrangère. Nous pourrions mutuellement nous soutenir.

Dieu sait ce qu'elle aurait répondu si juste à ce moment la petite voix impatiente de Gaddy n'avait coupé le silence de la nuit:

— Monsieur Kerlay! Monsieur Kerlay!, J'ai besoin de vous.

Ils échangèrent un bonsoir rapide. Gérard rentra dans la maison. Christiane demeura sous la vérandah, toute troublée, ne sachant trop si elle était heureuse ou mécontente d'elle-même.

CHAPITRE VI

Doué d'un bon naturel, Gérard Kerlay était enclin à une trop grande bienveillance envers ses subordonnés.

Michel et Dorran, qui le connaissaient bien, lui étaient tout dévoués, ils eussent à l'occasion donné leur vie pour lui.

Les Mexicains jugeaient d'un autre point de vue son caractère facile. Un patron si peu exigeant ne repousserait pas les suggestions faites — au besoin appuyées d'une pression — d'une augmentation de salaire et d'une diminution des heures de travail.

Leur jugement était mal fondé. Kerlay leur fit remarquer que, pour des heures de travail égales, leur salaire était plus élevé que celui des mineurs des autres camps. La fermeté de quelques mots précis fit comprendre aux plus obtus que la volonté qui les dictait était inébranlable.

Les réclamants se retirèrent en grommelant. Quelques heures plus tard, ils quittaient le travail. Gérard Kerlay fut très ennuyé. On étayait une nouvelle galerie qui promettait d'être de gros rapport.

Il n'était pas homme à se laisser décourager par une difficulté; il partit pour la ville, distante d'une douzaine de kilomètres à l'Ouest. Là, il engagea des négociations et obtint qu'une équipe de cinquante hommes viendrait deux jours plus tard prendre le travail à Carolay.

Sur la route du retour, il rencontra Antoine Barroy. Ils chevauchèrent de compagnie. Quand Gérard eut raconté ses ennuis à l'officier de police, celui-ci secoua la tête.

— De mauvais bougres, ces Mexicains, dit-il, prompts à jouer du couteau.

— Bah! s'ils pratiquent leur jeu, nos revolvers leur répondront; Michel et moi sommes bons tireurs.

— Je vais passer la nuit chez toi; nous verrons demain de quel côté le vent souffle.

— Aucun danger ce soir. Naturellement, tu es très bien venu à Carolay; mais je ne crois pas que tu aies à exécuter tes plans sanguinaires.

Dans la hutte, Michel, lui, était troublé.

— Je n'aime pas la mine de ces gaillards-là, dit-il. Ils ont jaboté tout le jour.

— Ne te tourmente pas, mon brave, le consola Gérard. Après-demain, nous aurons une nouvelle équipe. Dès demain, ceux-ci prendront le large.

Kerlay et Barroy se rendirent au camp. Quelques mineurs jouaient aux cartes, d'autres fumaient ou se tenaient les bras croisés.

Un vigoureux garçon s'avança et, s'adressant à Kerlay, déclara que tous reprendraient le travail aux mêmes heures si le "senor" consentait à augmenter d'un tiers les salaires.

— Trop tard, mon garçon, dit Gérard. J'ai engagé de nouveaux ouvriers.

Les yeux du Mexicain s'enflammèrent; seule la présence d'un membre de la Police montée le retint de proférer des menaces.

— Vous feriez bien de réfléchir, Senor, dit-il d'un ton significatif.

— C'est fait.

En quelques mots, Gérard expliqua aux hommes que leurs remplaçants seraient là après-demain.

Un silence hostile accueillit l'annonce.

— J'ai eu grand tort d'amener ici ces coquins, remarqua Gérard, quand, après le souper, Barroy et lui s'assirent devant la hutte pour fumer.

(à suivre)

Reposez vos méninges: voici des idées pour Noël

Durant ces jours fiévreux de magasinage, on vient parfois à court d'idées devant tant de cadeaux à choisir à la fois; pour vous simplifier la tâche, voici donc une liste d'objets pratiques ou fantaisistes, parmi lesquels vous trouverez peut-être celui pour lequel vous avez le plus de peine à vous décider.

Offrez à votre mari . . .

Un fauteuil de repos, des pantoufles, une robe de chambre ou un veston d'intérieur, un pouf, une pipe et un bon livre.

Une lampe de travail, un cendrier, un buvard sous-main ou un porte-journaux.

Une cinécaméra, un projecteur d'appartement, un écran, un classeur ou un album.

A votre femme . . .

Une chaise longue, un pyjama d'intérieur, un déshabillé, une liseuse, une table-cabaret de lit ou un coussin électrique.

Des perles de culture, un bracelet montre, une épingle de brillants, un sac de suède.

Une plante verte, une table à café, une desserte, des assiettes décoratives, un abat-jour ou une boîte à ouvrage.

A votre grande fille . . .

Un pendentif d'émail, des perles de couleurs, une croix en sautoir.

De la laine pour tricoter un chandail, une écharpe et des gants assortis, une cravate de fourrure, une minaudière ou des sandales en cuir verni.

A votre grand fils . . .

Une caméra, une trousse de toilette, un porte-feuille, une provision de cigarettes ou une serviette de cuir.

Un abonnement à une revue scientifique ou sportive, un blouson sport, des cache-oreilles, des après-ski, des gants fourrés ou une chemise de plaid.

A votre soeur . . .

Une boîte à bijoux, une ceinture de cuir, un sac du soir, une trousse à manicure, une crinoline, un séchoir à cheveux ou un étui à lunettes.

Une bergère de rotin, une lampe de chevet, un cadre pour photo ou une parfumeuse de cristal.

A votre frère . . .

Son disque préféré, des appui-livres, un cadran de voyage, un jeu d'échecs, des gants de ski, un sac de voyage, une brosse d'auto.

Une canne à pêche, une boîte à leurres, un sac à poisson, un coupe-vent imperméable, une casquette ou un chandail.

Et si c'est le grand jour . . .

A votre fiancée, la bague traditionnelle.

A votre fiancé, une valise, une montre, la bague de sa profession, un étui à cigarettes gravé à son nom, ou un livre de luxe concernant son travail ou son passe-temps favori.

Il ne faut évidemment pas oublier le facteur, le laitier, le livreur de pain et de journaux, votre servante ou femme de ménage et tous ces gens qui vous facilitent la vie de tous les jours; de l'argent glissé dans une enveloppe, des cigarettes et un beau sourire les encourageront sûrement.



Filets de perche de mer grillés — Sauce Créole

3 livres de filets de perche de mer, frais ou congelés
¼ de tasse d'huile d'olive ou à salade
Sel et poivre
Quartiers de citron
Persil
Sauce Créole

Faire décongeler les filets congelés en les laissant sur une tablette du réfrigérateur une nuit entière. Les placer, côté peau en-dessous, sur le plat du grilloir préchauffé. Badigeonner avec l'huile, saupoudrer de sel et poivre. Faire griller cinq minutes environ, puis retourner les filets. Badigeonner de nouveau avec l'huile. Faire griller encore jusqu'à ce que le poisson s'effeuille lorsqu'on le pique avec une fourchette — soit environ dix minutes par pouce d'épaisseur du poisson. Dresser les filets sur un plat de service réchauffé, garnir avec des quartiers de citron et du persil, et servir avec la Sauce Créole bien chaude. Donne 6 portions.

Sauce Créole du Chef Schaerer

1 tasse d'oignons hachés
1 tasse de piment vert doux coupé en minces lamelles
½ gousse d'ail, hachée finement
¼ de tasse d'huile d'olive
1 c. à table de farine
1 c. à table de sucre granulé
⅛ de c. à thé de sel
Un peu de poivre
1 boîte de 8 onces de sauce tomate
1 tasse de tomates fraîches pelées et hachées
2 tasses de consommé

Faire sauter à l'huile l'oignon, le piment vert et l'ail jusqu'à ce que tendres. Y incorporer la farine, le sucre et les condiments. Ajouter la sauce tomate progressivement, en brassant jusqu'à obtention d'une sauce lisse et homogène. Amener à ébullition et cuire en brassant jusqu'à léger épaississement. Incorporer à la préparation les tomates hachées et le consommé. Laisser mijoter à petit feu jusqu'à ce que la sauce soit légèrement réduite, soit 25 minutes environ. Donne à peu près 2½ tasses de sauce. Servir bien chaud avec les filets de perche de mer grillés.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Quelques pensées utiles à ceux qui veulent réfléchir

par le Dr Adrien Plouffe

L'honneur de servir une bonne cause commande de ne pas approuver la cocktailomanie de nos compatriotes.

* * *

L'homme est mené par trois puissances: l'argent, l'amour et l'alcool. Trois A. Il sera sauvé par la science, la sagesse, la sainteté. Trois S.

* * *

Les beuveries en choeur peuvent rapporter beaucoup d'argent à une oeuvre, mais depuis quand la fin justifie-t-elle les moyens?

* * *

Ceux qui font une entorse à la vérité finissent tôt ou tard par passer pour des boiteux. Pascal a dit: "On s'offense d'un esprit boiteux".

* * *

Boire un ou deux cocktails, passe encore, mais quand on boit au point de perdre la tête, que devient la dignité de l'homme?

* * *

Un homme en état d'ivresse, ce n'est pas beau! Mais une femme en état d'ébriété, quelle déchéance!

* * *

La justice devrait être d'une sévérité rigoureuse envers tous ceux et celles qui conduisent leur auto en état d'ivresse. Elle devrait réserver son indulgence aux citoyens plus conscients de leurs obligations.

* * *

Le vin réjouit le coeur de l'homme, mais un grand nombre de nos Canadiens ne se réjouissent-ils pas un peu trop?

* * *

Tel qui ne pense pas à suivre les règles de la sobriété, finit toujours par dépenser beaucoup d'argent pour se soigner.

* * *

La négligence à l'égard de leur santé coûte plusieurs centaines de millions aux Canadiens, tous les ans! On pourrait bâtir des milliers de maisons avec cette dépense inutile.

* * *

C'est un compatriote qui a inventé l'expression "boire pour se mettre chaud"! Il y a des découvertes qui font plus honneur à l'humanité.

* * *

L'homme cultive l'insouciance, l'imprudence, la négligence et l'imprévoyance dans son petit jardin, et il est surpris de récolter la maladie ou l'accident. Qu'a-t-il fait pour les éviter?

* * *

Bacchus est toujours un chauffeur qui peut causer un accident. La conclusion s'impose à tous ceux qui savent lire.

* * *

Demandez à ceux qui n'ont jamais eu un accident d'auto, s'il leur arrive de conduire après avoir bu?

* * *

La possession de l'intelligence de la santé aiderait grandement au bonheur de l'homme, mais combien le comprennent?



Q. — Veuillez me dire s'il existe une agence matrimoniale à St-Boniface. J'ai entendu dire qu'il y avait un bureau pour faciliter les rencontres, tel que celui de Winnipeg dans l'édifice Phoenix?

R. — Après m'être informée auprès de plusieurs personnes, je regrette de vous dire qu'il n'y a pas d'agence matrimoniale proprement dite à St-Boniface. Il y a des groupements divers où les jeunes gens se rencontrent, tels que le Cercle Molière, les Jeunesses Musicales, les Gais Manitobains, ou encore les clubs de quilles ou d'autres sports. Au sein de ces organisations, les jeunes apprennent à se connaître et à s'apprécier et je me suis laissée dire que plusieurs y ont rencontré leur idéal. A Winnipeg, il y a le Club du Sacré-Coeur et les centres paroissiaux de la CYO (Catholic Youth Organization) où les catholiques peuvent faire la connaissance, non seulement avec des compatriotes, mais de gens de leur foi. Nous avons publié dans le journal, il y a déjà assez longtemps, une annonce d'une agence matrimoniale dirigée par un prêtre. Celle-ci nous parvenait de la Saskatchewan et était dirigée par un prêtre. Malheureusement, je ne sais pas si elle existe encore. Avant de s'adresser à des agences inconnues de ce genre, on doit exercer une grande prudence, car un grand nombre d'entre elles ne sont que des attrape-nigauds quand elles ne servent pas à des fins plus néfastes.

* * *

Q. — Croyez-vous qu'il serait déplacé de ma part si j'envoyais une carte postale portant mon adresse à un jeune homme très gentil que j'ai rencontré en voyage? Nous avons fait un long trajet ensemble et il a été très courtois et aimable à mon égard. Il est cultivé et occupe une très belle situation dans une ville éloignée, mais la compagnie pour laquelle il travaille a une succursale dans celle que j'habite et il m'a laissé entendre qu'on l'enverrait très probablement ici dans un avenir assez rapproché. J'aimerais beaucoup le revoir afin de mieux le connaître. J'ai son adresse, mais il n'a pas la mienne.

PIERRETTE.

R. — Je n'ai pas publié votre lettre en entier, mais puisque vous vous dites sérieuse et réservée et que vous ne voulez pas donner l'impression de "courir les garçons", vous pourriez vous permettre d'adresser une seule carte postale à ce monsieur en y inscrivant, en haut à droite, en très fine écriture, pour en assurer le retour si on ne pouvait en faire livraison, qu'un tout petit mot tel que: bonjour amical, ou amical souvenir, etc., et vous ne signeriez que de votre prénom et de l'initial de votre nom de famille. N'allez pas vous bercer d'illusions au sujet d'une rencontre faite dans de telles circonstances. En voyage, les hommes même mariés ou fiancés se montrent galants et aimables envers les jolies dames ou demoiselles avec lesquelles ils font le trajet. Celui qui vous a charmée est peut-être au nombre de ceux-ci. Il me semble que s'il avait tenu à vous revoir, il vous aurait certainement demandé votre adresse en vous donnant la sienne. Mais, "qui risque rien n'a rien" et si les convenances froncent les sourcils quand les demoiselles se montrent trop osées, elles permettent tout de même à celles-ci de s'aider un peu discrètement. Risquez donc votre carte, mais si elle reste sans réponse, ne persistez pas. Si, au contraire, votre tentative est heureuse et que le jeune homme répond, et que vous le rencontrez plus tard, soyez toujours discrète, car vous ne connaissez rien de lui et il n'est peut-être pas libre. Soyez gentille et aimable s'il vient vous voir. S'il est tel que vous le croyez, il vous dira qu'il est libre et vous pourrez entamer des relations sérieuses. Bonne chance.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire s'il y a, à Winnipeg ou à St-Boniface, des collectionneurs de monnaies anciennes? J'ai quelques pièces qui pourraient peut-être les intéresser, mais je ne sais où m'adresser.

CINQ CENTS.

R. — Je crois que vous pourriez obtenir des renseignements précis à ce sujet en vous adressant à votre gérant de banque ou à un autre membre du personnel qui les lui demanderait. Aussi, consultez l'annuaire du téléphone. Vous trouverez dans les "pages jaunes" sous le titre "Coin dealers" quelques adresses de maisons qui font le commerce des vieilles monnaies.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Voici le portrait de la femme à peu près parfaite: C'est celle qui, étant habillée avec goût, ne craint pas de donner l'adresse de sa couturière; celle qui devine les qualités d'une personne timide et l'admet dans ses relations, alors que tout le monde déclare que cette femme ou cet homme est assommant; celle qui ne dit jamais des gens des choses désobligeantes, et si elle a une mauvaise opinion de quelqu'un, se borne à répondre — lorsqu'on la force dans ses retranchements —: "Il ou elle ne me plait pas", sans donner d'autres et superflues explications; celle qui, lorsqu'elle vous offre l'hospitalité, sait vous convaincre qu'elle est heureuse de vous recevoir et qu'elle vous considère comme un hôte distingué et aimé; celle dont les cheveux ne se dépeignent pas et les vêtements ne se déchirent jamais, en des lieux où il est difficile de réparer le dommage; celle qui agit loyalement à l'égard de ses amis, ignore ses ennemis et aime son mari et ses enfants.

✦ ❊ ✦

Vieillard: "Oui, j'ai cent ans et je n'ai aucun ennemi sur la terre".
Journaliste: "C'est bien beau!"
Vieillard: "Oui, le dernier est mort le mois dernier".

✦ ❊ ✦

Saviez-vous que le français est le langage le plus populaire étudié par les élèves des "high school" américains.

✦ ❊ ✦

Les cuirs vernis et lisses retrouveront leur brillant si vous les frottez avec un tampon de flanelle imbibé de lait. Essuyez-les ensuite avec un chiffon doux et sec.

✦ ❊ ✦

En mettant le couvert, le tranchant du couteau doit être placé du côté opposé à l'assiette et la cuillère à soupe se place à droite, à côté des couteaux.

La frivolité, sous quelque forme qu'elle se présente, ôte à l'attention sa force, à la pensée son originalité, au sentiment sa profondeur.

Madame De Stael.

✦ ❊ ✦

Dans un restaurant, un vieux et sa vieille avaient commandé un repas que le garçon s'était empressé de leur servir. Comme ils avaient l'air de deux "numéros", le waiter les regardait faire tout en ayant l'air de rien. Le bonhomme mangeait de bon appétit pendant que la petite vieille regardait dehors. Intrigué, le garçon se rend à leur table et demande:

— Vous n'avez pas faim, madame?

— C'est ben çartin, que j'ai faim.

— Alors, vous n'aimez pas ce que je vous ai servi?

— J'sais pas encore. J'attends, pour y goûter, que mon mari ait fini avec les dents!

✦ ❊ ✦

Si le tuyau de votre évier est obstrué, versez-y une poignée de soda à laver et faites suivre immédiatement un demi-verre de vinaigre. Le résultat est satisfaisant.

✦ ❊ ✦

Un peu de sel répandu sur l'appui de votre fenêtre l'empêchera de geler en hiver et vous permettra de l'ouvrir sans difficulté.

✦ ❊ ✦

Une pincée de soda à pâte ajoutée aux tomates et au lait, pris séparément, empêche le lait de s'agglutiner en faisant la soupe aux tomates.

✦ ❊ ✦

Un voyageur arrive à la douane avec un perroquet. Le douanier lui dit: "Le perroquet doit payer la douane".

Le voyageur: "C'est quel prix?"

Le douanier: "$5.00, s'il est mort; $10.00, s'il est vivant".

Le perroquet: "Fais pas de folie; paie!"



Le premier catholique élu à la présidence des Etats-Unis, M. John F. Kennedy, entrera en fonction lors de la cérémonie d'inauguration qui se déroulera à Washington le 20 janvier. Il apparait dans cette photo avec son épouse (Jacqueline Bouvier) et sa fille, Caroline, âgée de trois ans. La famille du sénateur Kennedy fréquente, à Georgetown, l'église de la Ste-Trinité (à gauche), ayant comme curé le R. P. Casey, S.J. Lorsque les Kennedy déménageront à la Maison Blanche, ils appartiendront à la paroisse de la cathédrale St-Mathieu Apôtre (à droite) desservie par Mgr J. K. Cartwright.

(Photo NC)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 34

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

CHAMBRE ET PENSION POUR HOMME — Avenue Provencher, près autobus. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-3268. 34-398-36C.

PERSONNEL

VIEUX, EPUISE? Les Tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

SOFA, FAUTEUILS ET TAPIS NETTOYES avec expertise par les méthodes les plus modernes, à domicile ou à notre atelier. Aussi sofas refaits et remodelés. Prix les plus bas en ville. Pour estimation gratuite, appeler American Carpet and Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353. 31-336-T.F.

POUR LES MARCHES LES PLUS AVANTAGEUX SUR ACCESSOIRES MENAGERS ET MEUBLES, Appeler Denis Saurette à CEdar 3-4326. 28-288-35C.

A LOUER — St-Boniface, 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Pour 2 personnes. 31-329-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 235, rue Dumoulin. Logis: 3 pièces, 3e étage. $50 par mois. Signaler: GLobe 3-3732. 32-354-34C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-4546. 32-356-34C.

A LOUER — Norwood centre. Belle chambre meublée. Avec ou sans pension. Maison privée. Signaler: GLobe 2-4825. 33-382-34C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée. Pour dame ou jeune fille qui travaille. Signaler: CEdar 3-4757. 33-379-34C.

A LOUER — St-Boniface. 186, blvd Dollard. Grande chambre au 1er. Facilités de cuisine. Pour 2 personnes. Aussi, chambre au 2e, pour une personne. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-1726. 34-402-34C.

A LOUER — 329, rue Traverse, près hôpital. Logis non meublé: 3 pièces. Bain et douche privés. Plancher de tuiles. Grand salon. Signaler: CEdar 3-5705. 34-400-34C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Entrée et salle de bains privées. $60 par mois. Signaler: CEdar 3-3165. 34-391-34C.

A LOUER — St-Boniface, 466, rue Aulneau. Maison: 5 grandes pièces. Libre: 15 décembre. Signaler: WHitehall 3-6006. 34-397-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Centre. Logis meublé: 2 pièces. Evier et réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 1er décembre. Signaler: WHitehall 3-9985. 34-385-34C.

A LOUER — St-Boniface, rue Horace. Chambre meublée. 1er étage. Facilités de cuisine. Aussi, chambre pour homme au 3e. Signaler: CHapel 7-9943. 34-394-34C.

FERMES A VENDRE
Dans la région de Carberry. Petites ou grandes, propres à culture du grain, élevage, culture mixte, ou en lisière. Bon choix.
S'adresser à
CARBERRY REALTY
Carberry, Man.
18-2-34P.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

VENTE
Linge usagé de tout genre sera en vente les 28, 29 et 30 novembre à 689, avenue Sargent, Winnipeg. 34-386-34C.

A LOUER — Norwood, 2 grandes pièces meublées. Entrée et salle de bains privées. Libre: 15 décembre. Hommes de préférence. Signaler: CEdar 3-2142. 33-372-36C.

A LOUER — St-Boniface, 456, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Salle de bains privée. 33-368-34C.

A LOUER — Norwood. 2 chambres meublées avec salle de bains et entrée privées. Signaler: CHapel 7-7015. 33-362-34C.

A LOUER — St-Boniface, 606, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Signaler: CHapel 7-4518. 32-351-34C.

A LOUER — St-Boniface, 473, rue Langevin. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Libre: 1er décembre. Signaler: CHapel 7-7308. 33-365-34C.

A LOUER — St-Boniface, ste 14, 147 Provencher. Logis non meublé: 3 pièces. Salle de bains et entrée privées. Libre: 15 décembre. Signaler: CHapel 7-6010. 34-392-34C.

A LOUER — St-Boniface, 915, chemin Elisabeth. Logis: 5 pièces. $100 par mois. S'adresser à Talbot Realty Ltd., 874, rue Main, Winnipeg, ou signaler: JUstice 9-5351. Le soir: VErnon 2-0464, SPruce 2-3267 ou HUdson 9-7128. 34-390-34C.

A VENDRE — 2 manteaux d'hiver pour hommes. Taille 46. $10 chacun. Signaler: JUstice 6-1211. 34-395-34C.

A VENDRE — Automobile particulière "Dodge" 57. Appeler propriétaire à CEdar 3-6091. 34-393-34C.

A VENDRE — Maison de revenu: 11 pièces. Près église du Sacré-Coeur et hôpital Général. Chauffage: huile. Signaler: SPruce 4-7145. 34-387-36C.

A VENDRE — St-Boniface, 221 blvd Comptoir-réfrigérateur, congélateur, hacheur et trancheur à viande. Caisse enregistreuse "National", balance: 30 lb et une de 10 lb. Un système de refroidissement "Universal". Etagères de magasin, un comptoir-montre et un à légumes. Signaler: CHapel 7-5436. 34-384-36C.

A VENDRE — 15M pieds de bois de construction en cyprès et épinette blanche. En planche: 2" x 4" et 2" x 6". Pour plus de renseignements S'adresser à M. l'abbé Pierre Gagné, Richer, Man. 34-389-35C.

A VENDRE — St-Boniface, 915, chemin Elisabeth. Grand duplex neuf: 4 en bas, 5 en haut. 2 systèmes de chauffage. Paiement initial raisonnable ou votre maison en échange. S'adresser à Talbot Realty Ltd., 874, rue Main, Winnipeg. Signaler: JUstice 9-5351. Le soir: VErnon 2-0464, SPruce 2-5267 ou HUdson 9-7128. 34-388-34C.

A VENDRE — St-Pierre, Man. Maison: 6 pièces, 4 logis avec ameublement complet. Revenu: $160 par mois. $8,000. $4,000 comptant. Termes faciles. Téléphone: St-Pierre 16-2. 33-364-34P.

A VENDRE — La Broquerie, Man. Grande maison: 5 pièces, 22' x 32'. Conviendrait à petit commerce. Doit vendre immédiatement. Prix raisonnable. Vendrait avec ou sans lot. S'adresser à M. Ed. Broesky, La Broquerie, Man. 33-378-34C.

BESOIN URGENT d'une maison de 2 ou 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Norwood. Aussi, bungalow de 4 chambres à coucher. Signaler: CHapel 7-6049. 34-399-34C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-302-T.F.

POUR TOUT ACHAT, VENTED DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plait, appeler Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017. 34-396-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne fermes, commerces ou hôtels. Prêts. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845. 24-196A-T.E.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. $12,600. Bonne maison: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Termes faciles.

St-Boniface — Près basilique. $16,500. Maison de rapport: 10 pièces. Revenu mensuel: $145, plus logis pour propriétaire. Garage. Chauffage automatique. Comptant requis: $5,000. Balance à termes.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Brochée en haut pour 220 volts. Cave à la grandeur. Garage. Comptant requis: $4,000. Possession immédiate.

Norwood — Rue Chandos. Prix: $11,300. Tout près Précieux-Sang. Maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Possibilité de revenu. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.

Norwood — Près Holy Cross. $10,500. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Comptant requis: $3,000.

25 milles de la ville — Prix: $12,000. Maison moderne: 10 pièces, 6 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, gaz. Garage, grand lot. Près église et école. Possession immédiate.

Ferme — 316 acres, près Winnipeg, avec maison 5 pièces et garage. Toute clôturée. Très bonne terre pour élevage d'animaux. Prix: $5,000.

Richer, Man. — Ferme: 320 acres, bonne eau. Bâtiments. Vendrait avec roulant, bêtes à cornes et chevaux. Aussi, 4,500 bailes de foin et 10M pieds de bois le construction. Idéale pour élevage d'animaux, etc. $13,000.

Garage moderne — Paroisse française. Agence de machines arratoires, d'essence, etc. Chiffre d'affaires annuel: $98,000. Comptant requis: $15,000.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 38, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-5388
31-328-34C.

Distribution des prix à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg

Dimanche dernier eut lieu la distribution des prix et des diplômes donnés par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, et mérités par les élèves du Sacré-Coeur aux examens du mois de mai 1960. La séance était sous la présidence du R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, entouré du conférencier de circonstance, le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, des prêtres de la paroisse et de M. le dentiste P.-E. Laflèche, représentant du Conseil de la Vie Française. Une nombreuse assistance était venue montrer son appréciation aux méritants du jour.

Deux prix provinciaux furent mérités par nos élèves: au grade IX par Hugette Desrosiers; au grade V, pour orthographe, par Jacques Boulet. Les prix de paroisse furent attribués aux élèves suivants: grade X, Camille LaClare, 87 pour cent; grade IX, Jacqueline Williams, 87; grade VIII, Lucille Patenaude, 94; grade VII, Serge Emonin, 93; grade VI, Paméla Vien, 91; grade V, Daiva Matulionis, 91; grade IV, Diane Berger, 89.

A ces prix vinrent s'en ajouter d'autres offerts par la Société St-Jean-Baptiste, le Club Lydia et les Chevaliers de Colomb, dans le but de récompenser les élèves qui ont obtenu une moyenne de 85 pour cent et plus.

Voici la liste des heureux méritants: Lucille Patenaude, se classant en tête avec le plus haut pourcentage; entre 90 et 95 pour cent: Hugette Desrosiers, Carolyne Yost, Denise Desautels, Emma Bérard, Lorraine Genthon, Roger Godin, Serge Emonin, Isabelle Coutu, Paméla Vien, Maurice Roy, Marguerite Doiron et Judith Pazdor; entre 85 et 90 pour cent: Camille LaClare, Jacqueline Williams, Denis Gareau, Léona Bélanger, Garry Vien, Claire Ruest, Ronald Juskow, Lorraine Fontaine, Rachel Rocan, Marguerite Monette, Doris Trudel, Claudette Berger, Valérie Carrière, Diane Berger, Marie Landry et Yolande Metzger.

Dans un autre ordre, mais bien mérités aussi, furent distribués: un trophée pour meilleure assistance au sanctuaire, remporté par Georges Patenaude; une bourse de cent dollars offerte par la Compagnie T. Eaton du Canada décernée par l'Université du Manitoba à Lucille Patenaude pour succès obtenus aux examens de piano. A tous ces élèves méritants, sincères félicitations et meilleurs encouragements pour un plus grand succès si possible cette année.

Cette intéressante séance fut agrémentée de musique et de chants. L'assistance put apprécier, au piano, Cécile Roy et Paulette Desaulniers dans un premier duo, Judith Mulvihill et Eliette Labossière dans un second. Au programme figurait encore un trio vocal où s'exécutèrent Paul-Edouard Sala, Antoine Landino et Raymond Rubigny, et deux chants: "Lève-toi jeunesse" et "Restons Français", magnifiquement rendus sous l'enlevante direction de la Rév. Sr Josaphat. Jacqueline Williams et Lucille Patenaude se partagèrent l'accompagnement au piano.

Puis ce fut un moment bien apprécié des élèves surtout et naturellement des parents: le dévoilement de l'enseigne-annonce de la nouvelle école du Sacré-Coeur. Il apparut aux yeux de tous que nous étions rendus enfin au dernier mille des préparatifs nécessaires à la prochaine construction de l'école tant désirée. Elle sera certes un monument de fierté canadienne-française, de courage, de générosité et de ténacité. Petit train va loin quand il conserve en lui l'énergie d'avancer!

Avant la clôture de la séance par le traditionnel chant de l'Association d'Education, le R. P. Durocher, O.M.I., sut dire toute la signification de l'école du Sacré-Coeur pour ceux qui la font et qui la supportent, mais aussi pour ceux qui n'habitent pas la ville de Winnipeg.

Le P. Durocher a dit que le Sacré-Coeur était une des paroisses de langue française les plus importantes de l'Ouest canadien, ayant à desservir 6,000 âmes, ce qui justifierait en principe plus d'une paroisse. Située dans un centre anglais, elle donne l'exemple aux autres paroisses nationales de langue française et elle fait connaître l'élément français aux étrangers.

"Vous êtes privilégiés de pouvoir étudier le français, dit-il aux enfants, parce que vous saurez les deux langues officielles du pays, tandis que les 40,000 enfants qui fréquentent les autres écoles de la ville n'en sauront qu'une. Par le français on reste fidèle à ses ancêtres, on possède une clef qui ouvre la porte à toute une section de la vie humaine, on a un avantage dans plusieurs postes de commerce, de service public, et même de la diplomatie.

"Il n'est pas plus difficile de maintenir cette paroisse avec son école, a-t-il conclu, qu'il fut de les fonder il y a 55 ans."

* * *

Dames de Ste-Anne

Dimanche après-midi eut lieu comme annoncée la réception des nouveaux membres chez les Dames de Ste-Anne. Les unes firent officiellement leur entrée dans la congrégation: Mmes Simonne Thérien, Marie Roy, Doris Dugas, Louis Desjarlais, Eloriane Desrosiers; les suivantes furent transferées: Mme Alma Verrier, de St-Norbert, Mme Octavie Forcier, de St-Eustache, Mme Henriette Desjardins, de Ponteix, Sask., Mme Eveline Calvez, de La Salle. La cérémonie fut présidée par le R. P. Denys Audette, O.M.I., aumônier. Félicitations et meilleurs voeux aux nouveaux membres.

* * *

Société St-Jean-Baptiste

Malgré toute l'activité qui se déployait dimanche au Sacré-Coeur, la Société St-Jean-Baptiste eut tout de même sa réunion régulière. La prochaine réunion se tiendra le 11 décembre. Avis aux membres. Tous les hommes de la paroisse sont invités. Un conférencier du collège de St-Boniface parlera d'un sujet d'actualité.

A VENDRE

St-Boniface — Blvd Dollard. Maison complètement moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Possession immédiate. $12,950 seulement, $3,000 comptant. Balance comme loyer.

St-Boniface — Rue De la Morénie. Bungalow moderne: 4 pièces. Près de tout. Possession immédiate. $13,900. $3,000 comptant. Vendeur assumera l'hypothèque pour balance.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow moderne: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Garage. Nouvellement décoré. Possession immédiate. $12,850 seulement. $3,000 comptant.

St-Boniface — Près basilique. Duplex moderne: 9 pièces, 5 et 4. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Taxe basse. $15,900 à termes faciles.

St-Vital — Ave Nichols. Bungalow style ranch. 5 pièces. 6 ans seulement. Chauffage: huile. Allée de côté jusqu'au garage. Lessiveuse, séchoir et tentures compris. Prix: $15,500, la moitié comptant.

A 2 milles des limites de la ville — Bungalow complètement moderne: 4 pièces. Lot: ½ acre. $8,900, $2,000 comptant.

J.-R. POIRIER REALTY
TELEPHONE: GRover 5-1876
202, avenue Harvard, Winnipeg 9
ou
ROGER LEJEUNE
473, rue Langevin
Téléphone: CEdar 3-6091
31-327-34C.

A VENDRE

St-Boniface — Centre. Duplex: 4 et 4. Garage double. Age: 10 ans. Comptant requis: $6,500. Balance à termes.

St-Vital — $8,900. Bungalow: 5 pièces. Près église catholique. Chauffage: gaz. Grand lot. Comptant requis: $1,000.

Windsor Park — Bungalow: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 2 ans. Comptant requis: $1,000.

S'adresser à
A.-C. DESAULNIERS
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
34-401-34C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-BONIFACE — Lot
Conviendrait pour Duplex ou quadruplex. Très belle rue. $3,900 comptant.

NORWOOD — $11,900
Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Plomberie, brochage et gaz nouveaux. Garage. $2,000 comptant.

ST-VITAL — $11,900
Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Gaz. Grand lot. Près école et église canadiennes-françaises. $2,000 comptant. Balance comme loyer.

ST-BONIFACE — $11,500
Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. 13 ans. Garage. Gaz. $2,500 comptant.

NORWOOD — $15,900
Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher. Très bon état. 12 ans. Plâtre et stuc. Décorée avec goût. Lot: 50' x 120'. $4,000 comptant.

ST-BONIFACE — $20,900
Duplex: 4 et 4. Plâtre et stuc. Belle location. $5,000 comptant.

M. Paul Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Ray Thériault, LEnox 3-6017
31-342-34C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Chemin Elizabeth. Cottage moderne: 4 pièces. $9,500.

St-Boniface — Rue Berry. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. $16,500. Termes faciles.

St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. $9,800.

Norwood — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: huile. $16 000.

St-Vital — Cottage: 4 pièces. $7,400. Termes faciles.

Magasin général — Dans village prospère canadien-français. $93,000 d'affaires. Ameublement moderne. $26,800 y compris maison moderne: 5 pièces.

Pour achat ou vente d'hypothèques perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impôt.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
31-326-34C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ALEXANDRINE CONRAD, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, wife of John Conrad, of the same place, Retired Railway employee, Deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at Room 4, 431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 27th day of December, A.D. 1960.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 21st day of November, A.D. 1960.

LEON H. BENARD, Q.C.,
Solicitor for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ANTONIN JEANSON (also known as Antonin Johnson) late of Lorette in Manitoba, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 28th day of December, A.D. 1960.

DATED at St. Boniface, Manitoba, this 21st day of November, A.D. 1960.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the Administratrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of GEORGES DAIGNEAULT, late of the Parish of St. François Xavier, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 29th day of December, A.D. 1960.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 21st day of November, A.D. 1960.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Administrator.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of CLARINDA OUELLETTE, late of the City of Saint Boniface, in the Province of Manitoba, widow of Charles Ouellette, late of the same place, lineman, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Grafton Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 31st day of December, A.D. 1960.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 22nd day of November, A.D. 1960.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Executrix.

Décès

M. J.-E. DOIRON

M. J.-Edouard Doiron, de 456, avenue Arnold, Winnipeg, est décédé le mercredi 16 novembre à Lac Savant. Il était âgé de 60 ans.

Né à Moncton, N.-B., il demeurait à Winnipeg depuis 1925. Il était membre de la Légion canadienne et de la Fraternité des cheminots. Il était receveur au service du Canadien National depuis 34 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Eva; deux fils, Louis et Garry; une fille, Louise; quatre frères, M. l'abbé Alexis Doiron, aumônier du sanatorium Notre-Dame de Lourdes à Vallée-Lourdes, N.-B., Maurice, Georges et Eugène; une soeur, Mme François Roy.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé J. K. McIsaac, le samedi 19 novembre, en l'église Notre-Dame des Victoires. L'inhumation se fit au cimetière St. Mary's.

* * *

M. M.-M. CARDINAL

M. Maxime-Michel Cardinal, âgé de 68 ans, de 1,115, chemin Pembina, est décédé le mardi 8 novembre à l'hôpital Deer Lodge.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Joséphine; trois frères, Marcien, Arthur et Léo, et deux soeurs, Mmes W. Smith et W. Roussin.

Le service funèbre fut chanté en l'église St-Vital de Fort Garry et l'inhumation eut lieu au Green Acres Memorial.